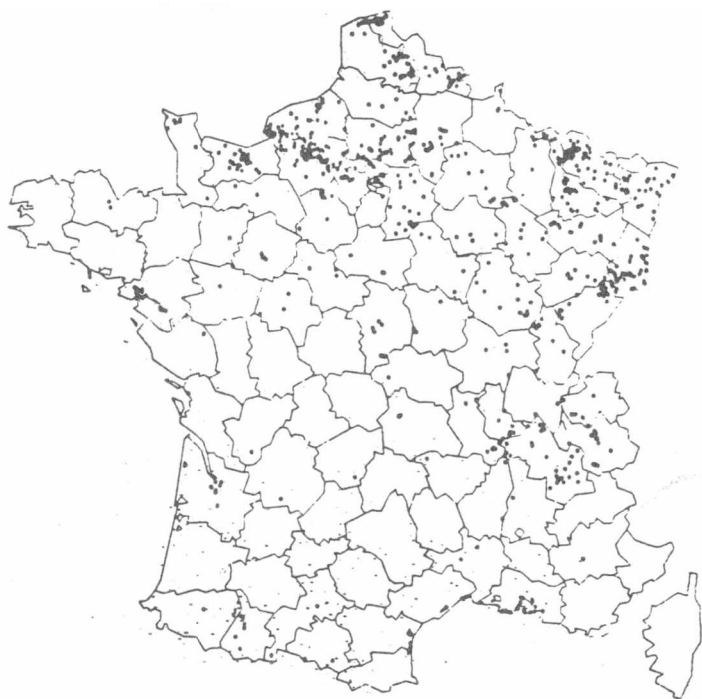


L'EMPLOI DES FEMMES DANS LA DYNAMIQUE SPATIALE



— C R E D O C —

Equipe 'Méthodologie des Pratiques
Economiques & Sociales'

L'EMPLOI DES FEMMES DANS LA DYNAMIQUE SPATIALE

Hétérogénéité interne des groupes sociaux,
inégalités et modèles familiaux

RAPPORT FINAL

Isa ALDEGHI, Nicole TABARD

avec la collaboration de Frédéric CHATEAU et de Thierry LAMBERT

Secrétariat : Suzanne SAIDEMANN

CNAF

23, rue Daviel
75013 PARIS

SEPTEMBRE 1988
N° 5005

Ce programme de recherche est financé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, le Commissariat Général du Plan et le Centre National de la Recherche Scientifique.

Il a en outre bénéficié d'une participation financière de la Société Chopin.

Les travaux sur l'Ile-de-France ont bénéficié des résultats d'un premier programme de recherche sur l'Essonne, réalisé dans le cadre de l'Appel d'Idées lancé par le Plan Urbain : "*Connaissance des agglomérations et des facteurs de leur évolution*", avec une participation financière de la Mairie de Corbeil-Essonnes.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>CHAPITRE 1</u> - Une représentation de l'organisation du territoire à travers les typologies socioprofessionnelles des communes françaises	11
I - Analyses de la morphologie sociale du territoire	13
II - Repérer des situations locales	43
<u>CHAPITRE 2</u> - Une représentation de l'organisation économique de l'Ile-de-France à travers les typologies "profession-branche" des quartiers	51
I - La distribution spatiale des professions féminines en Ile-de-France	53
II - Six grands groupes de quartiers en Ile-de-France distincts selon la profession des femmes	59
III - L'équilibre social des communes en Ile-de-France	62
<u>CHAPITRE 3</u> - Les relations entre la descendance finale des femmes et la structure économique spatiale	69
I - Introduction	71
II - Organisation de l'information	76
III - Relation entre la fécondité et la structure économique de l'espace pour chaque catégorie socioprofessionnelle	80
IV - Pour conclure	88

INTRODUCTION

Ce programme d'une durée de 18 mois (janvier 1987-juin 1988) a pour objectif principal la construction d'instruments statistiques : des typologies socio-économiques des communes de France et d'Ile-de-France à l'usage des services statistiques de la CNAF et des Caisses d'Allocations Familiales. Les analyses de la structure spatiale privilégient l'activité professionnelle des femmes (ou l'inactivité) et la fécondité, mais s'intéressent à toutes les dimensions importantes de la vie quotidienne, spécialement celles d'origine structurelle : emploi, logement, déclin ou croissance démographique des communes.

L'objectif opératoire de ce travail est de fournir à la C.N.A.F. un découpage de l'espace pertinent pour la connaissance des formes familiales et le suivi des transformations touchant à la famille, particulièrement les formes d'activité des femmes et la fécondité (1). Ce critère ne se substituerait pas aux regroupements classiques des communes, en particulier à la taille de l'unité urbaine, l'appartenance à une zone de peuplement industriel ou urbain, ou l'opposition centre-périphérie... mais les compléterait, étant construit **indépendamment de ces notions, à partir de la composition sociale des communes.**

L'idée est d'analyser la dépendance entre les transformations du système productif et celles de la famille et de construire les instruments statistiques pour cerner et suivre ces évolutions. L'organisation socio-économique de l'espace permet de localiser, même à un instant donné, des **stades différents** dans l'évolution du système de production : déclin de la petite propriété agricole et transformation de l'agriculture, déclin de l'artisanat et du petit commerce et leur localisation spatiale très spécifique, différentes formes de réappropriation de l'espace rural, certaines liées à l'implantation d'unités industrielles de pointe à proximité des grandes métropoles. Elle permet de mettre à jour les processus à l'origine de la polarisation croissante de Paris et de la région Ile-de-France, les transformations du paysage urbain à la périphérie de cette région, les catégories de population qu'elle draine et en particulier les femmes selon leur qualification et leur statut ; ainsi apparaîtront les inégalités internes au périurbain.

Par hypothèse, c'est de l'analyse de la distribution spatiale de l'activité que peuvent ressortir les catégories les plus pertinentes pour comprendre les transformations des structures familiales ; cette démarche doit permettre d'associer aux catégories professionnelles classiques (sur lesquelles se fondent largement les travaux concernant l'activité des femmes et la fécondité), des types d'environnement économiques : des zones d'emploi spécifiques, de modes de production... Ainsi, les différences entre les groupes sociaux bien connus (courbe en U de la fécondité, taux d'activité des femmes, position professionnelle des femmes seules avec enfants) devraient être mises en relation avec des éléments structurels : la polarisation qualitative des emplois industriels, la concentration des emplois tertiaires (surtout le tertiaire externe), et de certaines activités du secteur public.

(1) Ce nouveau "code des communes" doit être intégré aux fichiers des statistiques des Caisses d'Allocations Familiales et servir à l'analyse de la clientèle des prestations.

Cette démarche peut conduire à une meilleure maîtrise des transformations rapides des paysages rural et urbain, la possibilité de prévoir les dysfonctionnements (une croissance possible des inégalités par relégation de groupes sociaux) et la reconnaissance de types d'espaces où pourraient être menées des actions spécifiques accompagnant les changements, prévenant les sources de tension.

Un intérêt particulier est porté à la région Ile-de-France, lieu de concentration de l'activité féminine

C'est surtout le centre de commande des emplois, lieux de concentration des pouvoirs publics et privés. Paris et l'Ile-de-France doivent recevoir un traitement à part dans cette démarche, dans la mise à jour des processus qui structurent l'espace, en y intégrant les formes d'échange de main d'oeuvre (sexe, qualification, statut) avec le reste du pays.

Le redéploiement géographique de l'industrie dans les années soixante, accéléré avec la création de la DATAR, contribue à réduire les inégalités de croissance de l'emploi entre les régions ; on observe un certain rééquilibrage ; en revanche, il a accéléré le processus de polarisation géographique des qualifications (1).

Il est important de souligner l'accentuation de l'écart entre l'Ile-de-France et les autres régions du point de vue de la qualification de la main d'oeuvre. Le Bassin Parisien constitue en quelque sorte le fossé entre l'Ile-de-France et le reste de la France, pénalisé par la proximité de Paris, il constitue une réserve de main d'oeuvre relativement peu qualifiée par rapport aux autres régions (2). Si l'on se limite aux couples dont l'homme est actif, la part de ceux-ci où l'homme et la femme sont tous deux ouvriers est maximum dans le Bassin Parisien (10,1 %), minimum à Paris (3,1 %), faible dans le reste de l'Ile-de-France (5,1 %) et l'ensemble des régions extérieures au Bassin Parisien (6,7 %). Les différences sont encore plus amples concernant les ouvrières non qualifiées, leur proportion par rapport au total des actives varie de 4,8 % à Paris à 16,9 % dans le Bassin Parisien.

Cette croissance des inégalités dans la distribution spatiale des qualifications est probablement un des générateurs les plus importants de la pauvreté, des dysfonctionnements, du fait surtout de son caractère intrinsèquement cumulatif : la formation progressive d'une zone de concentration du pouvoir, d'activités à haute technicité impliquant des investissements de pointe... crée un mouvement endogène d'attraction pour les activités similaires.

L'activité des femmes en Ile-de-France est soumise à deux logiques complémentaires : celle des entreprises privées, celle de l'Etat. Un des facteurs historiques de la situation des femmes dans les zones métropoles et surtout en Ile-de-France est l'accroissement et la concentration des activités tertiaires. La tertiarisation des emplois

(1) Cf. A. VALEYRE : "Dynamique régionale de l'emploi et division spatiale du travail", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, 1982.

(2) Un découpage spatial simple illustrera les arguments avancés ici. Quatre zones : Paris, l'Ile-de-France moins Paris, le Bassin Parisien (régions 21 à 26) hors Ile-de-France, enfin le reste de la France.

industriels, commencée au début du XIXème siècle, s'est transformée ; les fonctions administratives et commerciales se sont autonomisées (1) ; "certaines sont peu à peu sorties du secteur industriel telles l'ingénierie et la comptabilité, dans les années soixante ; informatique, nettoyage industriel et travail temporaire dans la décennie suivante". Jusqu'à la dernière guerre, il n'y avait pas de logique propre de localisation du tertiaire industriel qui suivait les activités industrielles proprement dites. C'est ce qui se passe encore en général pour les PMI. Depuis une trentaine d'années, "les services liés aux grandes entreprises industrielles tendent à suivre des logiques autonomes de localisation... à s'affranchir du lien physique avec la production". La région parisienne concentre ainsi les fonctions de direction, de conception, les activités impliquant une haute technicité, accumule les centres de décision, les aires d'environnement technologiques denses. Tandis qu'il demeure une co-localisation avec la production des fonctions tertiaires les plus étroitement liées aux activités productives (nettoyement, transport, magasinage...).

L'Etat participe au processus avec une centralisation très forte de ses salariés. La logique intéresse les femmes encore plus que les hommes. En effet, le secteur et la fonction publics représentent 29 % des emplois des actives : 4,2 % d'entre elles sont salariées des entreprises publiques ou nationales et de la sécurité sociale ; 25,2 % sont salariées de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux publics et des offices d'HLM. Ces proportions sont pour les hommes, respectivement 6,1 % et 14,7%, donc globalement beaucoup plus faibles. La concentration des emplois publics des actives en Ile-de-France (33 % des actives de cette région appartiennent au secteur ou à la fonction publique) dont beaucoup résidaient en 1975 dans d'autres régions de province, contraste avec ce qui se passe dans le Bassin Parisien (27 %). Deux départements d'Ile-de-France viennent en tête : dans l'Essonne 36,7 % des actives relèvent du secteur public ou de la fonction publique ; dans le Val-de-Marne 35,5 %. L'analyse récente de l'organisation économique du département de l'Essonne a mis en évidence le rôle structurant de l'implantation des HLM, filière de logement privilégiée pour l'administration publique et para-publique (2), de relogement pour les populations venant de province. De fait, le logement social représente 50,5 % du secteur locatif dans l'essonne, 41,9 % dans le Val-de-Marne et seulement 34,4 % dans le reste de l'Ile-de-France, 33,3 % dans les autres régions.

En relation avec la concentration du tertiaire, on trouve une sur-représentation des employées à Paris (48 % des actives) et surtout en Ile-de-France hors Paris (56 %) ; cette proportion est de 45 % pour le reste de la France. Mais ceci soulève un problème plus important, les **ménages** dont la personne de référence est employée sont sur-représentés en Ile-de-France, 16 % contre 10 % dans le reste du pays. Or ces personnes de référence sont souvent des **femmes** et bon nombre d'entre elles ont des

(1) Les citations de ce paragraphe sont tirées de : A. VALEYRE : "La dynamique spatiale des emplois de service liés à la production industrielle", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 4, 1985.

(2) Dans l'Essonne, 29 % des ménages appartenant aux entreprises publiques, ou salariés de l'Etat, habitent en HLM contre 20 % des salariés du privé. Cf. Isa ALDEGHI, Frédéric CHATEAU, Nicole TABARD : "Espace et Modes de vie - L'enquête Essonne" et "Espace et Modes de vie - Typologie de l'Essonne-Quartiers", *Rapports CREDOC*, Janvier 1987.

enfants à charge. Le constat pour l'Essonne est exemplaire : 26 % des familles d'employés sont formées d'un adulte seul avec enfant ; les familles d'OS viennent ensuite, mais loin derrière (9 %), puis les professions intermédiaires (7 %) (1). La notion de ménage recouvre des réalités complètement hétérogènes, de très grandes inégalités de niveau de vie d'autant moins bien perçues que la catégorie "individu-employé" évoque une catégorie moyenne, alors que les ressources des "ménages-employés" sont sans doute parmi les plus faibles.

Du projet initial au programme réalisé

Le programme a été élargi par rapport aux intentions de départ. Rappelons que trois types d'analyses étaient prévues :

- Une analyse des différences de descendance finale en fonction de la morphologie socio-économique de l'habitat, appuyée, d'une part sur l'enquête-famille associée au recensement de 1975, et d'autre part sur la typologie socioprofessionnelle des 36 000 communes construite antérieurement par l'équipe sur la base de ce même recensement.
- Une typologie-famille des 36 000 communes françaises construite à partir de l'enquête-famille. Toutefois, il n'était pas question de prendre l'enquête-famille comme base de la typologie puisqu'il s'agit d'un sondage et non d'un recensement. La base demeurait la typologie socioprofessionnelle des 36 000 communes au RP75. On se proposait d'utiliser cette base à un niveau plus agrégé et d'analyser les sous-ensembles des communes obtenus en fonction de caractéristiques familiales issues de l'enquête-famille (la descendance finale et les professions-qualification des membres du couple).
- Une typologie-activité féminine des communes de l'Ile-de-France, où dans chaque commune l'activité des femmes serait appréhendée de façon détaillée (en fonction de la PCS, mais aussi de la branche d'activité et du statut).

Ce programme a été étendu sur tous les points prévus (2).

L'analyse des relations entre la descendance finale et la structure socio-économique de l'espace s'appuie non sur la typologie des 36 000 communes que nous avons construite à partir du RP75, mais sur une nouvelle typologie sur la base du RP82, construite au cours de ce programme. Les données sont plus récentes et la nouvelle "profession-catégorie-sociale" s'est avérée beaucoup mieux adaptée à ce programme.

La typologie-famille devait être un éclatement de la typologie 1975. En fait, on a construit une typologie des 36 000 communes françaises en fonction de la **profession-catégorie-sociale des femmes** sur la base du RP82, ce qui permet de comparer la structure spatiale des professions entre hommes et femmes et d'obtenir par croisement une représentation très détaillée de la morphologie socio-économique de la France..

(1) Par rapport aux familles (couples, hommes ou femmes seuls) avec enfants, les femmes représentent 14 % à Paris, 8 % dans le reste de l'Ile-de-France, 6 % dans le Bassin Parisien, 7 % dans les autres régions.

(2) Ce projet a bénéficié du co-financement du Commissariat Général du Plan et de la participation financière de la Société CHOPIN, ce qui a permis ces extensions.

LES TYPOLOGIES DE L'ENSEMBLE DES COMMUNES FRANCAISES

Les typologies disponibles pour la France sont :

- Une typologie des communes en fonction de la profession-catégorie sociale des femmes résidentes. On obtient 27 types de communes répartis en 6 grands groupes.
- Une typologie des communes en fonction de la profession-catégorie sociale des hommes. On obtient 29 types de communes répartis en 8 grands groupes.
- Une typologie mixte en 67 types, formés à partir des 29 types de la typologie des hommes éclatés en fonction de l'activité des femmes.

L'analyse porte sur les 35 073 communes comptant au moins 20 hommes et 20 femmes de 15 ans et plus au recensement de 1982 (sondage au quart).

L'information servant à construire les typologies porte sur la profession-catégorie sociale, nomenclature en 24 postes disponible dans le fichier INSEE "CACTUS" communal.

Si la construction de ces outils ne repose que sur le critère "profession", les types obtenus diffèrent sur d'autres critères : classes d'âge, formes familiales, logement, équipement, croissance ou déclin... Tous ces champs sont abordés dans ce rapport.

La description technique détaillée de ces types est reportée à l'annexe 1 "Typologies des 36 000 communes de France selon le profil profession-catégorie sociale des femmes et des hommes.

La typologie de l'Ile-de-France devait avoir pour unité de base la commune. Les expériences préalables sur l'Essonne, faites dans le cadre de ce programme, ont montré l'intérêt de l'unité "quartier" (section cadastrale), non seulement pour avoir une description plus fine de la morphologie sociale d'une zone, mais surtout pour la capacité de cet instrument à rendre compte, d'une part des différences entre communes quant au degré d'hétérogénéité et d'homogénéité sociale. D'autre part, pour mieux connaître les modes de développement des communes, les groupes sociaux participant à ce développement, les caractéristiques urbaines des nouveaux quartiers.

L'objectif de ce programme est donc **très opératoire** : fournir à la CNAF des nouveaux identificateurs des communes qui synthétisent la position de chacune d'elles dans la structure socio-économique de l'espace français, avec une analyse particulière pour la région Ile-de-France. Ces identificateurs peuvent être appariés avec les fichiers statistiques de la CNAF pour améliorer la connaissance des disparités géographiques, le repérage de situations de crise, une meilleure estimation des niveaux de vie...

LES TYPOLOGIES DES QUARTIERS DE L'ILE-DE-FRANCE

Une typologie des quartiers de l'Ile-de-France selon la profession-branche des femmes se compose de deux parties :

- l'une porte sur les sections cadastrales ayant au moins 120 ménages au recensement au 1/4 (ce qui représente huit ménages sur dix de la région). L'information utilisée est une combinaison de la profession et de l'activité professionnelle des femmes en 89 postes. Cette typologie aboutit à 26 types de quartiers qu'on peut synthétiser en 6 groupes.
- l'autre concerne les unités géographiques de moins de 120 ménages. La nomenclature des professions-branches, plus rudimentaire, compte 33 rubriques et aboutit à 10 types de quartiers.

Un travail similaire a été mené pour les hommes :

- la partie de la typologie concernant les unités géographiques de 120 ménages et plus utilise une nomenclature des professions branches des hommes en 124 postes et donne 32 types de quartiers qui s'agrègent en 6 groupes.
- l'autre partie de la typologie, concernant les unités géographiques de moins de 120 ménages, est produite avec une rubrique des professions-branches en 35 postes et donne 9 types de quartiers.

Les femmes analysées sont celles qui sont personnes de référence ou conjointes, les hommes sont tous des personnes de référence du ménage.

L'unité géographique n'est plus la commune mais la "section cadastrale" quand cette subdivision existe. Les 1300 communes de l'Ile-de-France représentent 6 512 sections cadastrales ou communes.

Les informations traitées sont plus complexes que celles des typologies des communes françaises car on dispose pour cette région de la bande au 1/4 des données individuelles.

De même que pour les typologies de communes françaises, la construction ne repose que sur des critères économiques (profession, statut, branche d'activité) mais les types obtenus diffèrent fortement sur d'autres registres: démographie, habitat, localisation...

L'annexe 2 reprend le descriptif technique détaillé de toutes ces typologies de quartiers de l'Ile-de-France.

Les typologies sont décrites d'une façon adaptée aux utilisateurs finals, qu'il s'agisse des services de la CNAF ou des centres régionaux, ou des Caisses d'Allocations Familiales elles-mêmes. Elles sont communiquées à la CNAF sur support informatique (bandes magnétiques ou disquettes). Ces travaux devraient donc être utilisés d'ores et déjà à de nombreuses fins : amélioration de la connaissance des formes de différenciation familiale en liaison avec la gestion spatiale de la main d'oeuvre, féminine et masculine, choix d'aires ou de communes ayant des propriétés spécifiques pour des travaux de recherche ou des opérations pilotes de gestion, repérage de zones sensibles (concentration de familles pauvres, déclin économique, îlots sensibles), analyse des singularités des villes nouvelles ou des aires en expansion, analyse des tendances de la dynamique spatiale et prévision, amélioration de l'information de fichiers existants sur le plan du statut professionnel et des conditions de vie, etc.

POURQUOI DES TYPOLOGIES SOCIO-ECONOMIQUES DES COMMUNES ?

Mise à part l'action sociale lorsqu'il s'agit de subventionner des équipements collectifs, la politique familiale reconnaît essentiellement le ménage pris individuellement : compensation des charges familiales, accès au logement pour les familles de couche populaire, aides diverses souvent assorties d'un critère de ressource.

Caricaturant à peine, on peut transposer des individus aux communes ou aux quartiers les inégalités de richesse, reconnaître des différences de "statut socio-économique" aux lieux. Mais ce faisant, on se donne les moyens d'aborder de façon plus pertinente les processus à l'origine des inégalités individuelles.

Etudier la structure économique de l'espace, c'est faire apparaître de façon quantifiée la diversité et les inégalités entre quartiers et communes, leur contenu, les acteurs principaux.

Lorsque certains phénomènes connus au niveau des ménages se reproduisent au niveau des communes, on peut admettre leur caractère structurel. Ainsi par exemple, on observe depuis longtemps que le pourcentage de ménages résidant en HLM (comme celui des ménages percevant l'allocation de logement) ne décroît pas en fonction du revenu, mais commence par croître, les catégories les plus pauvres y accèdent rarement. Les typologies nous montrent que cette logique se forme au niveau de la structure socio-économique spatiale : ce ne sont pas dans les types de communes les plus pauvres ni les plus ouvriers que les HLM sont proportionnellement les plus nombreux, mais dans des types relativement "tertiarisés" ou "ouvriers très qualifiés". Encore les disparités sont-elles plus accentuées lorsqu'on fait intervenir la date de construction des HLM.

Repérer au niveau territorial les ensembles de handicap permet de localiser les situations et rendre plus efficaces les politiques menées au niveau local.

Structurer, tenter de reproduire l'organisation économique de l'espace c'est enfin reconnaître chaque situation locale dans sa dépendance au système d'ensemble : opposer le déclin de certaines catégories de communes à la croissance, le vieillissement aux migrations des jeunes actifs, l'activité des femmes à l'inactivité qui s'avère en partie du chômage déguisé. C'est reconnaître que les oppositions classiques riches-pauvres, femmes-vieux, exécution-direction, activité productive-secteur tertiaire... sont inscrites sur le territoire et oeuvrer ainsi pour l'élaboration de politiques conséquentes centrées sur les mécanismes de cet enracinement.

C H A P I T R E 1

UNE REPRESENTATION DE L'ORGANISATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE
A TRAVERS LES TYPOLOGIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES COMMUNES FRANCAISES

I - ANALYSES DE LA MORPHOLOGIE SOCIALE DU TERRITOIRE

L'ensemble de la France a connu depuis une quinzaine d'années de fortes évolutions, tant dans le domaine démographique (vieillesse de la population, ralentissement de la fécondité, crise du mariage...), que dans celui des activités économiques (désindustrialisation, extension du salariat féminin, du secteur tertiaire). Dans le registre de l'habitat, on voit se développer la maison individuelle et l'accès à la propriété ; on observe un arrêt de la croissance urbaine au profit de l'espace rural autour des villes...

Ces évolutions ont été bien établies et sont connues. Mais ces transformations ne s'opèrent pas sur un territoire initialement homogène, où seraient réparties, de façon équilibrée, toutes les catégories de population ; pas plus qu'elles n'affectent uniformément le territoire, comme par homothétie. Il n'est pas question ici de relever des disparités régionales (ou pas seulement cela) ; celles-ci sont, elles aussi, bien connues. Il s'agit de faire apparaître des processus ségrégatifs qui peuvent aussi affecter des communes voisines, des logiques intra-régionales le plus souvent transposables à toutes les régions. Des différences régionales apparaîtront d'elles-mêmes, uniquement comme conséquences de l'inégale distribution spatiale des qualifications, processus qui, on le verra, est source de beaucoup d'autres disparités.

On regardera donc ces évolutions sous un angle très différent des approches classiques : celui des voisinages sociaux, des ségrégations qui s'opèrent sur le territoire. Tout ce qui apparaît dans ce chapitre, quelque soit le champ : démographie, habitat... procède de l'inégale distribution sur le territoire, des femmes et des hommes selon leur profession-catégorie sociale. On regardera en effet les grands mouvements de transformation du territoire national à travers la typologie des 36 000 communes construite en fonction de leur profil professionnel féminin ; mais la même typologie concernant les hommes viendra confirmer ou infléchir les résultats trouvés.

Les principaux résultats connus sur ces transformations seront brièvement rappelés comme données de cadrage.

L'encadré ci-après donne un résumé en six groupes de la typologie selon le profil professionnel des femmes. Cela facilitera la lecture de ce chapitre qui se réfère constamment à cette typologie.

L'ACTIVITE DES FEMMES DANS L'ESPACE FRANCAIS

La structure de la distribution spatiale de l'activité féminine est rendue directement visible par la typologie des communes françaises selon la profession-catégorie sociale des femmes. A un niveau plus opératoire, les 27 types de communes se résument en six groupes. Les deux premières lettres des types renvoient à leur appartenance à un groupe.

- . Les "**communes à dominante agricole**" (groupe FB) sont de petite taille, et regroupent 12 % de la population française. En moyenne, trois femmes sur dix appartiennent au secteur agricole. Le poids des personnes âgées est maximum. Jusqu'en 1975, ces communes se sont dépeuplées à un rythme rapide. Depuis, le mouvement s'inverse, grâce à l'arrivée de nouveaux habitants.
- . Dans les communes à "**activité semi-agricole associée aux métiers indépendants**" (groupe FC) cohabitent des femmes travaillant dans l'agriculture, des artisanes et des petites commerçantes en activité ou en retraite. Les secteurs surreprésentés relèvent du secteur para-agricole au sens très large : agroalimentaire, industries du bois et du cuir, commerce de gros alimentaire. Ces communes qui en 1982 comprennent 13 % de la population française, sont celles qui depuis 1982 croissent le plus rapidement. Elles sont disséminées un peu partout sur le territoire, sauf en Ile-de-France.
- . Les communes "**à dominante ouvrière**" (groupe FO) se divisent en trois types assez différents quant à l'inactivité et au chômage. En moyenne le taux de chômage des femmes est assez élevé. 13 % des femmes y sont ouvrières, ces dernières sont peu qualifiées. Les industries - surtout les plus féminisées - y sont surreprésentées. Ces communes, souvent du Nord et de l'Est de la France, représentent 12 % de la population française. Leur croissance est faible, leur solde migratoire est devenu négatif entre 1975 et 1982.
- . Les communes "**à forte proportion d'inactives et de chômeuses**" (groupe FX) représentent 16 % de la population. La moitié des femmes y sont inactives non retraitées. Avec les communes ouvrières, la proportion de chômeuses parmi les actives est maximum. Les femmes qui y travaillent sont souvent employées, et le secteur public est très présent. Les régions du littoral méditerranéen sont surreprésentées ici.
- . Les "**communes urbaines à population jeune, salariée, femmes employées**" forment le groupe FY (18 % de la population). Dans ces communes, peu ouvrières, certaines industries de pointe sont bien représentées. Ces communes, qui sont les plus grandes en moyenne, connaissent à la fois une forte croissance naturelle et un dépeuplement par émigration. HLM, grands immeubles, logements récents et confortables sont fréquents. La Haute-Normandie, le Centre et l'Ile-de-France sont très présents dans ce groupe.
- . Les "**communes de cadres et professions intermédiaires**" (groupe FZ) ne comprennent que 3,4 % de femmes cadres, c'est toutefois beaucoup par rapport à la moyenne nationale. Deux autres catégories sociales vont avec les précédentes : "**les employées des services directs aux particuliers**" et "**les anciennes cadres-intermédiaires**". Certains secteurs d'activité sont typiques de ce groupe : services non marchands - dont le public -, organismes financiers... 29 % de la population y réside. Ces types sont assez hétérogènes quant à la taille des communes. L'Ile-de-France est très nettement surreprésentée. La croissance est de moins en moins rapide, l'émigration qui apparaît à partir de 1975 est compensée par la croissance naturelle.

Développement du salariat, polarisation des qualifications

Chez les hommes comme chez les femmes, le volume des emplois agricoles continue de baisser, alors que la part des cadres supérieurs-professions libérales, des cadres moyens et des employés est en forte progression (1). Ce résultat pourra surprendre : la part des ouvriers dans la population active masculine et féminine est restée pratiquement constante entre 1968 et 1982, alors que dans le même temps une partie des emplois industriels ont disparu, cette perte n'étant compensée que partiellement par la progression du secteur des services. Ces résultats font deviner que la tertiarisation de la société ne signifie pas uniquement la progression des "cols blancs", les ouvriers sont aussi concernés par les emplois créés.

L'entrée massive des femmes sur le marché du travail salarié était l'une des principales évolutions constatées entre le recensement de la population de 1968 et celui de 1975 (2). Cette tendance s'est poursuivie entre 1975 et 1982.

Enfin et surtout la polarisation des qualifications, la domination croissante des pôles économiques, mais surtout de Paris, constituent un processus fondamental des inégalités, générant de façon cumulative l'inégalité de production des ressources collectives. C'est une des dimensions les plus importantes, sinon la plus importante de la dynamique inégalitaire spatiale dans la genèse de ce programme de recherche.

Le fait que l'influence des grandes entreprises dans la disparité spatiale des emplois industriels, soit beaucoup plus importante que celle des entreprises à établissement unique, selon Antoine VALEYRE (3), fait augurer d'un renforcement de ces processus inégalitaires.

Une façon de regarder les typologies des 36 000 communes selon les professions-catégories-sociales des hommes et des femmes est de comparer les "proximités" et "distances" entre professions. Les "distances" dont il s'agit ne tiennent pas compte de la population agricole. En effet, l'opposition entre le monde agricole et les autres catégories professionnelles est telle qu'elle aurait masqué les différences internes à ces dernières.

Le fait d'avoir construit de façon indépendante des typologies selon l'activité des hommes et des femmes permet de faire des comparaisons. La distribution spatiale des hommes actifs est nettement plus différenciée que celle des femmes actives ; le poids de l'inactivité pour ces dernières n'est pas seul en cause.

(1) Pierre-Alain AUDIRAC, "Recensement de la population 1982. Principaux résultats", page 55, n° 93 des Collections D de l'INSEE, 1984. Pour les comparaisons de 1968 à 1982, on utilise l'ancienne nomenclature socioprofessionnelle.

(2) Cf. Laurent THEVENOT, "L'extension du salariat", *Economie et Statistique*, n° 91, 1977.

(3) Marie-Christine BUREAU, Frédéric MOATTY et Antoine VALEYRE, "Spécialisations socioprofessionnelles de l'emploi industriel local", *Economie et Statistique*, n°212, Juillet-Août 1988.

En bref, les proximités et distances entre catégories sociales féminines ressemblent à celles que l'on trouve pour les hommes, mais souvent sont moins accentuées.

Les ouvrières et les ouvriers sont spatialement loin de toutes les autres catégories

Les ouvriers et ouvrières non qualifiés sont, avec les cadres et évidemment la population agricole, les catégories les plus inégalement réparties entre les types socioprofessionnels de communes : entre les 27 types de la typologie féminine, le poids des ouvrières non qualifiées varie de 2 à 14 % ; entre les 29 types de la typologie masculine, il varie de 5 à 22 %.

Quatre types de la typologie féminine représentent 28 % des femmes ouvrières non qualifiées alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population féminine de plus de 14 ans (cf. tableau 1 à la fin de ce chapitre).

Le rapprochement entre les contremaîtres, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés se justifie toujours même si ces trois catégories ne sont pas distribuées de façon tout à fait identique sur le territoire - par exemple, les contremaîtres et les ouvriers non qualifiés ne peuvent être considérés tout à fait comme des voisins.

Chez les femmes, la maîtrise est beaucoup plus proche des ouvrières, qualifiées ou non, alors que chez les hommes les contremaîtres sont relativement proches des ouvriers qualifiés, mais non des ouvriers non qualifiés. En corollaire, les ouvrières non qualifiées sont très proches des ouvrières qualifiées. L'ensemble maîtrise-ouvrières qualifiées-ouvrières non qualifiées est spatialement plus homogène que l'ensemble correspondant pour les hommes.

Les ouvriers non qualifiés sont particulièrement éloignés de tous les autres actifs, à l'exception des ouvriers qualifiés. Ils sont particulièrement loin des catégories supérieures (en particulier des cadres du secteur public) et des professions intermédiaires du privé. Ils ont pour seuls voisins les retraités-anciens-employés-ouvriers et les chômeurs n'ayant jamais travaillé. Le graphique 1 permet de positionner les 27 types de la typologie-PCS-femmes du point de vue de la hiérarchie professionnelle ; de même le graphique 2 concernant les hommes.

Les anciennes employées-ouvrières sont moins proches des ouvrières non qualifiées que ne le sont les anciens employés-ouvriers des ouvriers non qualifiés actifs.

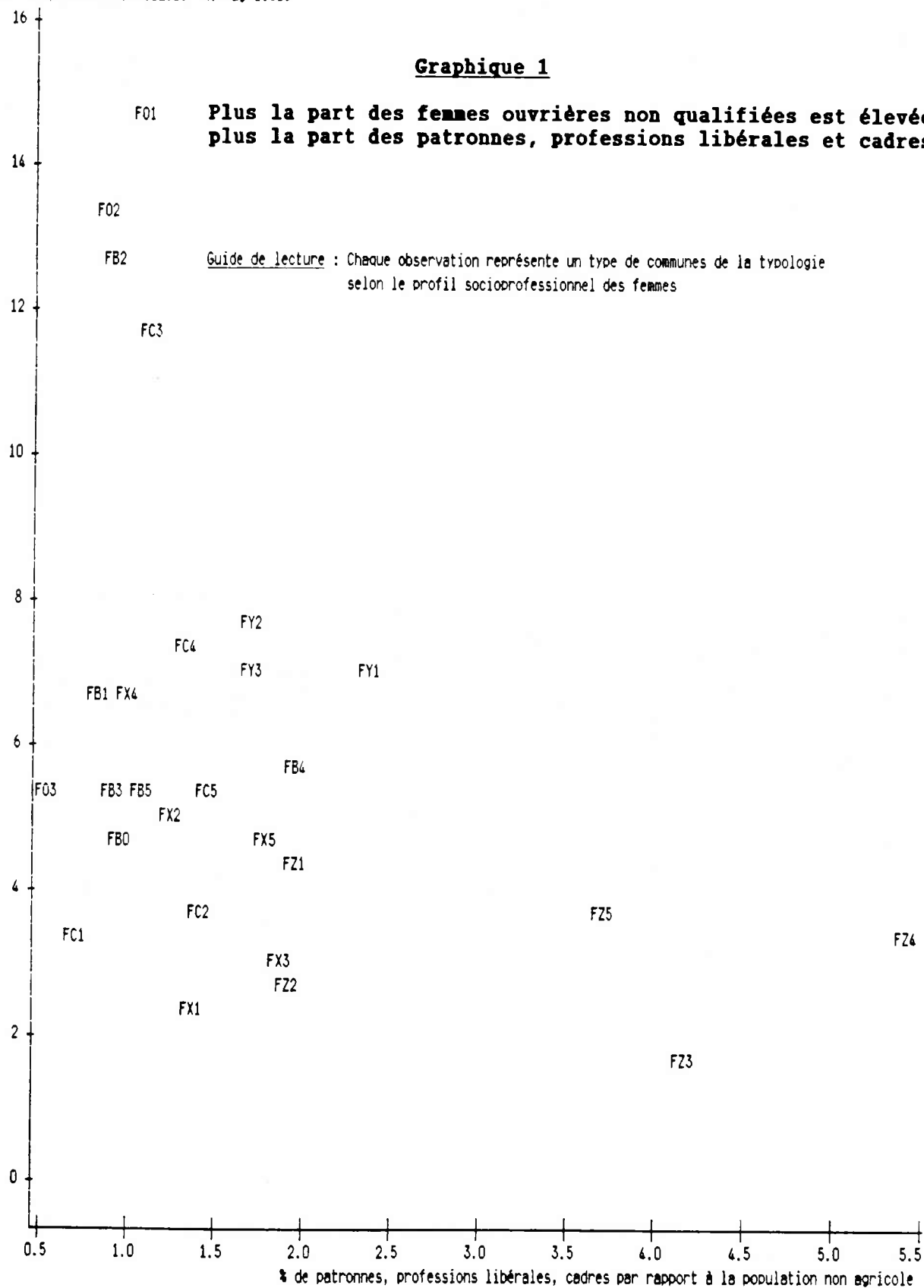
Les ouvriers qualifiés sont plus proches des contremaîtres que des ouvriers non qualifiés, bien qu'ayant des points communs avec ces derniers : l'éloignement des catégories supérieures, la proximité des jeunes chômeurs. Les contremaîtres et les ouvriers qualifiés sont très loin des commerçants et des retraités de toutes catégories. En cela ils tendent à se rapprocher des techniciens.

Pourcentage d'ouvrières non qualifiées
par rapport à la population non agricole

Graphique 1

**Plus la part des femmes ouvrières non qualifiées est élevée,
plus la part des patronnes, professions libérales et cadres est faible**

Guide de lecture : Chaque observation représente un type de communes de la typologie
selon le profil socioprofessionnel des femmes

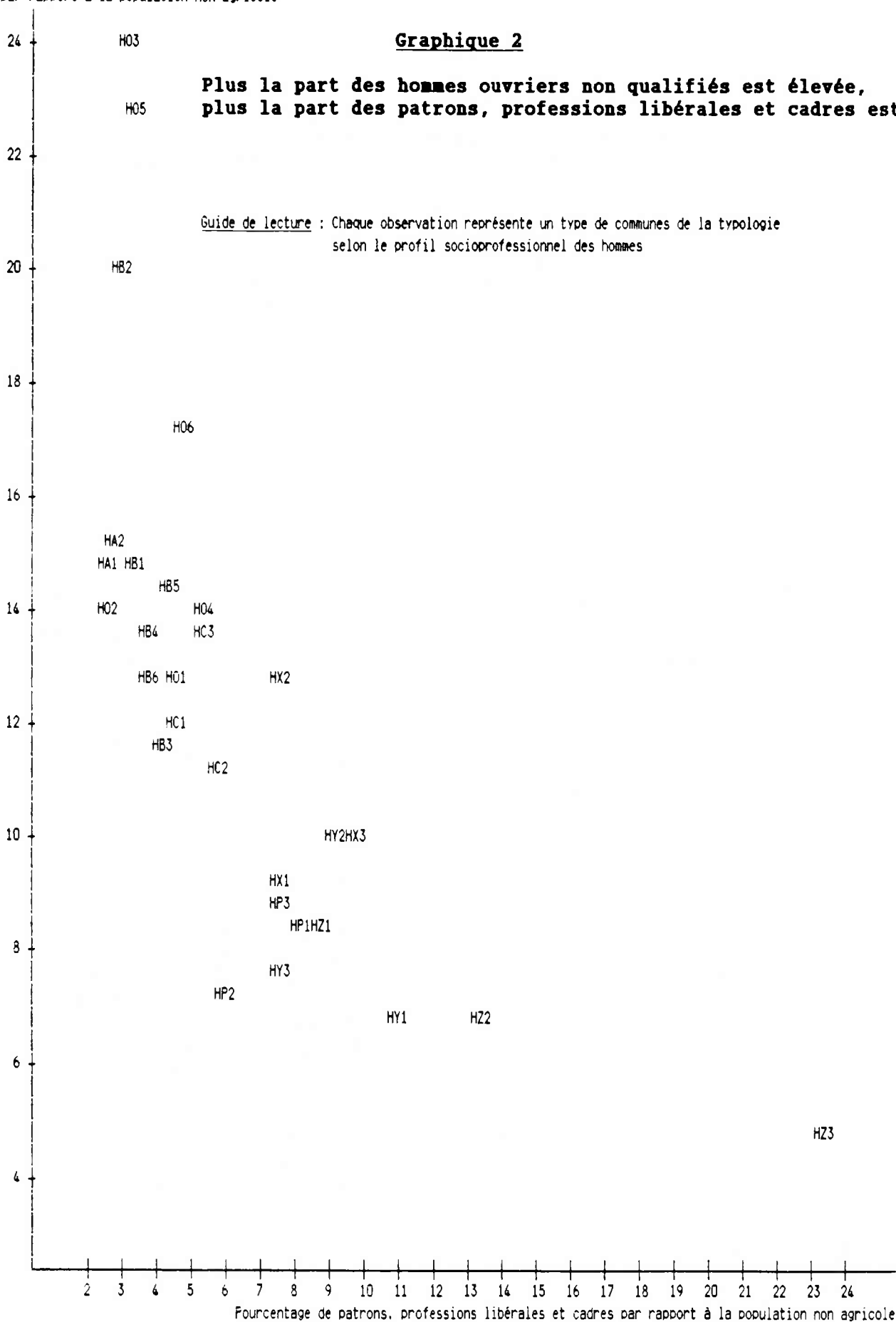


Pourcentage d'ouvriers non qualifiés
par rapport à la population non agricole

Graphique 2

**Plus la part des hommes ouvriers non qualifiés est élevée,
plus la part des patrons, professions libérales et cadres est faible**

Guide de lecture : Chaque observation représente un type de communes de la typologie
selon le profil socioprofessionnel des hommes



Les types ouvriers de communes en dépeuplement rapide, sauf ceux en milieu rural

Les deux typologies femmes et hommes font ressortir d'une part un ensemble de types de communes que l'on peu dire spécifiquement ouvriers, bien que très différents entre eux, et d'autre part des communes à forte proportion d'ouvrières ou d'ouvriers mais insérés dans le milieu rural ou même agricole.

En ce qui concerne les femmes, trois types de communes seulement sont spécifiquement ouvriers :

- le type "*le plus d'emplois ouvriers féminins, industries textiles*" (FO1), qui compte un maximum d'ouvrières actives et retraitées. Grandes communes où dominent l'industrie textile, l'industrie du verre, la production de matériaux de constructions. Elles se dépeuplent à un rythme rapide depuis 1975.
- le type "*communes ouvrières jeunes, fonderie, construction automobile*" (FO2), le seul encore dynamique bien que les ouvrières soient très peu qualifiées.
- le type "*périphérie des bassins miniers, femmes inactives, femmes chômeuses*" (FO3), dont les deux tiers des femmes sont inactives ou chômeuses. L'un des types se dépeuplant le plus rapidement dès 1962. Une forte représentation dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Par ailleurs, on trouve une proportion élevée d'ouvrières dans deux types agricoles :

- le type "*communes agricoles dans bassins industriels*" FB2, où les ouvrières très peu qualifiées travaillent surtout dans des industries agro-alimentaires ou les industries du cuir et du bois.
- le type "*associations agricultrices-ouvrières*" FC3, nettement moins agricole que le précédent et l'un des trois plus ouvriers, à activités traditionnelles : cuir-bois-papier, agro-alimentaire, textiles.

A la différence des communes spécifiquement ouvrières, ces dernières, mi-agricoles, mi-ouvrières sont dynamiques, attirant des populations nouvelles au moins depuis 1975.

Dans la typologie selon la PCS des hommes, deux types non ouvriers comptent une proportion d'ouvriers comparable à celle des types de communes ouvrières : le type "*agricole*" (HB5) et le type "*semi-rural*" (HC3). Mais ils ont tous les deux des caractéristiques qui les distinguent des types ouvriers (présence de cadres ou de professions intermédiaires, forte qualification ouvrière) et un dynamisme remarquable.

Des différences dans les catégories supérieures entre salariés et indépendants

Les patrons et les professions libérales sont très voisins et leur voisinage se ressemble. Ils sont très proches des cadres : les patrons plus proches des cadres du privé, voire des intermédiaires et des employés du privé ; les professions libérales plus proches des cadres du public. Ils voisinent avec les employés du commerce et les employés des services directs aux particuliers, mais non avec les employés du secteur public. Ils voisinent aussi avec les retraités-anciens-indépendants et anciens-cadres-professions-intermédiaires. En revanche, ils sont très loin des ouvriers ;

les professions libérales en particulier sont très loin des ouvriers, qualifiés ou non, et des contremaîtres.

L'opposition de type hiérarchique, entre les communes de cadres et professions libérales et les communes d'ouvriers non qualifiés, est moins accentuée dans la typologie réalisée à partir des profils socioprofessionnels des **femmes** que dans celle concernant les profils des **hommes**.

Cela tient d'abord à la faible proportion de femmes appartenant aux catégories supérieures : 2,2 % seulement sont chefs d'entreprise, professions libérales ou cadres. Le pourcentage rapporté aux actives non agricoles oscille entre 1,5 % et 8,5 % selon les 27 types de communes, avec une relative "concentration" : les trois types les plus huppés en ont de 5,5 à 8,5 % ; les 24 autres en comptent moins de 3,6 %. La proportion d'ouvrières non qualifiées est beaucoup plus importante et varie davantage : de 3 à 26 %.

Chez les femmes, la séparation entre les statuts public et privé est un peu plus nette. Les femmes cadres du privé sont très voisines des intermédiaires du privé et des techniciennes. Tandis que les cadres du secteur public voisinent, d'une part avec les femmes professions libérales, et d'autre part avec les intermédiaires du secteur public. Dans le premier cas l'habitat correspondant est un peu plus périphérique ; il s'agit même souvent d'un habitat périurbain en croissance rapide. Dans le second cas, il est relativement polarisé, des petits centres aux chefs-lieux de département.

Cette perspective est cependant schématique ; on trouve aussi des types de communes relativement périphériques et comptant néanmoins des salariées du secteur public.

En première analyse, on peut dire que le secteur tertiaire, quel que soit le niveau hiérarchique, est plus homogène chez les femmes que chez les hommes. Ce qui signifie d'une part une plus grande proximité chez les femmes entre les professions libérales et les cadres, entre ces deux groupes et les professions intermédiaires, à condition d'en exclure la maîtrise, voire même entre les cadres et les employées administratives du public ou des entreprises.

Le secteur public rassemble davantage les trois catégories : cadres, professions intermédiaires et employées. Alors que les hommes cadres du public sont relativement loin des hommes intermédiaires et employés du public (on constate là encore une opposition hiérarchique plus nette chez les hommes).

Les hommes cadres des secteurs public et privé ont, eux, beaucoup de points communs. Proches voisins des patrons et professions libérales, ils sont aussi voisins des professions intermédiaires et des employés du secteur privé, des techniciens et des employés de commerce. Autres points communs, ils sont particulièrement loin à la fois des ouvriers non qualifiés et des retraités-anciens-employés-ouvriers.

La différence entre eux tient à ce que seuls les cadres du public sont proches des intermédiaires et des employés du public.

Les femmes cadres peu nombreuses et très concentrées sur le territoire

On trouve trois sortes de communes de "cadres" et pourtant la proportion de femmes des catégories supérieures n'y excède pas 4 % !, ce sont :

- le type "*communes urbaines de province, cadres et intermédiaires du secteur public*" (FZ2), qui vient au second rang pour la proportion des femmes et des hommes salariés de l'Etat. Services non marchands et services marchands aux particuliers sont les activités caractéristiques. Ces communes sont surreprésentées dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Aix-en-Provence) et Languedoc-Roussillon (Montpellier).
- le type "*grandes villes, maximum de femmes cadres et professions libérales*" (FZ4) qui correspond aux plus grandes villes: Bordeaux, Caen, Grenoble, Lyon, Nantes, Rouen, Toulouse, la majorité des arrondissements de Paris...
- le type "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes supérieures, jeunes*" (FZ5), type où la fonction publique est bien représentée, de même les organismes financiers, mais ni l'industrie ni le commerce. Communes périphériques des grands pôles où le taux de migrations alternantes est maximum (75 % des actifs).

On peut augurer d'un forte concentration des femmes des catégories supérieures : 23 % des femmes chefs d'entreprise, professions libérales ou cadres résident dans les communes en comptant au moins 6 %, et ces communes hébergent seulement 5 % de la population totale.

Du point de vue de la typologie, deux types surtout représentent une forte concentration des femmes des catégories supérieures, les types FZ4 et FZ5. Ils en concentrent 51 % alors qu'ils ne représentent que 23 % des femmes de plus de 14 ans (tableau 1).

Concentration un peu moins forte de ces professions en ce qui concerne les hommes : les communes comptant au moins 20 % d'hommes appartenant aux catégories des chefs d'entreprise, professions libérales et cadres hébergent 17 % des hommes de ces catégories et 5 % de la population totale.

Les artisans, une catégorie à part sur le territoire

Un peu moins "isolés" que les ouvriers non qualifiés, les artisans sont loin de toutes les catégories d'actifs, à l'exception des commerçants (et des catégories agricoles dont ils sont le plus proches) ; ils sont voisins des retraités-anciens indépendants et anciens-employés-ouvriers.

Ils sont beaucoup plus ruraux que les commerçants et contribuent à la formation des types agricoles et semi-agricoles (après les agriculteurs eux-mêmes évidemment).

Comme les commerçants, ils sont très loin des techniciens et de la maîtrise. Mais il y a entre eux des différences. Ainsi les artisans sont beaucoup plus loin des cadres (du public comme du privé) que ne le sont les commerçants. Ces derniers sont très proches des patrons et professions libérales ou des retraités-anciens-cadres et intermédiaires ; ce n'est pas le cas des artisans.

Chez les femmes l'opposition entre les commerçantes et les salariées non ouvrières (surtout celles du secteur privé) est plus nette que la même opposition pour les hommes.

L'inactivité des femmes, une composante de la structure économique de l'espace

Parmi les femmes de 15 ans au moins, quatre sur dix se déclarent inactives au recensement de 1982. Il n'est pas surprenant que l'inactivité des femmes structure l'espace; on entend par là, qu'elle contribue à la disparité des types socioprofessionnels de communes, certains émergeant du seul fait d'un fort taux de femmes au foyer.

Plus de femmes au foyer dans les centres ruraux et les communes ouvrières en déclin

Le taux d'activité des femmes est maximum d'une part dans les types de communes agricoles, d'autre part dans les types de communes tertiaires.

Pour limiter les effets liés aux différences démographiques - dans certains types les femmes sont jeunes, dans d'autres moins, parfois elles sont souvent seules ou sans enfants, ailleurs plutôt en couple ou avec enfants... - on raisonne sur le taux d'activité des femmes qui vivent en couple et ont au moins un enfant de moins de 16 ans : en moyenne 57 % des femmes vivant en couple et ayant au moins un enfant sont actives.

L'activité des femmes est minimum, d'une part dans deux types de communes ouvriers...

- le type "*périphérie des bassins miniers, femmes inactives-femmes chômeuses*" (FO3), type de communes se dépeuplant depuis 1968, bien que comptant une population relativement jeune. Il y a ici le maximum de familles monoparentales, et relativement beaucoup de travailleurs maghrébins. Le niveau de vie est bas : maisons individuelles surpeuplées, peu de confort, peu de ménages motorisés...
- le type "*communes ouvrières en déclin, femmes inactives ou chômeuses-jeunes*" (FX2), où la part des industries d'extraction est relativement élevée. Ces communes ne doivent leur stabilité démographique qu'à un excédent naturel, lui-même de moins en moins important d'un recensement à l'autre, depuis 1962.

Dans les autres types ouvriers, le taux d'activité des mères est relativement élevé.

...d'autre part dans des types de communes qui ont le caractère de centres ruraux :

- le type "*centres ruraux, indépendantes, inactives et chômeuses*" (FX1) qui se caractérise par l'activité commerciale et une croissance forte, par l'arrivée de populations nouvelles.
- le type "*villes chefs-lieux à profil moyen*" (FX3), type se composant de grandes communes, où les services sont surreprésentés, qui croissent encore mais moins depuis 1975. En dépit de l'inactivité des femmes, le nombre d'enfant par ménage est faible.

- le type "*petits centres ruraux, trace d'agriculture avec industries en déclin*" (FX4). Il s'agit de petites communes dont près de la moitié sont des chefs-lieux de canton, qui compte plus d'emplois que la moyenne dans l'industrie textile, les industries du bois, du cuir et du papier.

Par opposition, les records d'activité des mères de famille sont atteints, soit dans des communes très agricoles :

- le type "*rural profond, type le plus agricole*" (FB1), où le taux d'activité des mères de famille atteint un maximum : 72 % dont beaucoup d'exploitantes agricoles
- le type "*communes agricoles dans des bassins industriels*" (FB2), où ce taux atteint 66 %. C'est le plus industriel des types agricoles. Les femmes y sont surtout employées dans les industries agro-alimentaires et, ce qui va de pair, le commerce de gros alimentaire.

...soit dans des communes urbaines à salariat qualifié non ouvrier :

- le type "*communes d'employées-ouvrières, industries à main d'oeuvre qualifiée, jeunes*" (FY1), communes qui emploient le maximum de techniciens, contremaîtres et ouvriers qualifiés des deux sexes, par rapport à l'ensemble de tous les types de communes.
- le type "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes*" (FZ5). C'est l'un des trois types comptant le plus de femmes cadres et celui comptant le plus de professions intermédiaires.

Il n'y a pas de correspondance stricte entre la tendance à l'inactivité professionnelle des mères et le nombre moyen d'enfants par ménage en ayant au moins un. Ce même résultat ressort aussi de l'étude de la typologie masculine.

Inactivité des femmes ou chômage déguisé ?

La progression du nombre d'actifs demandeurs d'emploi est un fait de société bien connu. Avec plus de deux millions de chômeurs dénombrés au recensement de 1982, cette catégorie avait presque quintuplé par rapport aux résultats du recensement de 1968 (1).

La progression des effectifs de chômeurs est bien plus forte dans la population féminine que masculine. Entre le recensement de 1968 et celui de 1982, le nombre d'hommes au chômage a été multiplié par 3,9 et celui des femmes chômeuses par 5,7. Le taux de chômage des femmes actives est presque le double de celui des actifs masculins.

Chez les femmes comme chez les hommes, deux traits vont de pair avec un faible taux de chômage : c'est soit une forte proportion de population agricole, soit une forte qualification des salariés.

Par contre, les taux de chômage sont élevés dans certains types ouvriers, en particulier dans ceux où les industries sont en déclin.

(1) Pierre-Alain AUDIRAC, "*Recensement de la population 1982. Principaux résultats*", pages 55 et 93 du n° D 97 des Collections de l'INSEE.

Le type féminin qui bat le record du chômage des femmes, est le type "périphérie des bassins miniers, femmes inactives" (FO3), où une femme sur cinq est au chômage. Si l'on croise les deux typologies femmes et hommes, on voit que la moitié de la population de ce type fait partie du type masculin "anciens ouvriers-employés, chômeurs, industries en déclin" (HO2) où le taux de chômage masculin est parmi les plus élevés. Or sur les 282 communes auxquelles aboutit ce croisement, 14 sont situées dans les Ardennes, 20 dans le Gard, 29 en Meurthe-et-Moselle, 49 en Moselle, 58 dans le Nord, et 65 dans le Pas-de-Calais. Avec un grand nombre de petites communes vraiment sinistrées du point de vue de l'emploi des femmes, et d'autres qui bien que plus grandes (plus de 5000 habitants) connaissent un taux de chômage des femmes supérieur à 20 % : Saint-Chamas dans les Bouches-du-Rhône, Grand-Combe dans le Gard, Homecourt et Joeuf en Meurthe-et-Moselle, Algrange, Hagondange, Hayange, Moyeuvre-Grande, Nilvange, Terville en Moselle, et beaucoup de villes du Nord et du Pas-de-calais dont certaines sont de grandes villes : Condé-sur-l'escaut, Denain, Haumont, Raismes, Avion, Bruay-en-Artois, Liévin, Méricourt.

Mais on a vu aussi que ce type FO3 est celui où l'inactivité des femmes est maximum. Ce résultat est général : **les types de communes comptant le plus de femmes au foyer sont aussi ceux où l'on rencontre le plus de chômeuses, et réciproquement.**

La relation étroite entre la proportion de femmes inactives (non retraitées) et la proportion de chômeuses ayant ou non travaillé est un résultat fondamental de ce programme, peut-être le plus important si l'on se place du point de vue de la mesure et de l'indemnisation du chômage.

Il paraît paradoxal que l'analyse de l'inactivité des femmes apparaisse riche d'enseignement. Son importance (près de la moitié des femmes de plus de 15 ans), posait des problèmes pour la construction de typologies basées sur l'activité. Mais **sa relation au chômage**, avec pour base une analyse territoriale est significative, l'inactivité des femmes pourrait bien être du chômage déguisé.. Le pourcentage de femmes inactives (ce sont surtout des femmes au foyer (1)) est fortement corrélé avec la proportion de chômeuses avant le premier emploi et plus significativement encore avec l'ensemble des chômeuses (2).

Vus à travers la typologie "PCS-femmes", les maxima de l'inactivité et du chômage sont atteints, d'une part dans un type de commune ouvrier qui contient bon nombre de communes dans les régions du Nord et de la Lorraine, à la périphérie de bassins miniers, et d'autre part dans des types de communes plutôt surreprésentées au Sud, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées : soit des types semi-agricoles, soit des centres ruraux, bien que l'inactivité des femmes soit fonction inverse de l'activité agricole.

La relation chômage-inactivité est aussi forte entre les types de la typologie PCS-hommes qu'entre ceux de la PCS-femmes. Si on se base sur la typologie PCS-hommes éclatée en 67 types en fonction du profil professionnel féminin, l'importance et l'amplitude de la corrélation entre l'inactivité et le chômage des femmes.

(1) Rappelons que la catégorie "inactif" comporte les personnes au foyer, les étudiants et élèves, les personnes en collectivité, mais ni les chômeurs, ni les personnes à la recherche d'un premier emploi.

(2) Les chômeurs à la recherche d'un premier emploi constituent une des PCS INSEE ; par contre les chômeurs ayant déjà travaillé sont réintégrés dans le groupe de leur dernière PCS.

On constate, d'une part l'intensité de la relation (elle est aussi forte lorsqu'on se restreint aux deux typologies simples). Mais on peut en outre distinguer selon les types de la typologie PCS-hommes ceux où cette relation est particulièrement forte de ceux où elle est faible ou inexistante, en se limitant aux 29 types.

Ainsi, la relation **chômage-inactivité des femmes** est particulièrement forte dans trois des grands groupes de la typologie PCS-hommes : les groupes semi-rural, ouvrier et salarié-qualifié-du-privé. Elle l'est aussi dans deux des types semi-agricoles.

Elle est plus faible dans les types à statut plus élevé (où le chômage est d'ailleurs plus faible), inexistante dans le type le plus huppé. Chacun des types ouvriers en particulier est fortement contrasté. Relevons à titre d'exemple le type HO2 "anciens ouvriers-employés, chômeurs, industries en déclin". Ces communes sont globalement en difficulté. Néanmoins, elles se différencient en trois groupes dont un, HO23, contient beaucoup de femmes au foyer. C'est le plus déclinant des trois. Dans les 67 types, il vient au premier rang pour le poids des chômeurs.

Entre les départements la relation est forte entre le chômage et l'inactivité des femmes. Abandonnant les typologies, on a éprouvé la résistance de cette relation, quelle que soit l'unité d'observation retenue. On retient ici le département qui a l'avantage de situer géographiquement les situations extrêmes. Trois populations pouvaient être séparées : les femmes de 15 à 34 ans, de 35 à 54 ans, de 55 ans et plus. Le résultat n'est intéressant que pour les femmes potentiellement actives, celles de moins de 55 ans.

Le graphique 3 montre l'intensité de la relation observée entre inactivité et chômage pour les femmes de 15 à 34 ans. Chaque point-observation est un département.

Le Languedoc-Roussillon et la partie ouest du Midi-Méditerranéen ont le record du chômage féminin et corrélativement du **pourcentage de femmes au foyer**. Les cinq départements du Languedoc-Roussillon se distinguent nettement au graphique 3. L'Aude, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Gard et la Lozère. Se joignent à eux le Var, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône côté est, et l'Ariège, les Hautes-Pyrénées, le Gers, l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne plus à l'ouest.

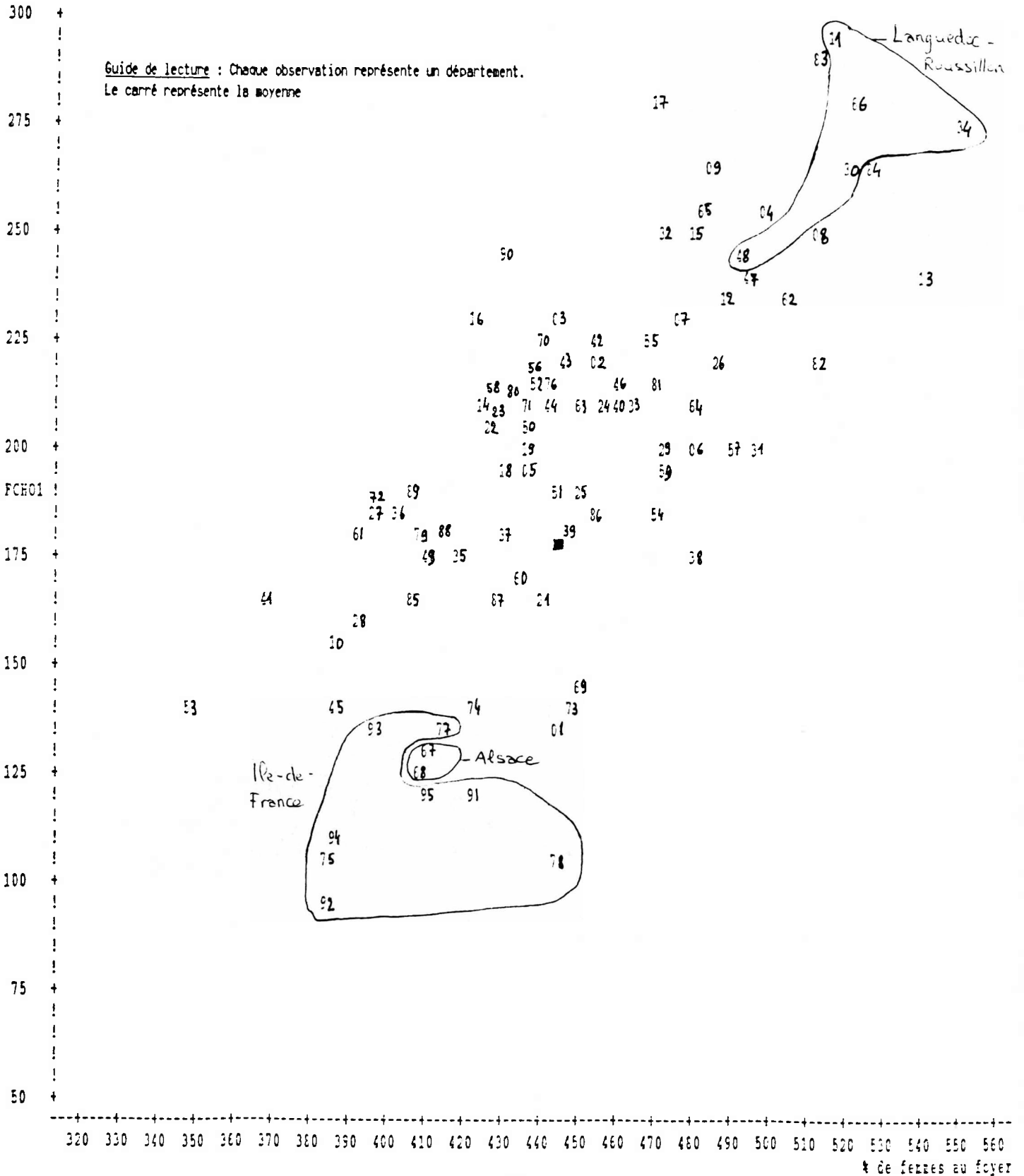
Les résultats sont sensiblement les mêmes quand on s'intéresse aux femmes de 35 à 54 ans avec des différences qui valent d'être soulignées : les départements du Pas-de-Calais et de la Moselle (voire du Nord) se détachent plus nettement ici que chez les plus jeunes, avec toutefois un taux de chômage un peu plus bas que ce qui correspondrait au taux de femmes inactives (ou réciproquement un taux de femmes au foyer plus élevé...).

La région Ile-de-France se distingue à l'inverse par un taux de chômage plus faible et corrélativement un faible pourcentage de femmes au foyer. Il s'agit surtout de Paris, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne, de l'Essonne et du Val-d'Oise. Mais un autre département se distingue : la Mayenne (surtout lorsqu'il s'agit des femmes de 35 à 54 ans) suivi de près par la Sarthe et le Loiret.

Graphique 3

Les proportions de femmes au chômage et de femmes au foyer varient dans le même sens

% de chômeuses



<u>Ile-de-France :</u>	<u>Champagne-Ardenne :</u>	<u>Picardie :</u>	<u>Haute-Normandie :</u>	<u>Centre :</u>	<u>Besse-Normandie :</u>	<u>Bourgogne :</u>	<u>Nord-Pas-de-Calais :</u>
75 Paris	08 Ardennes	02 Aisne	27 Eure	18 Cher	14 Calvados	21 Côte-d'Or	59 Nord
77 Seine-et-Marne	10 Aube	60 Oise	76 Seine-Maritime	28 Eure-&Loir	50 Manche	58 Nièvre	62 Pas-de-Calais
78 Yvelines	51 Marne	80 Somme		36 Indre	61 Orne	71 Saône-&Loire	
91 Essonne	52 Haute-Marne			37 Indre-&Loire		89 Yonne	
92 Hauts-de-Seine				41 Loir-&Cher			
93 Seine-Sat-Denis				45 Loiret			
94 Val-de-Marne							
95 Val-d'Oise							

<u>Lorraine :</u>	<u>Alsace :</u>	<u>Franche-Comté :</u>	<u>Pays de la Loire :</u>	<u>Bretagne :</u>	<u>Poitou-Charentes :</u>	<u>Aquitaine :</u>
54 Meurthe-et-Moselle	67 Bas-Rhin	25 Doubs	44 Loire-Atlantique	22 Côtes-du-Nord	16 Charente	24 Dordogne
55 Meuse	68 Haut-Rhin	39 Jura	49 Maine-et-Loire	29 Finistère	17 Charente-Maritime	33 Gironde
57 Moselle		70 Haute-Saône	53 Mayenne	35 Ile-et-Vilaine	79 Deux-Sèvres	40 Landes
88 Vosges		90 Terr.-de-Belfort	72 Sarthe	56 Morbihan	86 Vienne	47 Lot-et-Garonne
			85 Vendée			64 Pyr.-Atlantiques

<u>Midi-Pyrénées :</u>	<u>Limousin :</u>	<u>Rhône-Alpes :</u>	<u>Auvergne :</u>	<u>Languedoc-Roussillon :</u>	<u>Provence-Alpes-Côte d'Azur :</u>	<u>Corse :</u>
09 Ariège	19 Corrèze	01 Ain	03 Allier	11 Aude	04 Alpes Hte Provence	2A Corse Sud
12 Aveyron	23 Creuse	07 Ardèche	15 Cantal	30 Gard	05 Hautes Alpes	2B Haute Corse
31 Haute-Garonne	87 Haute-Vienne	26 Drôme	43 Haute-loire	34 Hérault	06 Alpes-Maritimes	
32 Gers		38 Isère	63 Puy-de-Dôme	48 Lozère	13 Bouches-du-Rhône	
46 Lot		42 Loire		66 Pyr.-Orientales	83 Var	
65 Hautes-Pyrénées		69 Rhône			84 Vaucluse	
81 Tarn		73 Savoie				
82 Tarn-et-Garonne		74 Haute-Savoie				

Le nombre d'enfants ne paraît pas varier de façon régulière et directement interprétable aux différentes positions de la relation chômage-inactivité des femmes. Evidemment, on ne dispose pas de données sur la descendance finale des femmes, mais seulement - et ceci pour éviter l'effet personnes âgées - du nombre d'enfants par ménage avec enfants. On pourrait penser que ce nombre varie en fonction directe de l'inactivité des femmes. Or il n'y a pas de relation décelable.

Ainsi, l'activité ou l'inactivité des femmes dépend des emplois offerts. Là où il y a des emplois, les femmes travaillent ; elles ne sont ni au chômage, ni au foyer. Là où les emplois sont rares, les femmes sont chômeuses ou au foyer. L'inscription territoriale de cette relation ôte toute ambiguïté à cette interprétation et lui donne son importance. L'emploi potentiel des femmes est certainement très supérieur aux évaluations des statistiques d'activité et de chômage et le décalage entre l'activité potentielle féminine et l'activité enregistrée devrait aller croissant dans le temps au fur et à mesure de l'arrivée des générations nouvelles.

Une ségrégation territoriale selon l'âge

Les retraitées ont un voisinage d'agricultrices ou d'indépendantes

L'allongement de l'espérance de vie en France à la naissance est tout à fait spectaculaire dans les trente dernières années, de l'ordre de dix années pour les femmes et de huit ans pour les hommes. A la naissance, l'espérance de vie de la population féminine est de 79 ans, et celle masculine de 71 ans (1).

Non seulement la mortalité recule, mais encore les habitants de la France font de moins en moins d'enfants, la conséquence de ces deux phénomènes est que la population âgée occupe un poids de plus en plus important dans la population.

Au recensement de 1968, la part des personnes âgées d'au moins 75 ans dans la population totale était de 5,1 %, en 1982 elle est passée à 6,6 % (2).

Les retraitées voisinent en premier lieu avec la population agricole. Plus précisément elles contribuent à la structure des types de communes agricoles, qui se différencient, entre autres, par le poids de cette catégorie ; on trouve des types très jeunes et d'autres au contraire où les retraitées représentent au moins le quart des femmes de 15 ans et plus.

Mais même en milieu agricole, les retraitées ont un voisinage différent.

Tout d'abord le type "*rural profond, type le plus agricole*" (FB1) compte 27 % de retraitées, dont 20 % sont d'anciennes agricultrices. C'est le type le plus agricole de tous et il s'agit d'une agriculture active : 25 % de femmes sont exploitantes agricoles. Ce sont des communes qui se sont fortement dépeuplées. Toutefois ce dépeuplement s'est presque stoppé entre 1975 et 1982.

(1) Dinh QUANG-CHI, "La population française de 1950 à 2010", in *Données Sociales 1987*, INSEE.

(2) Pierre-Alain AUDIRAC, "Recensement de Population de 1982. Principaux résultats", tableau page 45, *op.cit.*

Un autre type émerge du fait uniquement de sa proportion de retraitées (30 %), c'est le type "*agriculture, population âgée*" (FB5). Les retraitées de l'agriculture y sont en nombre maximum. A part cela on trouve surtout des commerces de détail, des services aux particuliers, des hôtels-café-restaurants. C'était un des types les plus déclinants jusqu'en 1975. Mais depuis cette date, le solde migratoire est positif.

Un autre voisinage pour les retraitées : celui des ouvrières non qualifiées en milieu rural, avec le type "*communes agricoles dans bassins industriels*" (FB2). Il compte 25 % de retraitées. C'est le plus ouvrier des types agricoles. Les industries agro-alimentaires, les industries du cuir, du bois, les industries textiles y sont très représentées. Ce type commence à se repeupler depuis 1975 après avoir connu un fort déclin démographique.

Voisinage de commerçantes et d'artisanes pour certaines retraitées dans deux types qui ont en commun une certaine activité touristique :

- le type "*gros centres ruraux - métiers indépendants-personnes âgées*" (FC2). Ce type est le plus commerçant. On y trouve en particulier le plus de femmes employées dans les hôtels-café-restaurants. Ce sont des grandes communes, souvent chefs-lieux de canton, connaissant un certain dynamisme démographique (par migration). On y trouve le plus de résidences secondaires. Bon nombre sont localisées en Midi-Pyrénées ou en Aquitaine.
- le type "*communes de retraitées, activité commerciale (FZ2)*". Il fait partie d'un groupe au statut social plus élevé que celui des précédents. Ces communes ont une proportion assez forte d'anciennes indépendantes, d'anciennes cadres-intermédiaires ainsi que d'anciennes employées-ouvrières. Elles correspondent à des migrations de retraites dans des communes touristiques et comptent, elles aussi, beaucoup d'hôtels-café-restaurants, de résidences secondaires.

Inversement, ces types de communes comptent le moins de jeunes de moins de 20 ans. Toutefois un type se signale par, simultanément, peu de jeunes et peu de personnes âgées : le type "*grandes villes, maximum de femmes cadres ou professions libérales*" (FZ4), type assez parisien où les femmes sont rarement inactives, qu'on reverra plus loin à propos des personnes seules.

Les retraitées ouvrières loin des autres retraitées

La proportion maximum de retraitées anciennes employées-ouvrières est atteinte dans un type du groupe ouvrier, le type "*le plus d'emplois féminins ouvriers, industries textiles*" (FO1). Mais ce type compte peu de retraitées des autres catégories.

Dans la typologie des communes basée sur le profil des hommes, on retrouve les types les plus âgés soit dans le rural profond à agriculteurs retraités, soit dans des communes touristiques à association "retraités aisés-commerçants-artisans". Deux des types ci-dessus ont ces caractéristiques : les types FB5 et FZ2. En particulier, presque toutes les communes du type "*communes de retraitées, activité commerciale*" (FZ2) correspondent dans la typologie masculine au groupe "*indépendants et retraités, communes touristiques*" (HP).

On observe donc une grande spécificité du voisinage des retraitées sur le territoire, mais aussi une grande concentration. Ainsi l'ensemble des communes françaises ayant au moins 25 % de femmes retraitées (pourcentage calculé sur l'ensemble des femmes de 15 ans et plus), héberge au total 19.1 % des retraitées et seulement 10.5 % de la population féminine.

La concentration des hommes retraités est du même ordre : l'ensemble des communes comptant chacune au moins 25 % de retraités héberge 21.9 % des retraités et seulement 12.5 % de la population masculine.

Les moins de vingt ans, dans les communes ouvrières ou hors des villes

Ces typologies font apparaître un environnement spécifique des jeunes de moins de 20 ans. Ils sont surreprésentés d'une part dans les espaces périurbains, d'autre part dans les communes ouvrières.

Un seul des types ouvriers concernés par le poids des jeunes semble encore dynamique, les autres sont des types fortement touchés par la crise :

- le type "*communes ouvrières - jeunes - fonderie-construction automobile*" (FO2) compte 34 % de jeunes de moins de 20 ans ; c'est un maximum. Le nombre moyen d'enfants pour les ménages avec enfant est aussi maximum. C'est le seul des types ouvriers connaissant une certaine croissance démographique, encore semble-t-elle ralentir depuis 1975.
- le type "*périphérie des bassins miniers femmes inactives-femmes chômeuses*" (FO3) compte 32 % de jeunes. C'est au contraire le type le plus déclinant des types ouvriers. Il a un caractère périphérique si l'on en juge par le taux de migrations alternantes ; c'est l'un des types où le pourcentage d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence est le plus élevé : 65 %. On ne peut appeler ces communes périurbaines. Pour travailler, les actifs quittent leurs communes où il n'y a plus d'emploi.
- le type "*communes ouvrières en déclin, femmes inactives-femmes chômeuses*" (FX2) compte 32 % de jeunes. C'est paradoxalement dans ce type en déclin qu'on observe le maximum de logements construits après 1975.

Les types non-ouvriers comptant beaucoup de jeunes sont représentatifs du dynamisme périurbain :

- le type "*habitat périphérique en forte croissance, agricultrices, salariées qualifiées*" (FC5) compte 32 % de jeunes de moins de 20 ans. Type à la fois le plus agricole des types semi-agricoles et comptant (par rapport à eux) le maximum de cadres et de professions intermédiaires. Ce type est l'un des deux les plus dynamiques du point de vue du peuplement par migration entre 1975 et 1982. Beaucoup de ces communes sont rurales mais le taux des migrations domicile-travail est l'un des quatre plus élevé : 61 % des actifs.
- le type "*périurbain très dynamique, employées-intermédiaires, jeunes*" (FX5) compte 34 % de jeunes. Un type "*classes moyennes*" comme sa désignation le suggère. C'est le plus dynamique de tous, avec un taux global de croissance annuel de 3.2 % entre 1975 et 1982 (4.4 % dans la période précédente). Un taux maximum de migrations domicile-travail ; en particulier 73 % des femmes actives ayant un enfant de moins de 16 ans travaillent hors de leur commune de résidence.

- le type "habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures" (FZ5) compte un tiers de jeunes de moins de 20 ans. Beaucoup de femmes cadres et professions intermédiaires surtout du secteur public, des employées du privé et du public. Peu d'industries, peu de commerces de détail. Ce type vient au second rang pour la croissance démographique mais avec une très nette décélération de cette croissance entre les trois dernières périodes intercensitaires. Mais il demeure loin en tête pour la croissance naturelle, sans fléchissement apparent. Les trois quarts des actifs travaillent hors de leur commune de résidence (proportion maximum).

Ces types périurbains jeunes se distinguent aussi par un nombre moyen d'enfants (nombre calculé sur les ménages avec enfant pour atténuer les effets de pyramide des âges) un peu plus élevé que les types non périurbains de morphologie socioprofessionnelle proche. Mais cette moyenne est cependant nettement plus faible que dans les types ouvriers ou semi-agricoles.

On peut parler d'une certaine concentration des jeunes dans l'espace, mais rien à voir avec ce qui se passe pour les personnes âgées : les communes comptant au moins 30 % de jeunes de moins de 20 ans hébergent 49 % de ces jeunes et représentent 41 % de la population totale.

Il est surtout important de relever les caractéristiques de leurs deux formes d'environnement du point de vue des ressources éducatives et culturelles : qu'il s'agisse de l'éloignement des centres en habitat périurbain ou des problèmes économiques qui se posent aux communes ouvrières touchées par la crise, ni l'une ni l'autre ne réunissent les conditions d'un fort patrimoine en équipements collectifs.

Notons que de premiers travaux ont été réalisés par l'équipe, sur les relations entre la richesse en équipements collectifs et la morphologie socioprofessionnelle des communes (typologie construite à partir du recensement de 1975). Ces travaux concluaient à une grande inégalité liée à la composition sociale des communes (1).

L'arrêt de la croissance urbaine

La grande mutation qu'avaient révélé les résultats du recensement de 1975 était l'extension du salariat féminin. Le principal enseignement du recensement de 1982 est la substitution de l'exode urbain à l'exode rural. Dès l'année de ce recensement, Jacques BOUDOUL et Jean-Paul FAUR mettaient l'accent sur ce phénomène (2). De 1850 à 1975, on avait enregistré une croissance régulière de la part de la population urbaine, en fin de période cette croissance était particulièrement forte pour les communes périphériques appartenant à des unités urbaines. Entre 1975 et 1982, le flux migratoire entre monde rural et monde urbain s'inverse. Seul l'excédent naturel - plus de naissances que de décès - permet aux communes urbaines de ne pas perdre d'habitants.

(1) Nicole TABARD, Patrick CLAPIER et Hugues de ROQUEFEUIL, "Inégalités écologiques et inégalités sociales entre communes", Rapport CREDOC, Août 1984.

(2) Jacques BOUDOUL et Jean-Paul FAUR, "Renaissance des communes rurales ou nouvelles forme d'urbanisation ?", in *Economie et Statistique*, n° 149, novembre 1982, INSEE.

L'apparition du développement périurbain avait fait l'objet de publications dès avant le recensement de 1982 (1), mais dans la dernière période intercensitaire ce phénomène était moins répandu.

Un article plus récent d'Alberto LOPEZ permet de suivre l'évolution entre 1962 et 1982 pour les cinq catégories INSEE de communes (2). Les communes rurales en zone de peuplement industriel et urbain (ZPIU), déjà en croissance entre 1968 et 1975, connaissent une accélération du mouvement entre 1975 et 1982. C'est dans cette catégorie que le solde migratoire est le plus positif.

Les communes hors ZPIU réussissent sur la dernière période à freiner l'hémorragie de population qu'elles connaissaient entre 1962 et 1975, leur solde migratoire devient même légèrement positif entre 1975 et 1982. Elles ont donc profité, mais plus indirectement, de la périurbanisation.

Parmi les communes urbaines, seules celles faisant partie des plus petites agglomérations - de moins de 20 000 habitants - conservent un solde migratoire positif entre 1975 et 1982 et continuent de croître notablement, mais à un rythme ralenti par rapport aux périodes antérieures, et bien inférieur à celui des communes rurales en ZPIU.

Tant les unités urbaines de grande taille (plus de 100 000 habitants) que celles de taille moyenne (de 20 000 à 100 000 habitants) connaissent un arrêt de leur croissance, et leur solde migratoire devient nettement négatif alors qu'il était très positif entre 1962 et 1968, et positif mais plus faiblement entre 1975 et 1982.

La croissance des communes rurales proches des villes est à relier au mouvement de développement de l'accession à la propriété, de l'habitat individuel, ainsi qu'à la tendance à l'agrandissement de la taille des logements. Cette déconcentration urbaine ne s'accompagne pas d'un changement significatif de localisation des emplois des pôles urbains vers des communes plus petites. Il en résulte une augmentation de la part des actifs qui quittent leur commune pour aller travailler, et plus encore par une augmentation notable des distances parcourues (3). Assez logiquement, et ceci malgré la crise économique, l'équipement automobile des ménages continue de progresser (4).

(1) . Gérard BAUER et Jean-Michel ROUX, "La rurbanisation ou la ville éparpillée", Editions du Seuil, 1976.

. Jacques MAYOUX, "Demain, l'espace. L'habitat individuel périurbain", Rapport de mission d'Etudes, La Documentation Française, 1979.

(2) Alberto LOPEZ, "Croissance des villes - des différences selon les régions", in Données Sociales 1987, INSEE.

(3) Christophe TERRIER, "Aller travailler : toujours plus loin", in Données Sociales 1987, INSEE.

(4) . Jean-Loup MADRE, "L'automobile en période de crise. Motorisation et usage depuis dix ans", in Consommation et Modes de Vie-Chroniques du CREDOC, n° 2, mai 1985

. Jean-Loup MADRE et Tuwfiq AMATOUSSE, "L'automobile en période de crise. Le parc et ses utilisations", Rapport CREDOC, décembre 1986.

Techniciennes et techniciens, à l'opposé des chômeurs

Les techniciens constituent une catégorie très intéressante pour le repérage des aires les plus dynamiques. Ils se trouvent surreprésentés dans les types de communes connaissant la croissance la plus rapide - communes généralement périurbaines -.

Les techniciens représentent la catégorie la plus éloignée territorialement des professions indépendantes (artisans et commerçants) et des retraités, tout spécialement les anciens-indépendants et les anciens-employés-ouvriers. On retrouve ces traits chez les contremaitres, à un degré moindre.

Techniciens et contremaitres ont un autre point commun : ce sont les deux catégories les plus distantes des chômeurs (1) (il s'agit de l'ensemble des chômeurs, qu'ils aient ou non travaillé).

Le graphique 4 met en relation le pourcentage de techniciennes et contredames et celui des chômeuses. Le graphique 5 est son parallèle concernant les hommes. Il est clair que ces deux grandeurs varient en sens inverse. Ces graphiques permettent une comparaison rapide entre les types du point de vue de la **dynamique économique**.

Si la croissance démographique va de pair avec une surreprésentation des techniciens, la réciproque n'est pas vraie : des types peuvent être très "techniciens" et correspondre à des communes en stagnation démographique, mais ce sont alors des grandes villes, où résident des salariés très qualifiés. On verra qu'en Ile de France la relation entre la technologie et le dynamisme démographique est systématique.

Pour l'ensemble des communes françaises, sur les six types de communes à "fort" pourcentage de techniciennes et à taux relativement faible de chômage féminin (moins de 14 %) seuls sont dynamiques, et même les plus dynamiques, les types périurbains relevés précédemment pour leur forte proportion de jeunes de moins de 20 ans, à savoir les types FC5, FX5 et FZ5. Les autres FY1, FY3 et FZ4 sont très urbains et à ce titre, leur population stagne.

En dépit du petit nombre de techniciennes et de contredames (les taux sont tous inférieurs à 1 % pour les 27 types de communes) la relation négative entre la proportion de chômeurs et celle de techniciens est encore plus forte concernant les femmes (cf. la comparaison des graphiques 4 et 5).

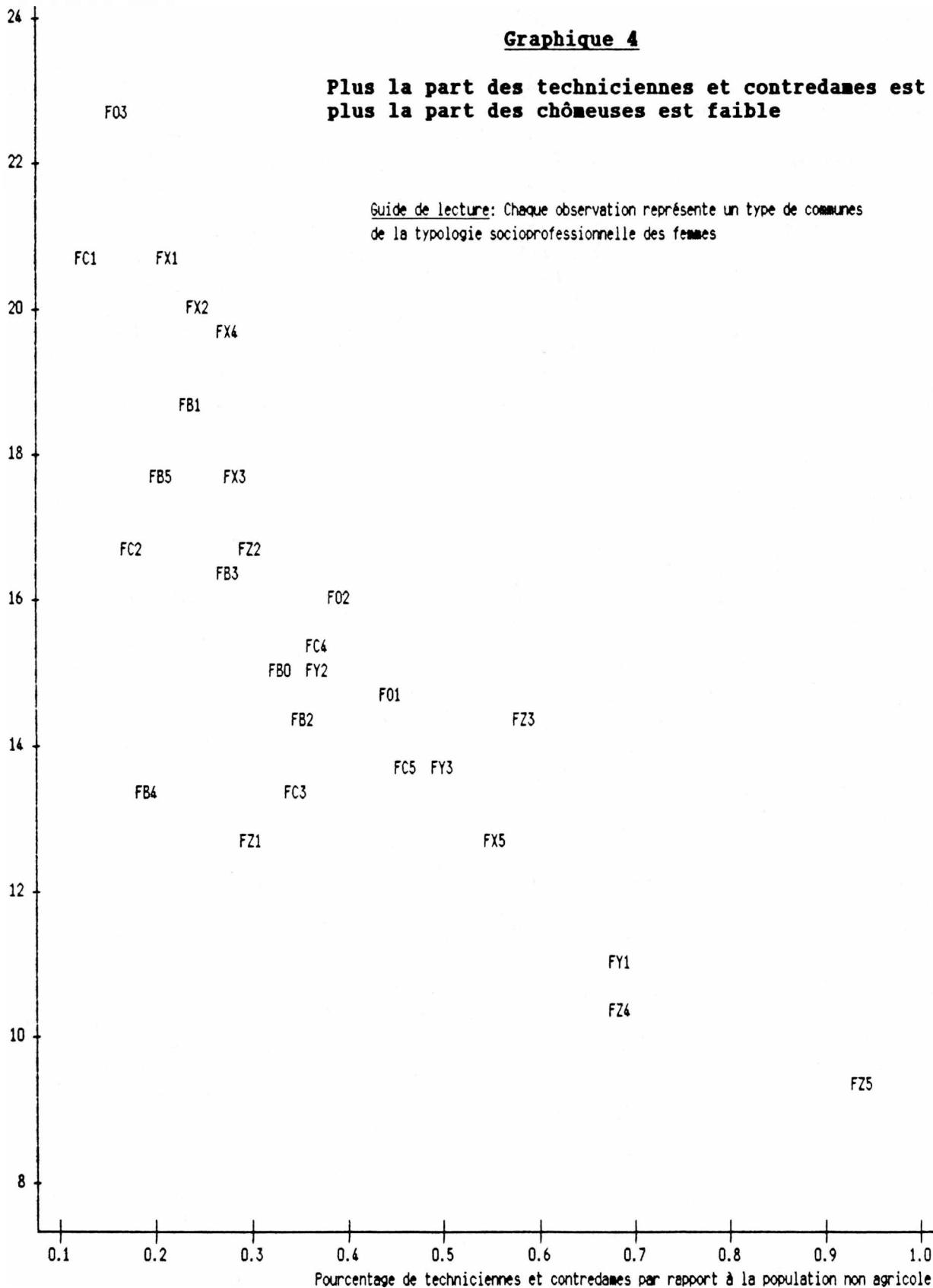
(1) Du point de vue des PCS, les chômeurs ayant déjà travaillé sont intégrés dans leur ancienne catégorie et ne peuvent en être dissociés dans les fichiers communaux utilisés. Mais ils y figurent également réunis en une seule catégorie "chômeurs". Ceci permet l'analyse de la relation figurant aux graphiques 4 et 5.

Pourcentage de chômeuses par rapport
à la population salariée

Graphique 4

**Plus la part des techniciennes et contredames est élevée,
plus la part des chômeuses est faible**

Guide de lecture: Chaque observation représente un type de communes
de la typologie socioprofessionnelle des femmes

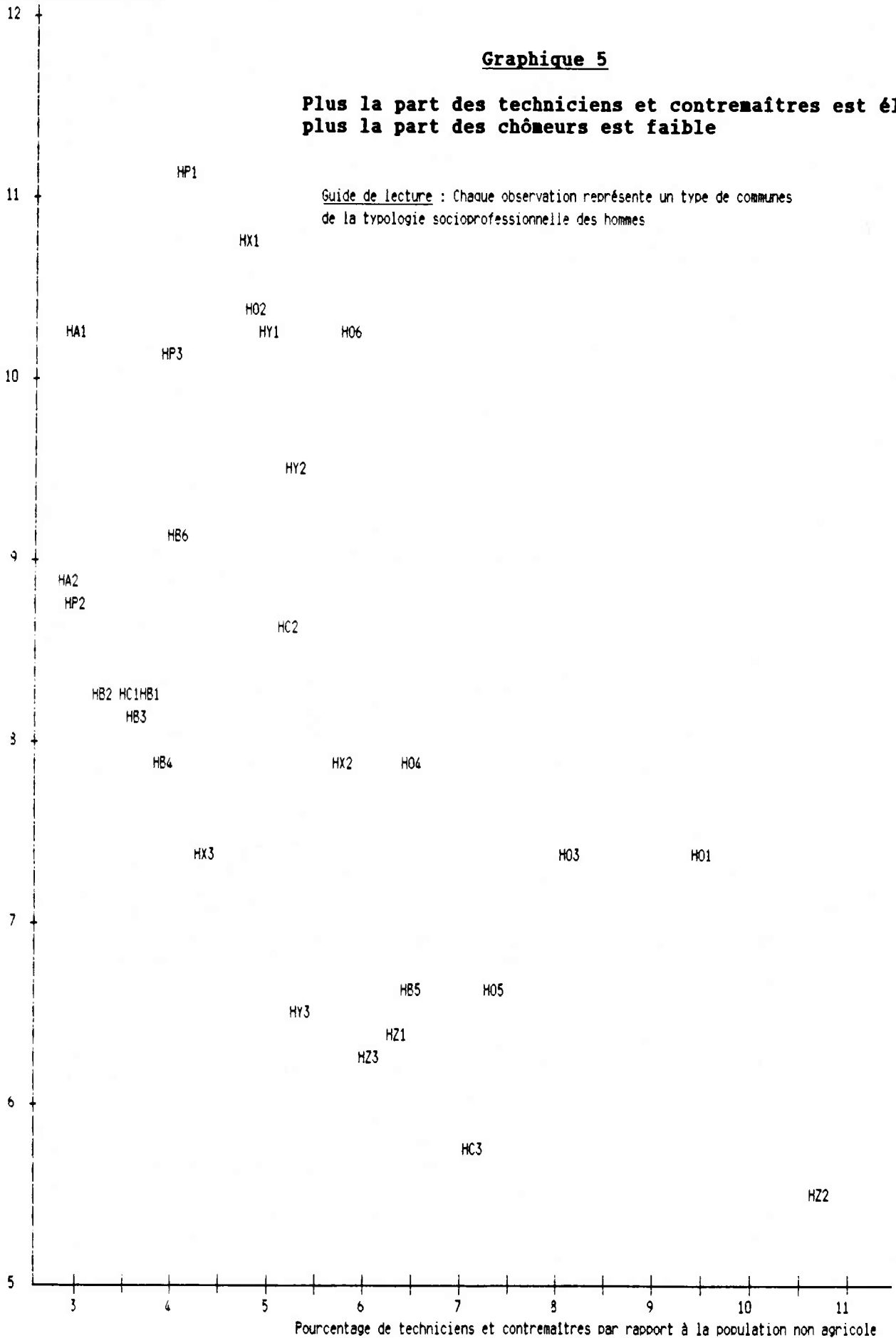


Fourcentage de chômeurs par rapport
à la population salariée

Graphique 5

**Plus la part des techniciens et contremaîtres est élevée,
plus la part des chômeurs est faible**

Guide de lecture : Chaque observation représente un type de communes
de la typologie socioprofessionnelle des hommes



Une inégalité fondamentale pour l'avenir des communes : leur taux de variation démographique

Comme on vient de le voir, les trois types FX5, FC5 et FZ5, se caractérisant par le poids des jeunes, sont aussi l'exemple de la croissance la plus rapide. Ils attirent en général des populations nouvelles, plus qu'ils ne croissent par l'excédent des naissances sur les décès. A l'exception du type "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes supérieures, jeunes*" (FZ5) dont le solde migratoire croît fortement depuis longtemps (depuis la dernière guerre) et qui connaît une croissance naturelle soutenue.

Ces trois types comptent la plus grande proportion d'accédants à la propriété. Il s'agit d'habitat périphérique de grandes métropoles à la population jeune et aux salariées assez qualifiées.

A part le type "*rural profond, type le plus agricole*" (FB1), les types des deux premiers groupes, à la population féminine agricole ou semi-agricole, sont en croissance entre 1975 et 1982. Pour les types du groupe agricole, leur croissance actuelle est un véritable retournement de tendance, car dans les périodes antérieures c'était l'hémorragie de leur population qui caractérisait leur évolution.

Il n'en est pas du tout de même des communes ouvrières. Deux des trois types sont en déclin : leurs habitants en partent plus qu'ils n'y arrivent. Le seul qui est encore en croissance, le plus jeune (FO2), doit son dynamisme plus à l'excédent des naissances sur les décès, qu'à son solde migratoire qui n'est que légèrement positif.

L'évolution des communes du groupe "*à forte proportion d'inactives et de chômeuses*" (FX) est variable d'un type à l'autre.

Tous les types du groupe "*communes urbaines à population jeune salariée, femmes employées*" (FY) se dépeuplent rapidement : ils ont tous les trois des soldes migratoires nettement négatifs. La population étant jeune, on enregistre un excédent des naissances sur les décès, ce qui limite les effets du dépeuplement par émigration de ces communes d'assez grande taille.

Enfin, dans le groupe "*communes de cadres et professions intermédiaires*" (FZ), deux types comprenant des petites communes incluses dans de grandes agglomérations, à savoir "*les communes urbaines de province, cadres et intermédiaires du secteur public*" (FZ3) et surtout le type "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes*" (FZ5) sont en forte progression grâce aux effets conjugués du solde migratoire et du solde naturel.

Le type "*communes de retraitées, activité commerciale*" (FZ2) attire lui-même plus d'habitants qu'il n'en voit partir, mais la structure d'âge de sa population fait qu'il enregistre plus de décès que de naissances, ce qui entrave son dynamisme.

Plus de la moitié de la population de ce groupe réside dans les communes du type "*grandes villes, maximum de femmes cadres et professions libérales*" FZ4. Quand il ne s'agit pas d'arrondissements de Paris, ce type inclut surtout de grandes communes de province, en particulier des capitales régionales. Ce type se dépeuple rapidement. Les effets du solde naturel ne compensent qu'en partie ces départs.

C'est dans ce type à statut social le plus élevé que la multimotorisation est la plus faible. Ce résultat n'est plus surprenant quand on pense à l'importance de l'offre de transports publics de ces communes. A l'inverse, la part de la population faisant partie de ménages avec deux voitures est forte dans les types agricoles et semi-agricoles, et surtout dans deux types périurbains en forte croissance grâce au développement de l'accession à la propriété, le type "*habitat périphérique en forte croissance, agricultrices, salariées qualifiées*" (FC5) et le type "*périurbain très dynamique, employés-intermédiaires, jeunes*" (FX5).

Dans le domaine de l'habitat comme dans celui de l'évolution des communes, la typologie selon le profil professionnel des hommes fait ressortir de nombreux phénomènes communs à ceux soulevés ici : le développement des zones périurbaines (le taux de migrations alternantes varie de 27 à 79 % entre les 29 types de cette typologie), le déclin des grandes villes aux classes moyennes salariées (entre ces mêmes types le taux annuel de variation démographique des types entre les deux derniers recensements varie entre -0.9 et +2.8 %), le faible confort des logements des communes agricoles compensé sans doute par l'importance de l'habitat individuel en grands logements.

Dans cette typologie apparaît l'absence de monopole des communes ouvrières pour les HLM : le taux de locataires en HLM varie de 14 à 31 % ; il est en moyenne de 20 % dans l'ensemble des communes ouvrières, dont 31 % pour les communes ouvrières les plus qualifiées. Il est de 30 % pour les types "*classes moyennes du public*" et "*grandes villes salariés cadres et intermédiaires et hommes inactifs*".

Enfin, la population ouvrière étant plutôt masculine, on a une représentation plus complexe de la diversité des conditions de vie et de l'évolution des types de communes ouvrières pour la typologie basée sur le profil homme que sur celle reposant sur le profil femme.

Les Femmes seules, une population hétérogène

Les personnes âgées sont souvent des personnes seules. La forte progression dans les dix dernières années de la cohabitation hors mariage (1) n'a pas compensé l'effondrement du nombre des mariages. La baisse de la nuptialité et de la fécondité, la progression du divorce (2) tous ces phénomènes contribuent à la tendance à la diminution du nombre de personnes par ménage. La part des ménages d'une seule personne passe de 20 % des ménages en 1968, à 25 % en 1982. Dans le même temps, ceux de cinq personnes et plus passent de 19 % en 1968 à 12 % en 1982 (3). On aurait spontanément tendance à associer personnes seules et population âgée. En effet, 47 % des personnes vivant seules sont des personnes âgées de 65 ans et plus, et quatre fois sur cinq il s'agit de femmes.

(1) Henri LERIDON et Catherine VILLENEUVE-GOKALP, "Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes", in *Population*, n° 2, 1988, INED.

(2) Brigitte MUNOZ-PEREZ, "Le divorce", et Guy DESPLANQUES, "Le calendrier des familles", in *Données Sociales 1987*, INSEE.

(3) Pierre -Alain AUDIRAC, "Recensement de Population de 1982. Principaux résultats", page 65, op. cité.

Deux types de communes complètement différents comptent le maximum de femmes seules :

- le type "*grandes villes, maximum de femmes cadres et de professions libérales*" (FZ4) compte le plus de femmes seules : 37 % des ménages. Ce n'est cependant pas un type âgé. Et on a vu qu'il compte très peu de jeunes. Le poids des cadres des deux sexes est maximum dans ce type. C'est l'un des trois types les plus parisiens. La presque totalité de ces communes fait partie d'une unité urbaine d'au moins 100000 habitants. Ce type a près de la moitié de sa population en commun avec le type de la typologie masculine "*banlieues chic et quartiers de Paris, communes les plus huppées*" (HZ3) qui, lui aussi, compte le maximum de personnes seules.
- le type "*communes de retraitées, activité commerciale*" (FZ2) est, comme on l'a vu précédemment, typique des migrations de retraites. Il héberge le plus de personnes seules (30 % des ménages).

Autre constatation commune avec la typologie hommes : ce ne sont pas dans les types agricoles qu'on trouve le plus de personnes seules, bien que la population y soit souvent âgée. Par ailleurs, les comportements peuvent être plus traditionnels.

A l'inverse, les trois types où l'on trouve le moins de personnes seules (de 13 à 17 % des ménages) sont les trois types périurbains sélectionnés plus haut comme comptant le maximum de jeunes de moins de 20 ans. Ils ont en commun d'être des communes en forte croissance, se développant grâce au dynamisme de l'accession à la propriété en maison individuelle. Ce type d'habitat draine surtout des familles.

Le statut d'occupation du logement fortement lié à la morphologie sociale des communes

En matière de confort du logement, le parc français des résidences principales poursuit, entre 1968 et 1982, la tendance à l'amélioration entamée auparavant.

Les logements sont plus grands en moyenne. De 3,29 pièces par logement, on passe une quinzaine d'années plus tard à 3,65 pièces. Les logements équipés de salles de bains avec baignoire ou douche passent de 47,5 % des logements à 84,7 % en 1975, ceux avec WC intérieurs de 54,8 % en 1968 à 85,0 % en 1975, ceux avec chauffage central de 34,8 % à 67,5 %. Le téléphone, présent dans moins d'un logement sur six en 1968, est là dans les trois-quarts des résidences principales en 1982. Les logements sans eau courante sont rarissimes aujourd'hui (1).

La crise du logement des années 1950, due aux effets conjugués des destructions de la guerre, de l'exode rural et de la tendance à la décohabitation entre générations s'est résolue surtout par la construction d'appartements dans des immeubles collectifs. Dans les années 1970, on assiste à un retournement de cette tendance, la part des résidences principales en habitat individuel est passée de 50,6 % en 1968 à 54,0 % en 1982

(1) Cf. Pierre-Alain AUDIRAC, "*Recensement de la population 1982. Principaux résultats*", page 93 du n° D 97 des Collections de l'INSEE, op. cité.

Ce développement de l'habitat individuel va de pair avec la progression du statut de propriétaire : la part des résidences principales occupées par des propriétaires ou accédants a progressé nettement, de 43,2 % en 1968 à 50,7 % en 1982 (1). Dans le même temps, ont diminué les proportions de locataires de logements vides et meublés et de ménages logés par l'employeur.

La pertinence de ces typologies, reposant sur le profil professionnel, se vérifie sur cet autre champ qu'est le logement. Le pourcentage de ménages en maison individuelle varie de 73 %, il s'agit comme on peut s'y attendre, du type "rural profond", à 21 % pour le type "habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures", ce qui est moins attendu. L'habitat périphérique ne se caractérise d'ailleurs pas par la densité de maisons individuelles.

Sur le plan du confort, on remarque de fortes oppositions entre, d'un côté les communes à dominante agricole où dans la plupart des types moins de la moitié de la population vit dans des logements confortables (c'est-à-dire équipés de WC intérieurs, d'une salle de bains avec baignoire ou douche et de chauffage central) et des types à salariat qualifié, très urbains ou périurbains, où au moins les trois-quarts de la population vit dans des logements confortables, ces derniers sont, dans l'ordre décroissant du confort :

- le type "habitat périphérique, salariées des classes moyennes supérieures jeunes" (FZ5),
- le type "communes d'employées ouvrières, jeunes, industries à main d'oeuvre qualifiées" (FY1)
- le type "périurbain très dynamique, employées intermédiaires jeunes" (FX5)
- le type "communes urbaines de province, cadres et intermédiaires du public" (FZ3).

Les deux extrêmes sont, d'un côté le type "rural profond, le type le plus agricole" (FB1) avec 40 % seulement de la population en logement confortable, et de l'autre le type "habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes" (FZ5) où 89 % de la population vit dans le confort.

Si les communes des groupes "à dominante agricole" (FB) et "activité semi-agricole associée aux métiers indépendants" (FC) présentent en moyenne des logements peu confortables, par contre ils sont souvent grands (au moins cinq pièces).

A l'inverse, la part de la population en logement de cinq pièces et plus est minimum dans trois types non agricoles. Le type FZ4 regroupe les communes qui comptent le plus de femmes cadres et professions libérales, et englobe presque tous les quartiers de Paris. Dans le type "communes de retraitées, activité commerciale" (FZ2) au solde migratoire positif, la pression foncière est sans doute très forte car il s'agit de communes touristiques (maximum de résidences secondaires parmi les logements). Dans le type "communes d'employées-ouvrières, industries à main d'oeuvre qualifiée, jeunes" (FY1), nous voilà fréquemment dans des communes de banlieue parisienne, la part des HLM y est maximum et ces derniers sont rarement de plus de quatre pièces.

(1) Cf. Pierre-Alain AUDIRAC, "Recensement de la population 1982. Principaux résultats", page 93 du n° D 97 des Collections de l'INSEE, op. cité.

A l'intérieur du groupe ouvrier, le type "*périphérie des bassins miniers, femmes inactives*" (FO3) se distingue par son faible niveau de confort.

L'inconfort des logements est associé aux types de communes où le parc de logements est ancien. Le type FO3 qu'on vient de citer constitue une exception, puisque les logements antérieurs à 1948 constituent une part relativement faible de l'ensemble des résidences principales, et partout le confort y est rare. L'habitat y est sans doute spécifique des communes minières, la part des personnes logées par l'employeur y est d'ailleurs maximum.

L'habitat individuel est très répandu dans le groupe des communes à dominante agricole (FB). Il est majoritaire dans le groupe des communes "*à activité semi-agricole associée aux métiers indépendants*" (rC). La plus faible part de population en habitat individuel se rencontre dans le type "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes*" (FZ5) qui est le deuxième type le plus parisien (au sens large de l'agglomération parisienne) de tous. Dans l'ensemble, l'habitat individuel est peu répandu dans la plupart des communes du groupe "*communes de cadres et professions intermédiaires*" (FZ) - qui comprend plutôt de grandes communes - ainsi que dans le type "*communes d'employées-ouvrières, industries à main d'oeuvre qualifiée, jeune*" (FX1) qui est le type qui vient en première position pour le pourcentage de population vivant dans l'agglomération de Paris (soit 54 %).

C'est aussi dans ce type que la part de la population en HLM est la plus forte (30 %). Un autre type du même groupe présente aussi un fort taux de population en HLM (28 %), celui des "*communes urbaines de salariées et anciennes salariées peu qualifiées*" (FY3). Il s'agit de grandes communes, mais plutôt de province. On remarque que les communes à dominante ouvrière ne sont pas, et de loin, celles qui présentent la plus forte proportion d'habitants en HLM.

La location de secteur libre est maximale dans le type "*grandes villes, maximum de femmes cadres et professions libérales*" (FZ4) - qui comprend presque tous les arrondissements de Paris ainsi que d'autres métropoles régionales. La location hors secteur social est également surreprésentée dans les "*communes de retraitées, activité commerciale*" (FZ2), qui sont des communes touristiques en particulier du littoral du sud de la France, à la croissance liée à l'arrivée de population nouvelle.

Les propriétaires non accédants sont nombreux dans la plupart des types du groupe à dominante agricole ainsi que dans certains types du groupe "*à activité semi-agricole associée aux métiers indépendants*" (FB).

Les accédants à la propriété sont en proportion maximale dans le type "*périurbain très dynamique, employées-intermédiaires, jeunes*" (FX5) qui est le type qui a connu la plus forte progression de population entre 1975 et 1982 grâce à un solde migratoire très positif. Aux deuxième et troisième rangs pour la part des accédants à la propriété, on trouve les types "*habitat périphérique en forte croissance, agricultrices-salariées qualifiées*" (FC5) et "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes*" (FZ5) qui viennent aussi juste après le type FX5 pour la croissance de la population (grâce au solde migratoire également).

Concentration des communes à statut élevé en Ile-de-France

Toutes les régions françaises n'ont pas connu les mêmes mutations. Deux grandes zones du territoire national ont vu leur nombre d'habitants nettement diminuer entre 1975 et 1982. Dans le nord-est de la France (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine), les départs n'ont pas été compensés par les arrivées. La désindustrialisation a durement touché ces régions. Dans le Massif Central, c'est le phénomène naturel qui explique la dépopulation : la population étant âgée, le nombre des décès excède largement celui des naissances.

Les régions du pourtour méditerranéen (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) attirent de nouveaux habitants (1).

L'Ile-de-France, qui sur la période 1954-1962 avait été la région dont le taux migratoire annuel interrégional était le meilleur, occupe la dernière place sur ce critère pour la période 1975-1982 (2). Les départs de l'Ile-de-France vers la province sont devenus nettement plus nombreux que les arrivées en Ile-de-France d'originaires de province.

On retrouve ici le phénomène des migrations de retraités qui expliquaient pour une grande part le type de peuplement de l'ensemble des communes du type "*communes de retraités, activité commerciale*" (FZ2), car les partants d'Ile-de-France sont plutôt des retraités et les arrivants de jeunes actifs.

En terme de part d'emplois comme de part d'habitants, le poids de l'Ile-de-France diminue légèrement. On assiste à une régression du nombre d'emplois à Paris, en Seine-Saint-Denis ainsi que dans les Hauts-de-Seine entre 1975 et 1982, alors que le reste de l'Ile-de-France connaît une forte progression (3).

Le rapport du groupe de travail "Disparités spatiales" (4) montre que les évolutions régionales d'emploi ne s'expliquent pas uniquement par des effets de structure par branche. Ce sont les départements les plus industriels - dont l'équipement est ancien - qui perdent leur emploi industriel le plus rapidement. Certains auteurs ont même parlé d'un "effet soleil".

Des chercheurs du Centre d'Etudes de l'Emploi montrent que la qualification des emplois, ainsi que la tertiarisation, croissent fortement avec le degré d'urbanisation des communes (5).

(1) Alberto LOPEZ, "Croissance des villes : des différences selon les régions", in *Economie et Statistique*, n° 190, op. cité.

(2) Jacques BOUDOUL et Jean-Paul FAUR, "Trente ans de migrations intérieures", op. cité.

(3) Sylvie MABILLE et Hubert JAYET, "La redistribution géographique des emplois entre 1975 et 1982", in *Economie et Statistique*, n° 182, 1985, INSEE.

(4) Jean-Eudes ROULLIER, Jean-Pierre PUIG, Michel SAVY, "Rapport du groupe de travail Disparités spatiales", Préparation du IXème Plan, Commissariat Général du Plan, mai 1984.

(5) Marie-Christine BUREAU, Frédéric MOATTY et Antoine VALEYRE, "Emploi industriel et urbanisation", in *Données Sociales 1988*, INSEE.

Comment évolue la répartition spatiale de la qualification du travail ? Des éléments de réponse en sont donnés par Thérèse SAINT -JULIEN qui classe les agglomérations françaises d'au moins 10 000 habitants selon les types d'emplois salariés et étudie leur évolution (1). L'augmentation de la technicité du travail est la plus rapide dans les communes qui, dès 1975, occupaient une position élevée dans la hiérarchie urbaine (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Région parisienne, la plupart des capitales régionales...). Le poids de l'Ile-de-France, on l'a déjà vu, est écrasant dans deux des types du groupe de communes où les femmes sont le plus cadres et intermédiaires, il s'agit du type "*habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes*" (FZ5) et du type "*grandes villes, maximum de femmes cadres et professions libérales*" (FZ4). C'est dans ce dernier type qu'on retrouve la quasi-intégralité des quartiers de Paris.

Il est également très fort dans le type "*communes d'employées-ouvrières, industries à main d'oeuvre qualifiée, jeunes*" (FY1).

La concentration des statuts sociaux élevés dans et autour de la capitale se constate également quand on s'intéresse au profil masculin des communes françaises.

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est nettement surreprésentée dans le type "*communes de retraitées, activité commerciale*" (FZ2) dont on a vu qu'il s'agissait de lieux touristiques. Il en était de même pour le groupe HP, l'équivalent dans la typologie hommes. Le poids des habitants de cette région est également forte dans un autre type, les "*villes-chefs-lieux à profil moyen*" (FX3), sans doute parce que Marseille, une des plus grandes communes françaises, en fait partie.

Le Nord ainsi que la Lorraine ont un poids fort dans le type "*périphérie des bassins miniers, femmes inactives*" (FO3), et dans une moindre mesure dans le type "*communes ouvrières en déclin, femmes inactives, jeunes*" (FX5). Le fort poids de ces régions dans les communes ouvrières était également marquée dans la typologie hommes.

La région Rhône-Alpes est surreprésentée dans des types différents les uns des autres. Deux ont en commun une forte croissance périurbaine, le FC5 et le FX5. Deux sont ouvriers, le FO1 et le FO2. Le dernier, le FY3, est constitué de "*communes urbaines de salariées et anciennes salariées peu qualifiées*". Dans la typologie basée sur le profil des hommes, la population de la région Rhône-Alpes semble plus dispersée dans les différents ensembles de communes.

(1) Thérèse SAINT-JULIEN, "La crise et la division interurbaine du travail : les chances inégales des villes françaises", in *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 1, 1985.

II - REPERER DES SITUATIONS LOCALES

Les typologies construites au cours de ce programme offrent la possibilité de sélectionner des communes selon certains critères, en fonction d'un problème précis. Cela peut être le choix d'un terrain en vue d'actions pilotes en matière de politique familiale ou pour apprécier, à un niveau statistique, des situations extrêmes. Dans ce dernier cas, l'intérêt des instruments dont nous disposons est de faire apparaître ces situations non de façon spontanée, **individuelle** (c'est le cas lorsqu'on sélectionne les familles dont le revenu est inférieur à un certain seuil), mais dans un **contexte qui explique ces situations ou au moins aide à comprendre leur genèse**. Ceci devrait inciter à prendre les problèmes en amont, à tenir compte des différents facteurs à l'origine des situations, et donc à élaborer des politiques plus intégrées, opérant sur plusieurs champs à la fois (emploi et localisation des établissements, habitat et logement...), faisant intervenir des administrations distinctes.

Le croisement des deux typologies : une source efficace de différenciation des communes

De la typologie-PCS-hommes des communes françaises on a tiré par éclatement une typologie plus détaillée et complète tenant compte de la profession des femmes. Les 67 types en résultant donnent une image plus précise de la morphologie du territoire. Mais il s'avère aussi très fécond d'analyser **simultanément** les deux typologies hommes et femmes, et de les "croiser".

C'est un moyen très efficace pour repérer les zones les plus sensibles ou les espaces en plein dynamisme.

L'apport de l'analyse simultanée des deux typologies compense un peu l'insuffisance des informations disponibles sur les fichiers communaux. Notons qu'on peut être surpris de l'ampleur des contrastes entre les types de communes alors que toute la construction repose sur 24 rubriques seulement, les 24 PCS-INSEE. Mais évidemment, il aurait été souhaitable d'affiner ces catégories de façon à rendre compte plus directement de la distribution des entreprises sur le territoire en fonction du type d'activité économique, des situations d'emploi... comme on a pu le faire pour l'Ile-de-France. Force est de nous contenter des informations classiques disponibles.

Toutefois, le fait d'avoir construit, avec la même méthode, mais de façon tout à fait indépendante les deux typologies PCS-femmes et PCS-hommes permet de faire des différenciations à l'intérieur de chaque type et d'accentuer encore les contrastes obtenus.

Il y a évidemment un lien entre les deux typologies au sens où leur "croisement" aboutit à bon nombre de cellules vides. Par exemple, les types de communes considérées comme agricoles dans la typologie d'une PCS se "retrouvent" pour la plupart dans des types agricoles de l'autre, et ne se retrouvent guère dans des types tertiaires de l'autre, sauf exception intéressante.

Comme hypothèse d'école, s'il y avait indépendance, le croisement des deux typologies fournirait 783 cellules (27 x 29), chacune desquelles correspondrait à 69 000 habitants. En fait, il n'y en a que 268 qui ont au moins 20 000 habitants, 118 qui en ont au moins 100 000.

Par exemple, le type HO1 de la typologie PCS-hommes est désigné comme le plus dynamique de tous les types ouvriers, avec un taux annuel de croissance entre 1975 et 1982 de 1,4 %. Lorsqu'on croise ce type avec les 27 types de la typologie-PCS-femmes, on obtient des différences notables : une très faible croissance (0,1 %) lorsqu'il s'agit du type FO3 désigné dans la typologie PCS-femmes comme "*périphérie des bassins miniers, femmes inactives*". Ce faible dynamisme pour ce type HO1 x FO3 tient à l'émigration. Les familles sont nombreuses, les femmes sont souvent au foyer ou au chômage. Au contraire, on observe une croissance très spectaculaire (3 % par an) lorsqu'il s'agit du type FX5 qui lui n'est pas ouvrier ; c'est le type "*périurbain très dynamique, employées-intermédiaires-jeunes*".

Le type HO2 de la typologie-PCS-hommes désigné comme celui des "*industries en déclin*" est stable du point de vue démographique (taux annuel de 0,2 %). Eclaté selon la typologie-PCS-femmes, il devient très hétérogène. Il a des aires communes avec le type FX4, par exemple, "*petits centres ruraux, trace d'agriculture avec industries en déclin*". Cela aboutit à des communes en décroissance rapide (- 0,5 %), par émigration. L'interférence avec le type FX5 aboutit, au contraire, comme ci-dessus, à des ensembles de communes très dynamiques.

Quant au type HZ3, "*le plus huppé*", son croisement avec la typologie-PCS-femmes isole des communes à caractère périurbain, ce qui n'est pas le propre du type de départ.

En bref, il sera possible, pour résoudre certains problèmes, d'isoler des types complexes de communes, en croisant les deux typologies PCS-hommes et PCS-femmes : repérer les îlots sensibles (1), les aires de fort déclin ou celles en pleine expansion et les caractéristiques économiques et familiales de leurs habitants.

Quelques exemples de situations des communes ouvrières

On prend ces exemples dans les types ouvriers de la typologie des communes françaises selon la profession-catégorie-sociale des hommes, que l'on croise avec la typologie PCS-femmes.

Le "croisement" fait ressortir des situations extrêmes par rapport à celles du type initial d'appartenance. On relève seulement quelques villes à titre d'exemple.

Ainsi, la ville de Grande-Synthe appartient au type "*communes périphériques à qualification ouvrière maximum*" (HO1), type qui contient en moyenne 30 % d'ouvriers qualifiés et 12 % d'ouvriers non qualifiés. Mais elle appartient aussi dans la typologie PCS-femmes au type "*femmes inactives-femmes chômeuses*". Ce croisement le caractérise mieux. Cette ville compte en effet 56 % d'hommes ouvriers au total, 30 % de femmes chômeuses.

(1) Un premier travail a été réalisé dans ce sens pour le Commissariat Général du Plan dans le cadre du groupe "*Bilan / Perspectives des contrats de Plan de développement social des quartiers*". Cf. C.G.P., Rapport du groupe de travail présidé par François LEVY, Mai 1988.

Huit communes de plus de 10 000 habitants du département du Nord et treize du Pas-de-Calais cumulent l'appartenance au type "*anciens ouvriers-employés, chômeurs, industries en déclin*" (HO2) de la typologie PCS-hommes et au type "*femmes inactives-femmes chômeuses*" (FO2) de la typologie PCS-femmes.

Beaucoup de communes cumulent l'appartenance au type "*grandes communes ouvrières avec employés*" (HO6) de la typologie PCS-hommes et au type "*communes urbaines de salariées et anciennes salariées peu qualifiées*" (FO6) de la typologie PCS-femmes, dont certaines dans le Nord et l'Oise, mais aussi en Ile-de-France : Montereau-Fault-Yonne, Nemours, Mantes-la-Jolie, Corbeil-Essonnes, La Courneuve et Saint-Ouen.

Tableau 1a

**Répartition de certains groupes de population entre les types de communes
- Typologie Femmes -**

	Femmes de 15 ans et plus	Femmes de 15 ans et plus				Femmes		
		Chefs d'entrepr.	Retraitées	ONO	Inactives	ou chômage	salariées	entrepr. publ. ou Séc. Soc.
	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
GRUPE FB - A DOMINANTE AGRICOLE	117	36	170	102	100	89	75	36
FB0. Salariées agricoles	6	2	7	4	5	5	5	2
FB1. Rural profond, type le plus agricole	32	7	50	21	22	21	16	6
FB2. Communes agricoles dans bassins industriels	22	7	32	38	17	19	18	8
FB3. Communes agricoles en transformation	26	8	27	19	25	21	17	10
FB4. Communes agricoles en mutation avec salariées qual.	5	4	7	4	4	4	4	3
FB5. Agriculture - population âgée	27	8	47	16	26	19	15	8
GRUPE FC - ACTIVITE SEMI-AGRICOLE, METIERS INDEPENDANTS								
FC1. Communes semi-agricoles avec inactives	16	5	15	9	24	12	8	5
FC2. Gros centres ruraux - métiers indépendants, pers. âgées	31	18	44	19	31	27	22	11
FC3. Association agricultrices ouvrières	34	15	47	64	29	30	32	14
FC4. Profil moyen des types semi-agricoles orienté salariat	16	9	16	20	16	17	16	11
FC5. Habitat périph., agricul., forte croissance, sal. qual.	27	16	24	23	29	24	24	21
GRUPE FO - A DOMINANTE OUVRIERE	116	44	98	234	136	136	110	61
FO1. Le plus d'emplois féminins ouvriers indust.textiles	47	23	60	123	39	55	51	23
FO2. Communes ouvrières, jeunes, fonderie, construction auto	33	13	25	77	37	40	34	19
FO3. Périphérie des bassins miniers, inactives, chômeuses	36	9	14	34	59	41	25	19
GRUPE FX - FORTE PROPORTION D'INACTIVES ET DE CHOMEUSES	159	113	128	115	196	180	143	141
FX1. Centres ruraux, indépendantes, inactives et chômeuses	15	9	12	6	21	15	10	7
FX2. Communes ouvrières en déclin, inact. chômeuses, jeunes	26	15	16	23	35	34	23	20
FX3. Villes chefs-lieux à profil moyen	65	55	60	34	76	75	59	62
FX4. Petits centres ruraux, trace agric., ind. déclin, chômage	21	8	21	24	25	24	16	9
FX5. Périurbain très dynamique, employées, interméd., jeunes	33	26	19	28	38	33	35	43
GRUPE FY - COMMUNES URBAINES A POPULATION JEUNE, SALARIEES, FEMMES EMPLOYEEES	177	157	164	228	158	201	215	257
FY1. Communes d'employées ouvr., jeunes, industr. m.o. qual.	73	78	58	91	60	80	100	143
FY2. Petits centres, indépendantes, employées. act. & retr.	48	36	53	66	44	56	51	43
FY3. Communes urbaines de salariées et actives et retraitées	56	43	53	72	53	65	64	71
GRUPE FZ - COMMUNES DE CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	306	588	293	187	282	283	354	442
FZ1. Petits centres, secteur public, trace d'agriculture et métiers indépendants	37	32	38	28	35	37	40	42
FZ2. Communes de retraitées, activité commerciale	31	26	44	15	31	31	25	19
FZ3. Communes urbaines province, cadres & interm. public	13	25	9	4	17	12	12	11
FZ4. Grandes villes, maximum de femmes cadres & prof. libél.	163	401	166	100	142	146	193	241
FZ5. Habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes	62	104	35	39	57	57	84	129

Tableau 1b

**Répartition de certains groupes de population entre les types de communes
- Typologie Femmes -**

	ENSEMBLE de la PSOC82	POPULATION		ENSEMBLE DES MENAGES	Ménages avec enfants dont la femme est :		Adulte seul	Adulte seul avec enfant(s)
		moins de 20 ans	65 ans et plus		au foyer	active		
	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
GROUPE FB - A DOMINANTE AGRICOLE	119	113	160	114	100	124	99	63
FB0. Salariées agricoles	6	6	7	6	5	6	4	4
FB1. Rural profond, type le plus agricole	32	29	45	31	20	37	28	16
FB2. Communes agricoles dans bassins industriels	23	23	28	22	19	26	19	13
FB3. Communes agricoles en transformation	27	28	30	25	25	29	19	15
FB4. Communes agricoles en mutation avec salariées qual.	5	5	6	5	4	5	4	3
FB5. Agriculture - population âgée	27	23	43	26	26	20	25	14
GROUPE FC - ACTIVITE SEMI-AGRICOLE, METIERS INDEPENDANTS	127	129	150	120	134	126	100	81
FC1. Communes semi-agricoles avec inactives	16	16	21	15	23	10	13	9
FC2. Gros centres ruraux - métiers indépendants, pers. âgées	30	27	43	30	29	26	29	22
FC3. Association agricultrices ouvrières	35	35	43	34	31	39	29	22
FC4. Profil moyen des types semi-agricoles orienté salariat	17	18	17	16	18	19	12	11
FC5. Habitat périph., agricul., forte croissance, sal. qual.	29	33	26	26	33	33	17	17
GROUPE FO - A DOMINANTE OUVRIERE	121	133	108	113	143	110	94	110
FO1. Le plus d'emplois féminins ouvriers indust.textiles	47	49	51	47	42	51	45	46
FO2. Communes ouvrières, jeunes, fonderie, construction auto	35	42	27	32	43	37	23	31
FO3. Périphérie des bassins miniers, inactives, chômeuses	38	42	31	34	57	22	26	33
GROUPE FX - FORTE PROPORTION D'INACTIVES ET DE CHOMEUSES	162	169	150	155	204	141	132	163
FX1. Centres ruraux, indépendantes, inactives et chômeuses	15	14	17	14	21	10	12	11
FX2. Communes ouvrières en déclin, inact. chômeuses, jeunes	27	31	20	25	39	22	19	28
FX3. Villes chefs-lieux à profil moyen	63	60	67	65	72	49	67	80
FX4. Petits centres ruraux, trace agric., ind. déclin, chômage	21	22	24	20	26	17	17	17
FX5. Périurbain très dynamique, employées, interméd., jeunes	35	42	21	31	45	43	16	27
GROUPE FY - COMMUNES URBAINES A POPULATION JEUNE, SALARIEES, FEMMES EMPLOYEEES	179	187	148	179	166	202	175	218
FY1. Communes d'employées ouvr., jeunes, industr. m.o. qual.	76	81	51	75	64	94	70	99
FY2. Petits centres, indépendantes, employées. act. & retr.	47	47	50	48	44	48	51	53
FY3. Communes urbaines de salariées et actives et retraitées	56	59	47	56	58	59	54	66
GROUPE FZ - COMMUNES DE CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	292	268	284	319	253	296	399	364
FZ1. Petits centres, secteur public, trace d'agriculture et métiers indépendants	36	36	38	36	32	38	37	40
FZ2. Communes de retraitées, activité commerciale	28	22	45	31	26	21	38	32
FZ3. Communes urbaines province, cadres & interm. public	13	12	11	13	15	11	13	15
FZ4. Grandes villes, maximum de femmes cadres & prof. libé.	150	123	157	178	117	135	268	202
FZ5. Habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes	66	75	34	61	64	92	43	74

Tableau 1c

**Répartition de certains groupes de population entre les types de communes
- Typologie Femmes -**

	ENSEMBLE des logements	Logements construits		Logements dans immeubles 10 logem ^{ts} et plus	Population des résidences principales en :		
		après 1974	avant 1974		propriété	accession	location HLM
	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
GRUPE FB - A DOMINANTE AGRICOLE	114	56	177	6	221	130	10
FB0. Salariées agricoles	6	2	9	0	10	6	0
FB1. Rural profond, type le plus agricole	31	15	53	1	67	30	1
FB2. Communes agricoles dans bassins industriels	22	12	29	2	35	29	4
FB3. Communes agricoles en transformation	25	12	37	1	47	33	2
FB4. Communes agricoles en mutation avec salariées qual.	5	2	8	0	9	6	0
FB5. Agriculture - population âgée	26	12	41	2	53	26	2
GRUPE FC - ACTIVITE SEMI-AGRICOLE, METIERS INDEPENDANTS	120	83	152	18	178	158	35
FC1. Communes semi-agricoles avec inactives	15	10	22	1	30	17	2
FC2. Gros centres ruraux - métiers indépendants, pers. âgées	30	26	38	6	43	30	9
FC3. Association agricultrices ouvrières	34	23	43	5	46	43	15
FC4. Profil moyen des types semi-agricoles orienté salariat	16	10	20	3	22	23	5
FC5. Habitat périph., agricul., forte croissance, sal. qual.	26	14	30	3	38	45	3
GRUPE FD - A DOMINANTE OUVRIERE	113	130	97	65	123	119	132
FD1. Le plus d'emplois féminins ouvriers indust.textiles	47	49	45	33	48	44	60
FD2. Communes ouvrières, jeunes, fonderie, construction auto	32	37	28	20	36	42	41
FD3. Périphérie des bassins miniers, inactives, chômeuses	34	45	25	13	39	33	31
GRUPE FX - FORTE PROPORTION D'INACTIVES ET DE CHOMEUSES	155	173	146	149	144	177	163
FX1. Centres ruraux, indépendantes, inactives et chômeuses	14	14	16	5	20	16	5
FX2. Communes ouvrières en déclin, inact. chômeuses, jeunes	25	36	19	24	21	28	40
FX3. Villes chefs-lieux à profil moyen	65	73	64	93	49	52	80
FX4. Petits centres ruraux, trace agric., ind. déclin, chômage	20	20	23	7	26	22	15
FX5. Périurbain très dynamique, employées, interméd., jeunes	31	30	24	21	28	59	24
GRUPE FY - COMMUNES URBAINES A POPULATION JEUNE, SALARIEES, FEMMES EMPLOYEES	179	217	146	280	123	156	334
FY1. Communes d'employées ouvr., jeunes, industr. m.o. qual.	75	91	58	140	44	68	156
FY2. Petits centres, indépendantes, employées. act. & retr.	48	58	47	52	38	40	71
FY3. Communes urbaines de salariées et actives et retraitées	56	68	41	88	41	48	107
GRUPE FZ - COMMUNES DE CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	319	341	283	482	212	261	326
FZ1. Petits centres, secteur public, trace d'agriculture et métiers indépendants	36	46	35	33	30	37	39
FZ2. Communes de retraitées, activité commerciale	31	39	29	46	31	21	16
FZ3. Communes urbaines province, cadres & interm. public	13	15	12	19	10	13	9
FZ4. Grandes villes, maximum de femmes cadres & prof. libé.	178	161	164	276	105	97	176
FZ5. Habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes	61	80	43	108	36	92	86

Tableau 1d

**Répartition de certains groupes de population entre les types de communes
- Typologie Femmes -**

	Population en résidence principale	Population vivant en :		Population de ménages sans voiture	Population de ménages ayant 2 voitures au moins
		sous-peuplement accentué	sur-peuplement accentué		
	1000	1000	1000	1000	1000
GROUPE FB - A DOMINANTE AGRICOLE	121	157	138	96	155
FB0. Salariées agricoles	6	8	8	5	7
FB1. Rural profond, type le plus agricole	33	42	42	26	42
FB2. Communes agricoles dans bassins industriels	23	28	24	18	30
FB3. Communes agricoles en transformation	27	37	30	19	37
FB4. Communes agricoles en mutation avec salariées qual.	5	7	5	4	7
FB5. Agriculture - population âgée	26	35	29	24	32
GROUPE FC - ACTIVITE SEMI-AGRICOLE, METIERS INDEPENDANTS	127	162	110	98	157
FC1. Communes semi-agricoles avec inactives	16	22	17	14	18
FC2. Gros centres ruraux - métiers indépendants, pers. âgées	29	37	24	26	30
FC3. Association agricultrices ouvrières	35	42	29	28	40
FC4. Profil moyen des types semi-agricoles orienté salariat	17	21	17	13	22
FC5. Habitat périph. agricul., forte croissance. sal. qual.	29	40	23	17	47
GROUPE FO - A DOMINANTE OUVRIERE	121	132	128	133	103
FO1. Le plus d'emplois féminins ouvriers indust.textiles	47	50	43	53	39
FO2. Communes ouvrières, jeunes, fonderie, construction auto	36	39	36	33	36
FO3. Périphérie des bassins miniers, inactives, chômeuses	38	43	50	47	29
GROUPE FX - FORTE PROPORTION D'INACTIVES ET DE CHOMEUSES	162	160	158	151	167
FX1. Centres ruraux, indépendantes, inactives et chômeuses	15	17	15	13	15
FX2. Communes ouvrières en déclin, inact. chômeuses, jeunes	28	28	28	27	25
FX3. Villes chefs-lieux à profil moyen	63	48	68	71	51
FX4. Petits centres ruraux, trace agric., ind. déclin, chômage	21	24	22	21	20
FX5. Périurbain très dynamique. employées, interméd., jeunes	36	43	24	19	55
GROUPE FY - COMMUNES URBAINES A POPULATION JEUNE, SALARIEES, FEMMES EMPLOYEES	179	140	189	193	167
FY1. Communes d'employées ouvr., jeunes, industr. m.o. qual.	76	48	95	84	60
FY2. Petits centres, indépendantes, employées. act. & retr.	46	45	35	46	41
FY3. Communes urbaines de salariées et actives et retraitées	56	47	59	63	46
GROUPE FZ - COMMUNES DE CADRES ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	290	249	277	329	271
FZ1. Petits centres, secteur public, trace d'agriculture et métiers indépendants	35	40	24	30	39
FZ2. Communes de retraitées, activité commerciale	27	22	26	32	23
FZ3. Communes urbaines province, cadres & interm. public	12	14	10	10	16
FZ4. Grandes villes, maximum de femmes cadres & prof. libé.	149	109	173	214	108
FZ5. Habitat périphérique, salariées des classes moyennes-supérieures, jeunes	66	64	44	44	85

C H A P I T R E 2

UNE REPRESENTATION DE L'ORGANISATION ECONOMIQUE DE L'ILE-DE-FRANCE
A TRAVERS LES TYPOLOGIES "PROFESSION-BRANCHE" DES QUARTIERS

I - LA DISTRIBUTION SPATIALE DES PROFESSIONS FÉMININES EN ÎLE-DE-FRANCE

On résumera les grandes oppositions spatiales entre les femmes du point de vue de leur profession et branche d'activité économique dans la région Ile-de-France. On se référera au graphique 6 qui fournit un résumé de ces proximités et distances entre les professions féminines.

Un parallélisme entre le statut social et l'âge

On s'attend à ce que la plus grande distance sociale dans la région oppose les femmes à statut élevé aux femmes exerçant des métiers peu qualifiés. C'est en effet ce qui se passe. On trouve d'un côté les femmes retraitées anciennes cadres, celles exerçant une profession libérale, ou une profession de l'information, des arts et des spectacles ; ces trois catégories voisinent dans une situation extrême (avec les chômeuses n'ayant jamais travaillé).

On trouve à l'opposé aussi bien des ouvrières que des employées. Précisément les statuts bas se divisent spatialement chez les femmes en deux branches : l'une formée des ouvrières non qualifiées. L'autre formée de certaines catégories d'employées. Les catégories qui constituent le bas de l'échelle des statuts chez les femmes en Ile-de-France sont essentiellement les employées de la santé dépendant des collectivités locales, les employées de la fonction publique dépendant de la Sécurité Sociale ou des collectivités locales et les employées des grandes surfaces.

On s'attend moins à trouver, du côté des statuts élevés : les personnes âgées, et du côté des statuts bas : les jeunes. C'est ainsi cependant, sans caricaturer. Les retraitées anciennes indépendantes et anciennes professions intermédiaires voisinent relativement avec les femmes de statut assez élevé. Les retraitées anciennes ouvrières ou anciennes employées occupent une position centrale et donc ne voisinent pas avec les ouvrières ou les employées, encore moins avec les fractions de ces deux catégories citées plus haut comme constituant le bas de l'échelle "socio-spatiale" féminine.

Du côté des statuts les plus bas, l'espace des quartiers est lui-même divisé. A la branche "ouvrière" correspondent des communes comme Stains, Saint-Denis, Bobigny, Corbeil-Essonnes, pour ne citer que des exemples. A la branche "employée" correspondent des quartiers de Nanterre, Créteil, Malakoff, Evry...

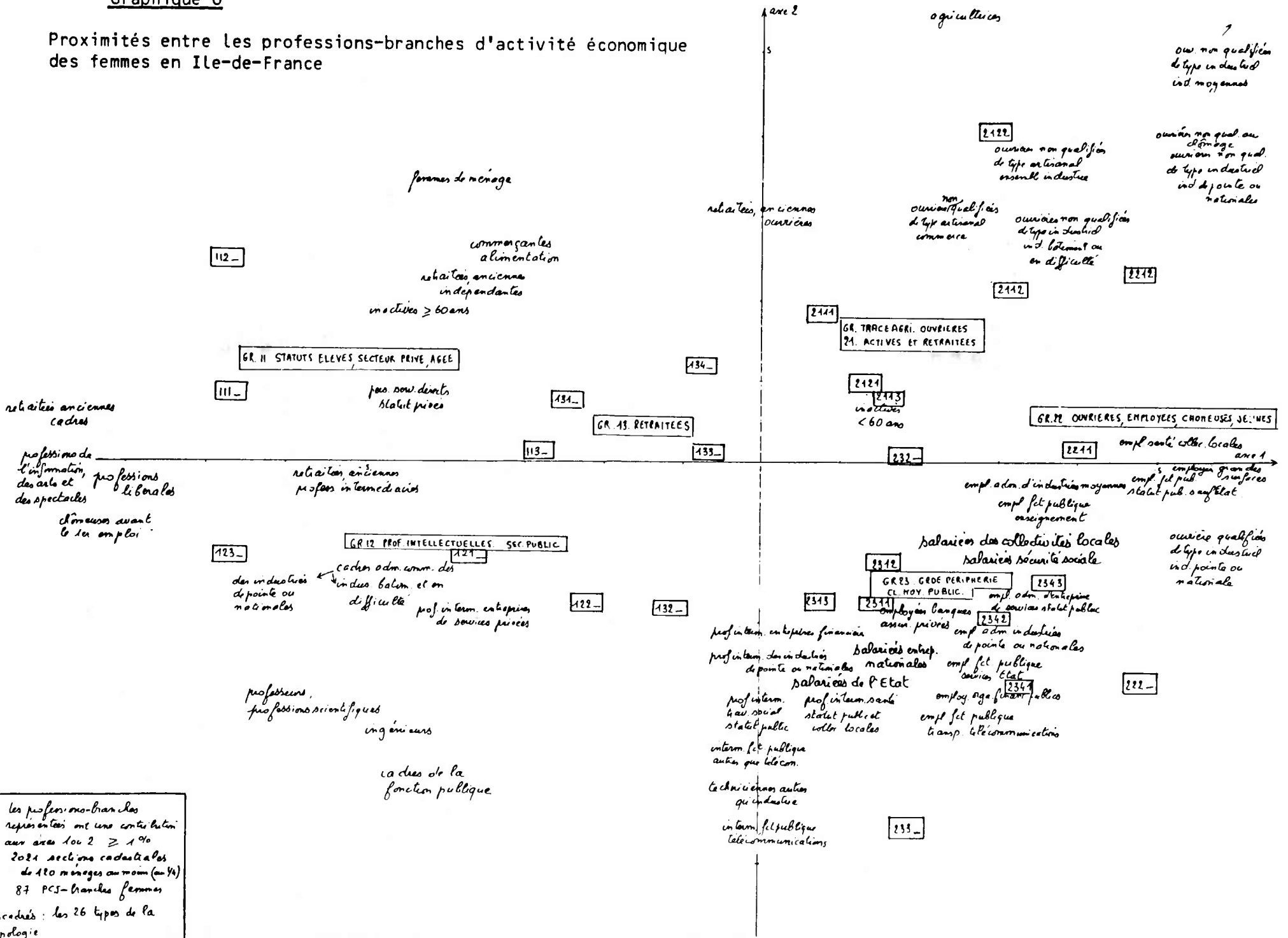
Au contraire, la disposition des quartiers correspondant aux statuts élevés est relativement axiale : le statut est de plus en plus élevé lorsqu'on passe de Courbevoie à Saint-Cloud ou Saint-Mandé, puis à Neuilly-sur-Seine ou dans les 8ème et 16ème arrondissements de Paris et enfin dans le 5ème puis le 6ème arrondissement.

A noter que le 6ème arrondissement de Paris représente la concentration maximum des statuts élevés féminins alors que la même analyse menée pour les hommes donne Neuilly-sur-Seine.

Graphique 6

Proximités entre Les professions-branches d'activité économique des femmes en Ile-de-France

54



les professions-branches représentées ont une contribution aux axes 1 ou 2 ≥ 1 %
 2021 sections cadastrales de 10 ménages au moins (au 1/4)
 87 PCS-branches femmes encadrés : les 26 types de la typologie

Les familles nombreuses nettement localisées vers les statuts féminins les plus bas

Le poids des familles de trois enfants et plus est faible aux statuts élevés, plus encore dans les quartiers de "professions intellectuelles du secteur public" que dans le groupe "statuts élevés du secteur privé". Par contre, il est très élevé dans les quartiers les plus populaires, dans la branche des ouvrières non qualifiées plus que dans la branche des employées des collectivités locales.

On peut même dire que la concentration spatiale des "ouvrières non qualifiées-chômeuses-employées" jeunes est aussi une concentration des familles nombreuses. Concentration dans l'espace sous deux aspects, puisqu'il s'agit des quartiers populaires des communes ouvrières - particulièrement en Seine-Saint-Denis, mais aussi puisqu'il s'agit d'habitat en grands immeubles collectifs HLM.

Deux vecteurs de la dynamique des communes en Ile-de-France : la fonction publique pour les femmes, la technologie pour les hommes

Un voisinage entre les femmes travaillant dans le secteur public et certaines activités tertiaires...

Aux différences près selon le statut social, se retrouvent assez proches les professeurs et professions scientifiques ou les cadres de la fonction publique avec les intermédiaires de la fonction publique ou de la santé et du travail social travaillant pour les collectivités locales ou la Sécurité Sociale, les intermédiaires des entreprises nationales, les employées des organismes financiers à statut public, les intermédiaires et les employées des télécommunications et même les ouvrières qualifiées des industries nationales. Toutes ces professions occupent la partie inférieure du graphique 6 précédent.

...s'opposant à l'artisanat, aux ouvrières non qualifiées

A l'opposé, voisinent les commerçantes et les ouvrières non qualifiées, avec ici encore des différences liées au statut : les commerçantes, les personnels des services directs aux particuliers à statut privé, les artisanes, les anciennes indépendantes sont plutôt du côté des statuts élevés ; puis vers les statuts bas viennent les ouvrières non qualifiées de type artisanal, les ouvrières non qualifiées de type industriel ou les ouvrières au chômage.

Spatialement, les différences sont très nettes : les professions relevant du secteur public se retrouvent plutôt vers le sud de la capitale, dans des quartiers de communes comme Palaiseau, Evry, Créteil, Malakoff. Villejuif est une commune particulièrement hétérogène dans cette opposition "secteur public / métiers indépendants", possédant des quartiers s'opposant nettement de ce point de vue.

Mantes est au contraire l'exemple d'une commune où résident spécifiquement les femmes exerçant des métiers indépendants ou des ouvrières de type artisanal. Mais beaucoup de communes ont des quartiers ayant cette spécificité : Aubervilliers, Saint-Denis, Puteaux, les 18ème, 19ème et 20ème arrondissements de Paris.

Les femmes appartenant au secteur public habitent des quartiers ou communes en expansion

On obtient donc deux oppositions structurant l'Ile-de-France du point de vue de l'emploi des femmes. La première de type hiérarchique (axe sud-ouest / nord-est du graphique 6), et la seconde liée au statut opposent les femmes du secteur public et celles ayant des métiers indépendants. Cette opposition forme le second axe du graphique 6 ou plutôt un axe sud-est / nord-ouest. Ces oppositions en entraînent beaucoup d'autres. On s'intéressera tout spécialement aux champs ayant à voir avec la dynamique du territoire : le logement et les variations démographiques des communes. Les 2000 quartiers étudiés peuvent aussi être identifiés par leurs caractéristiques de logement : profil des quartiers selon l'âge des constructions, l'opposition maison/immeuble, etc. C'est ce qui est fait sur le graphique 7 qui se lit en superposition du graphique 6.

L'âge des constructions est un indicateur d'expansion des communes. Ici les logements anciens, surtout collectifs, coïncident avec les statuts les plus élevés. Mais les logements récents n'ont pas été construits dans les quartiers où les femmes ont les plus faibles qualifications. Le graphique 7 montre que les logements construits après 1974 occupent la partie sud-est, là où se trouvent concentrés les emplois publics. Ainsi, en ce qui concerne les femmes, il y a un lien **très étroit entre la densité des constructions neuves et celles des salariées de l'Etat, des entreprises nationales ou des collectivités locales.**

Une opposition spécifique à l'emploi masculin en Ile-de-France : entre la technologie et l'artisanat

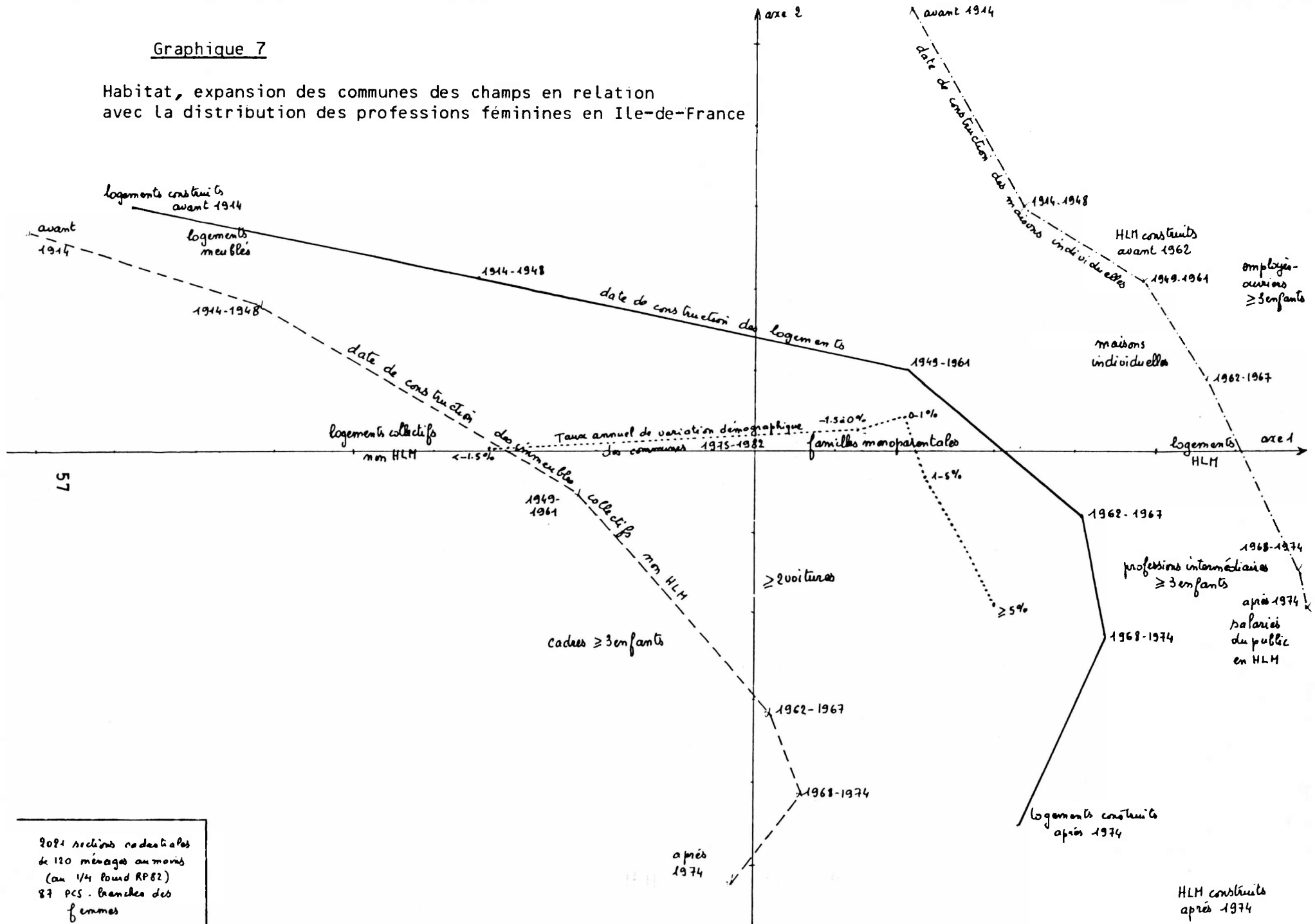
On relève ici une différence entre les deux structures spatiales de l'emploi des hommes et des femmes. L'opposition entre le secteur public et les métiers indépendants vue précédemment ne se rencontre pas en ce qui concerne l'emploi masculin. Il s'agit nettement d'une opposition entre les métiers techniques, voire la haute technologie, et les métiers indépendants. Les deux oppositions sont liées cependant. Mais à partir de la répartition spatiale des hommes, on voit plus clairement apparaître une des composantes de la dynamique de la région.

En effet, l'un des avantages des travaux menés au niveau infra-communal est de faire apparaître une différenciation interne des communes du point de vue du mode de peuplement. Le vecteur socio-économique de cette dynamique (1) est l'opposition entre les groupes à compétence technologique (quartiers récents) et les petits métiers indépendants, ces derniers voisinant avec les ouvriers de l'artisanat et les anciens ouvriers (quartiers anciens).

(1) L'annexe 2 qui présente la description technique des deux typologies Ile-de-France comporte une analyse de la typologie masculine analogue à celle figurant dans ce chapitre. On pourra ainsi comparer ces deux aspects de la structure économique de l'Ile-de-France.

Graphique 7

Habitat, expansion des communes des champs en relation avec la distribution des professions féminines en Ile-de-France



2081 sections cadastrales de 120 ménages au moins (au 1/4 Round RP82)
87 PCS - familles des femmes

La quantification permet des comparaisons rigoureuses. Certaines communes intègrent cette opposition : elles ont à la fois des quartiers récents, caractérisés selon le "statut de la commune" par une surreprésentation des ingénieurs ou des techniciens ou des contremaîtres, voire des ouvriers qualifiés, lorsqu'il s'agit d'industries nationales ou d'industries de pointe et des quartiers anciens caractérisés par la densité des commerçants, artisans pour les quartiers appartenant à des communes aisées, ou par la densité des ouvriers de l'artisanat travaillant dans des industries en perte de vitesse pour les communes les plus pauvres.

Les deux tendances opposées : la compétence technologique et les métiers artisanaux occupent dans l'espace géographique deux aires bien séparées par une ligne nord-ouest / sud-est.

La compétence technologique est particulièrement représentée, du côté des statuts élevés, c'est-à-dire des ingénieurs et les cadres des industries de pointe, à Versailles, Saint-Cloud, Chatou, Le Chesnay, Maisons-Lafitte, Le Pec et Saint-Germain-en-Laye ; du côté des statuts plus bas (ouvriers qualifiés des industries de pointe ou des industries nationales) par Les Mureaux et Argenteuil, bien que cette commune contienne majoritairement des quartiers anciens. On voit dominer ici l'ouest de Paris et surtout le département des Yvelines.

Le travail artisanal, les ouvriers non qualifiés des industries en déclin, les retraités anciens ouvriers, caractérisent des communes des secteurs sud, sud-est, est et nord. Certaines communes sont très représentatives de ce type d'activité : Corbeil-Essonnes, Alfortville, Villejuif, Ivry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Bobigny, Blanc-Mesnil, Aubervilliers, Stains, Saint-Ouen, Saint-Denis, Pantin, Montreuil, Clichy et à un moindre titre les 18ème, 19ème et 20ème arrondissements de Paris. On voit dominer ici le département de la Seine-Saint-Denis.

II - SIX GRANDS GROUPES DE QUARTIERS EN ILE-DE-FRANCE DISTINCTS SELON LA PROFESSION DES FEMMES

La description détaillée de la typologie des quartiers de l'Ile-de-France selon la profession, la branche d'activité et le statut des femmes est décrite de façon détaillée au Chapitre 3, en 26 types. Mais on a déjà une image de l'organisation de la région en retenant six grands groupes de quartiers. Ils sont positionnés sur le graphique 5 précédent.

Les quartiers à statuts élevés se partagent en deux grands groupes différents :

Dans l'un, le groupe 11 "**statuts élevés, secteur privé, personnes âgées**", les femmes appartiennent plutôt au secteur privé : cadres administratives d'entreprises et professions libérales ou chefs d'entreprise (cf. tableau 1) ; on y trouve également des professions intermédiaires des entreprises commerciales et des personnels des services directs aux particuliers. Très parisien, mais moins que le suivant (cf. tableau 2) ce groupe se situe aussi vers l'Ouest : Hauts-de-Seine et Yvelines.

Dans l'autre, le groupe 12 "**professions intellectuelles, secteur public**", les femmes sont le plus souvent cadres du secteur public, professeurs et ingénieurs ou exercent des professions scientifiques. C'est le plus parisien de tous les groupes.

Vient ensuite le groupe 13 "**retraitées**" se distinguant nettement par le pourcentage élevé des retraitées : 22 % des femmes. On peut souligner la proximité avec les artisanes et les commerçantes. Il compte nettement plus de cadres et professions libérales que les trois groupes ci-après. Ce groupe se situe très majoritairement à Paris, mais évidemment pas dans les mêmes quartiers que les deux précédents, et dans les Hauts-de-Seine.

Les trois derniers groupes sont représentatifs des catégories moyennes ou populaires ; avec beaucoup plus d'inactives.

Le groupe 21 "**trace d'agriculture, ouvrières actives et retraitées**", se signale par la présence d'agricultrices, bien qu'il ne s'agisse ici que des quartiers de 120 ménages au moins ; ceci va avec la présence de commerçantes et d'ouvrières ou d'ouvrières de type artisanal ou retraitées. Il est très périphérique comme on pouvait s'y attendre, avec une surreprésentation en Seine-et-Marne.

Les groupes 22 et 23 sont les quartiers les plus populaires, mais différemment : l'un (le groupe 22) "**ouvrières, employées, chômeuses, jeunes**" compte une surreprésentation d'employées de la fonction publique, d'ouvrières et surtout d'inactives de moins de 60 ans et de chômeuses. C'est là qu'il y a le plus de familles nombreuses et beaucoup plus de locataires HLM que partout ailleurs (plus de la moitié de la population).

Le groupe 23 "**grande périphérie, classes moyennes, secteur public, familles réduites**", compte surtout des professions intermédiaires de la santé et du travail social, des techniciennes et contredames des entreprises non commerciales, des employées de l'industrie, du commerce et des organismes financiers. Ce groupe compte le plus de salariées de la fonction publique. Il est fortement surreprésenté dans l'Essonne et les Yvelines. On compte ici davantage d'accédants à la propriété que dans les cinq autres groupes

Tableau 2

**Typologie des quartiers de l'Ile-de-France
selon la profession-branche d'activité des femmes
- une présentation résumée -**

(Unité : %., pourcentages verticaux)

Types de la typologie	Ensemble sections cadastrales ≥ 120 ménages	Population aisée, âgée			Employées-ouvrières		
		statuts élevés secteur privé âgées	professionnels intellectuels secteur public	actives	note agr. cult. ouvrières actives ou retraitées	ouvrières, emplo- yées, dimanches & Carnés	ch. moyennes ser. public grade pour pleins
Nombre de femmes	644666	58532	95761	144713	126819	78167	140674
Chefs entreprises, prof. libérales, arts-spectacles	15	40	29	17	6	3	8
Cadres public, prof. scientifiques, ingénieurs	26	38	54	27	12	7	24
Cadres administratifs & commerciaux d'entreprise	21	40	35	22	12	6	18
Artisanes, commerçantes	24	31	27	30	28	11	17
Institut. inter. travail social, santé	64	44	76	62	52	49	86
Intermédiaires du commerce, dét. service privé	19	30	28	20	13	10	19
Technic. inf. inter. entr. non comm.	26	23	27	26	22	17	34
Employées fonction publique	77	25	52	62	78	124	105
Employées adm. de l'industrie et du commerce	62	29	44	54	69	69	85
Employées adm. organismes financiers-études	44	24	36	41	43	43	60
Employées adm. trans-télécom. services divers	49	31	41	43	48	63	59
Employées de commerce	29	18	23	30	31	40	31
Personnel services directs y.c. nettoyage	51	85	50	57	45	51	38
Ouvrières sauf nettoyage	58	15	27	50	87	100	54
Retraitées, toutes PCS	155	159	200	221	173	71	84
Chômeuses avant 1er emploi, étudiantes	20	36	38	24	10	12	9
Inactives de moins de 60 ans	200	204	137	145	211	294	234
Inactives de 60 ans et plus	61	130	77	69	59	30	35
	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Chômeuses ayant travaillé ou non	77	72	65	77	84	106	66

Note de lecture : Le premier groupe de la typologie "statuts élevés, secteur privé, personnes âgées" se compose de 40 femmes chefs d'entreprise, 38 cadres du public... et de 72 chômeuses avant ou non déjà travaillé.

Champ : Ensemble des sections cadastrales de l'Ile-de-France comptant au moins 120 ménages, fichier au 1/4 du recensement de 1982.

Tableau 3

Répartition des départements de l'Ile-de-France dans chaque groupe de la typologie selon la profession - branche d'activité économique des femmes

Description des types	Nbre quart./ communes	Nbre femmes	Paris	Hts de Seine	Seine Saint Denis	Val de Marne	Es-sonne	Yve-lines	Val d'Oise	Seine et Marne
	2021	644666	330	136	98	80	85	112	88	72
Groupe 11	111	58532	699	167	3	11	0	115	3	3
Groupe 12	155	95761	754	138	10	40	27	25	6	0
Groupe 13	352	144713	599	168	35	65	27	41	33	33
Groupe 21	582	126819	105	132	187	89	94	121	109	163
Groupe 22	276	78167	0	62	264	141	127	143	177	86
Groupe 23	545	140674	0	132	88	109	190	217	166	99

Note de lecture : 69,9 % des femmes du groupe 11 de la typologie résident à Paris, 13,6 % résident dans les Hauts-de-Seine

III - L'EQUILIBRE SOCIAL DES COMMUNES EN ILE-DE-FRANCE

L'analyse au niveau infra-communal est précieuse sur bien des points, surtout concernant la connaissance des processus de croissance des communes, mais aussi, et c'est le point examiné ici, le problème de l'équilibre social des communes. Certaines sont très homogènes, riches ou pauvres ; certaines sont plus équilibrées socialement, avec une relative diversification des groupes sociaux résidants.

Les instruments dont nous disposons permettent de cerner le problème de deux façons différentes :

- l'une utilise le résumé quantifié de la structure économique de l'espace présenté dans la première partie de ce chapitre. Il constitue un système de repérage simultané des professions et des quartiers. En le limitant à deux dimensions, c'est le plan factoriel présenté au graphique 6.
- l'autre utilise la typologie en 26 types socioprofessionnels (profession des femmes) dont on vient de donner un résumé. Les communes peuvent être comparées selon le nombre de types où elles sont présentes, par un ou plusieurs de leurs quartiers.

Positions des communes de l'Ile-de-France dans le résumé de la structure économique de la région

Un peu abstraite, cette présentation a l'avantage de la synthèse, permettant d'apprécier d'une part le degré de diversité interne d'une commune ou au contraire son hétérogénéité, et d'autre part son "statut" global.

On revient donc à ce résumé présenté au graphique 6 plus haut. Cette figure nous fournit une image de l'organisation de la région selon la profession des femmes qui y résident.

Dans le même système auraient pu être repérés tous les quartiers analysés. Et ces deux figures se liraient en superposition. Evidemment, on ne peut représenter 2000 quartiers. On s'est donc contenté d'en sélectionner quelques uns pour donner une idée au lecteur de l'utilisation que l'on peut faire de ce système de représentation.

On a sélectionné des communes très différentes, soit de par la position dans la hiérarchie professionnelle, soit en fonction de l'homogénéité ou l'hétérogénéité sociale.

Les enseignements du graphique 8 sont très révélateurs si l'on garde présent à l'esprit les grandes oppositions qui structurent l'Ile-de-France, vues plus haut : opposition entre les statuts élevés-personnes âgées et les jeunes à statut bas d'une part, et opposition entre les salariées du public et les métiers indépendants ou ouvriers ; ces oppositions sont notées pour mémoire sur le graphique 8.

Les communes homogènes sont les communes dont tous les quartiers se projettent dans un espace très concentré du graphique 8. Cela peut être des communes composées uniquement de quartiers aisés. Ainsi en est-il de Neuilly-sur-Seine, la plus socialement homogène de ce point de vue, Saint-Cloud à un moindre titre.

Cela peut être des communes composées majoritairement de quartiers pauvres : on voit apparaître Bobigny et plus encore Stains dans la Seine-Saint-Denis.

Cela peut être des communes de type "femmes des professions intellectuelles-secteur public", Palaiseau est assez typique de ce groupe de communes.

Cela peut être des communes de type "trace d'agriculture, ouvrières actives et retraitées", Mantes-la-Jolie est assez homogène.

Mais beaucoup de communes sont hétérogènes ou plus équilibrées socialement. Par exemple Villejuif traverse l'opposition "métiers indépendants-secteur public". Nanterre compte des quartiers relativement aisés plutôt de type "statut élevé, secteur privé", mais également des quartiers "classes moyennes du public".

Et c'est souvent le cas de communes comportant à la fois des vieux centres et des quartiers en rénovation.

Si on superpose les graphiques 8 et 9, on voit que Neuilly-sur-Seine et Saint-Cloud occupent des espaces nettement plus circonscrits par rapport à Paris, de même dans d'autres types de champs sociaux : Bobigny, Evry, Mantes-la-Jolie...

Les 80 quartiers de Paris sont présentés isolément au graphique 9. On constate une grande hétérogénéité sociale de la capitale. Les quatre quartiers de chaque arrondissement sont identifiés par le numéro de l'arrondissement. On voit s'opposer, de façon axiale, les 6ème et 7ème aux 18ème et 19ème arrondissements.

Comparaison des communes selon le nombre et la diversité des types de la typologie où elles sont représentées

Il y a 26 types élémentaires dans la typologie des quartiers de l'Ile-de-France construite selon la profession, la branche d'activité et le statut des femmes. Le cas extrême serait celui où une commune aurait des quartiers dans tous ces types. Donc cette sélection n'est intéressante que pour les communes comportant un grand nombre de quartiers. Cette présentation est un exemple d'utilisation des typologies et non leur exploitation exhaustive. On se limitera donc aux 14 communes de l'Ile-de-France ayant au moins 20 quartiers de 120 ménages au moins (au 1/4). Elles figurent au tableau 4, ainsi que la répartition des femmes résidentes dans les 26 types de la typologie.

Relevons quelques exemples :

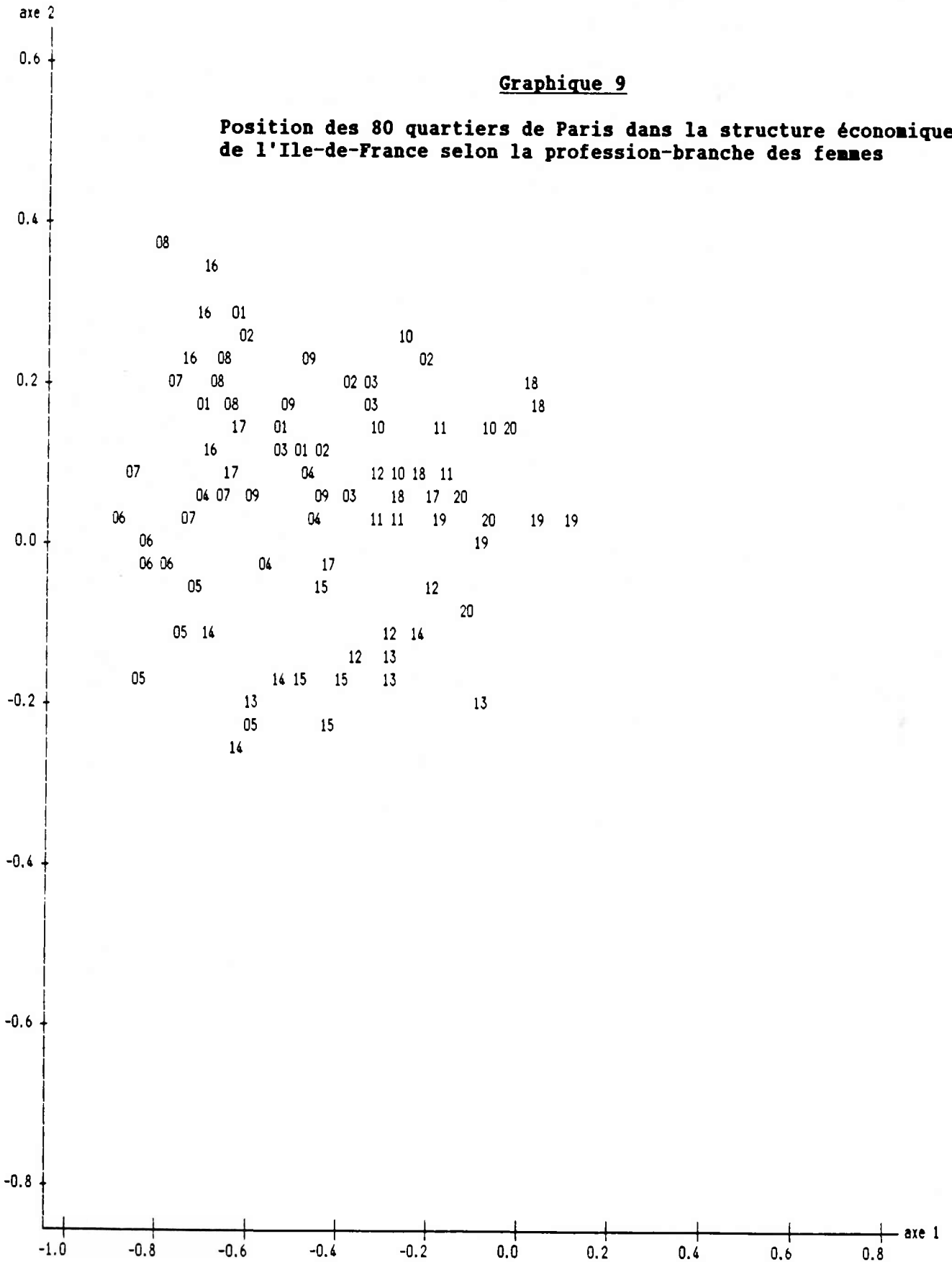
Neuilly-sur-Seine apparaît comme la commune la plus homogène socialement (1) : ses 30 quartiers sont répartis dans seulement quatre des types de la typologie, surtout ceux du groupe 11 à statut élevé du secteur privé.

Levallois apparaît relativement homogène : ses 20 quartiers se situant dans cinq types de la typologie. Toutefois, ces cinq types sont eux-mêmes assez différents, allant du groupe de retraitées à celui dit "classes moyennes du secteur public".

(1) Paris ne figure pas ici, chaque arrondissement étant divisé en quatre quartiers.

Graphique 9

Position des 80 quartiers de Paris dans la structure économique de l'Ile-de-France selon la profession-branche des femmes



Les 24 quartiers d'Aubervilliers se répartissent en six types et cette fois on peut parler d'homogénéité car il s'agit surtout du groupe dit "trace d'agriculture avec ouvrières actives et retraitées". Il s'agit ici de petits métiers indépendants et non de l'agriculture.

Les 29 quartiers de Saint-Denis sont également répartis dans peu de types, sept, dont six appartiennent aux groupes 21 à 23 des classes moyenne et ouvrière.

Boulogne-Billancourt a beaucoup de quartiers : 46, répartis dans dix types, presque tous appartiennent aux groupes de statuts aisés ou relativement aisés et âgés (groupes 11 à 13).

Comparée à Boulogne, la commune de Courbevoie semble très hétérogène ou mieux équilibrée socialement. Ses 29 quartiers se répartissent aussi dans dix types, mais ces types sont dispersés dans tous les groupes de la typologie. L'homogénéité sociale qui correspond le plus souvent à une forte ségrégation, va de pair avec une certaine stabilité démographique.

Tandis que l'hétérogénéité sociale, qui pourrait correspondre à un certain équilibre social dans la morphologie des communes, s'accompagne le plus souvent de mouvements de population et de rénovation. Cette hétérogénéité est donc peut-être éphémère. La tendance pourrait être à l'homogénéité et non à l'équilibre. C'est avec les élus et les responsables locaux que devraient être analysés de ce point de vue les résultats de ces typologies, pour une véritable prévision de la situation relative des communes et la réflexion sur les actions susceptibles de limiter les effets d'une dynamique inégalitaire

C H A P I T R E 3

LES RELATIONS ENTRE LA DESCENDANCE FINALE DES FEMMES
ET LA STRUCTURE ECONOMIQUE SPATIALE

I - INTRODUCTION

Ce chapitre a pour objet l'analyse de la fécondité et tout spécialement de la descendance finale des femmes en fonction de la morphologie socio-économique des communes.

La problématique

La question posée au départ se résume ainsi : Y a-t-il une opposition entre les familles fécondes et les familles réduites liée à l'inégal développement du système productif et son inscription territoriale ? Les familles fécondes se rencontreraient plus fréquemment dans les formes spatiales de l'espace marquées par le mode de production traditionnel ; les familles réduites, dans les zones de production moderne, voire de technologie avancée.

Précisons dès maintenant que ces hypothèses ne se vérifient pas si l'on axe l'opposition sur les caractères moderne/traditionnel du système productif ; mais qu'il se dégage plutôt des différences par secteur d'activité : agricole, ouvrier, commerce et services. D'autres résultats apparaissent particulièrement intéressants : les entreprises auraient eu tendance à délocaliser leurs établissements dans les zones à forte fécondité. De telle sorte que c'est souvent dans des types de communes actuellement dynamiques qu'on observe une fécondité passée élevée. On retrace en quelques lignes l'itinéraire et les observations qui avaient conduit à ce type de problématique. Cela concerne surtout le monde ouvrier.

D'une part, on observe une coupure, du point de vue de la fécondité, entre les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés. Si l'on compare l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, l'hétérogénéité interne aux familles ouvrières n'est pas considérable, mais les différences sont cependant notables : entre les familles d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers non qualifiés, le nombre final d'enfants varie entre 2.6 et 3.4, restant toujours supérieur à ce qu'il est dans les autres milieux sociaux (1).

Le tableau 2 plus loin présente la descendance finale moyenne des femmes selon la catégorie socioprofessionnelle de leur mari. Il s'agit des femmes de l'enquête famille associée au recensement de la population de 1975, plus précisément de celles retenues pour cette étude, à savoir celles nées en France de 1917 à 1930.

Entre les catégories désignées à l'époque comme ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés et manoeuvres, la descendance finale varie de 2.75 à 3.48, dépassée seulement par les familles de salariés agricoles.

(1) Guy Desplanques : "Principaux résultats de l'enquête sur les familles, nuptialité, fécondité" Collections de l'INSEE, n°104, 1985.

Cette coupure était également nette à partir des résultats de l'enquête CNAF-CREDOC de 1981 sur "la fécondité et les conditions de vie", étayée par une différence très importante des tailles de fratries de ces deux catégories. Or d'après cette enquête la fécondité des couples est très dépendante du nombre de leurs frères et soeurs. Il apparaissait donc entre ces deux fractions de la classe ouvrière (ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés) des différences de "lignées démographiques" (1).

D'autre part, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés sont répartis différemment dans l'espace, si l'on regarde l'espace comme économiquement structuré, à travers les typologies socio-professionnelles des communes. Les ouvriers non qualifiés sont plus proches spatialement du monde agricole ; ils sont plus souvent que les autres issus de l'agriculture ; ils sont proches également des petits indépendants, des retraités et surtout parmi ces derniers, des anciens ouvriers. Ils résident plus souvent dans des types socio-économiques de commune lieux d'implantation des industries en déclin, zones se dépeuplant, communes de petite taille ou de situation périphérique lorsqu'elles sont situées dans des unités urbaines ou des agglomérations importantes. Les ouvriers qualifiés sont plus proches des techniciens lesquels représentent la catégorie la plus typique de la dynamique économique-spatiale : implantation proche des grands pôles économiques, émergence d'un habitat périurbain en forte croissance.

Sans être vraiment voisins des techniciens, les ouvriers qualifiés en sont beaucoup plus proches que les ouvriers non qualifiés : la relation entre le taux de qualification ouvrière (proportion des ouvriers qualifiés par rapport à l'ensemble des ouvriers non agricoles) et le taux de variation de la population, par type socioprofessionnel de commune, forte en 1975 (2) demeure en 1982, comme on a pu le constater dans la première partie.

Cette différence de localisation spatiale (insistons sur le fait qu'il s'agit d'une organisation économique de l'espace ; il ne s'agit pas de différence régionale) est-elle à l'origine, (ou l'un des facteurs explicatifs) des différences de fécondité entre les deux fractions de la classe ouvrière ? Le maintien des familles nombreuses dans la frange inférieure du milieu ouvrier serait lié à la fixation de ces familles dans l'espace, conséquence de la stratégie des entreprises de délocalisation des établissements d'exécution là où est disponible une main d'oeuvre peu qualifiée ou peu diplômée, à faible rémunération.

Un résultat important justifie le rapprochement entre les deux observations : différences de localisation, différences de fécondité. Les travaux menés à partir de l'enquête "CNAF- Fécondité conditions de vie 1981" (1) ont montré l'importance de la taille de la fratrie dans la mobilité sociale. On suppose généralement que les couples limitant leur descendance ont une stratégie d'ascension sociale. Or il s'avère qu'ils sont eux-mêmes issus de fratries réduites. Si stratégie il y a, elle n'est efficace que pour les enfants et non pour les couples eux-mêmes. Les enfants issus de même milieu d'origine mais ayant un nombre différent de frères et soeurs se différencient par le diplôme, d'autant plus élevé que la famille est plus réduite.

(1) Nicole Tabard : "Mobilité sociale, fratrie, descendance" *Consommation- Revue de Socio-Economie*, n° 3, 1984.

(2) Nicole Tabard : "Structure économique des communes, reproduction, consommation" *Consommation-Revue de Socio-Economie*, n° 1, 1985.

Enfin ce qui peut s'en déduire en toute logique, comme le souligne Guy Desplanques (réf. citée) "une fratrie nombreuse réduit les chances de promotion par le mariage, sauf dans les catégories aisées". D'après cet auteur "38 % des filles d'ouvriers, filles uniques, mariées entre 1970 et 1974, ont épousé un ouvrier, au lieu de 62 % de celles ayant au moins quatre frères ou soeurs".

Plutôt que de parler de stratégie, il nous semblait plus efficace de regarder la diminution de la fécondité comme accompagnant une transformation des rapports sociaux, précisément parce que certaines des composantes de cette transformation : l'intégration scolaire, la tertiarisation ... lui sont fortement corrélées. Mais surtout, d'après l'enquête "CNAF fécondité et conditions de vie", il apparaissait que les grandes fratries se recrutent dans les secteurs économiques traditionnels ou en déclin.

Ainsi on cherche à observer les liens entre l'inscription socio-économique spatiale et la fécondité. Les processus à l'oeuvre relevant des transformations du système productif, des rapports sociaux en général dont l'accès à la scolarisation et la mobilité qu'elle implique.

Méthodologie

Le projet proposé à la CNAF prévoyait d'utiliser, pour cette partie de l'étude, l'enquête famille associée au recensement de 1975. Cette enquête permet une estimation de la descendance finale des femmes, seul indicateur donnant une mesure fiable de la fécondité, adaptée à ce projet. L'enquête famille est la seule source statistique permettant l'étude des familles terminées. Cette descendance finale présente un inconvénient important, relevant de pratiques réalisées dans un passé relativement lointain. En effet les femmes étudiées doivent avoir dépassé un certain âge (on a considéré ici les femmes ayant au moins 45 ans en 1975 (cf paragraphe ci-dessous). Les enfants correspondant sont donc nés pour la plupart entre 1935 et 1975. On a peu d'enfants nés de 1964 à 1974, début de la période où la diminution de la fécondité a été sensible.

La typologie utilisée pour cette étude est celle construite en fonction du profil socioprofessionnel des hommes (cf. Annexe 1 du rapport). Il s'agit d'un état de la morphologie sociale à une certaine date : 1982. Evidemment il ne s'agit pas d'un état spontané. Ainsi a-t-on vérifié le lien étroit entre cette typologie et celle construite, toujours selon le profil socioprofessionnel des hommes, à partir du recensement de 1975. De même peut-on observer que les différences d'évolution démographique, très grandes entre les types de la typologie, remontent assez loin dans le temps. Il en était ainsi concernant la "typologie-1975" : les types de communes dynamiques croissaient dès 1962. De même les évolutions observées entre 1975 et 1982 concernant les types de la "typologie-1982" apparaissent-elles pour la plupart dès la période 1968-1975 ; certains taux d'évolution démographiques progressent régulièrement de la période 1954-1962 à la période 1975-1982.

Ces typologies auraient d'ailleurs peu d'intérêt si elles ne reflétaient qu'une image ponctuelle. Une de leur vocation principale est précisément de prévoir l'évolution de la structure économique du territoire.

On peut se demander toutefois pourquoi ne pas avoir utilisé la typologie construite à partir du recensement de 1975, même base de données que l'enquête famille. C'est ce qui était initialement prévu et c'est par quoi ont commencé les travaux (cf. rapport d'activité de Juin 1987).

La raison principale est la meilleure acuité de la typologie 1982 par rapport à celle de 1975, disons son plus grand pouvoir discriminant, ceci dû à l'amélioration importante apportée par l'INSEE à la définition des catégories socioprofessionnelles. Pour donner un exemple, bien que les pratiques de fécondité que l'on étudie s'éloignent dans le temps de sept années par rapport aux statistiques décrivant la structure socio-économique de l'espace lorsque cette description porte sur 1982 et non sur 1975, il s'avère que les différences de fécondité entre types de communes sont plus grandes dans le premier cas que dans le second : sur les 32 types non miniers de la typologie construite à partir du recensement de 1975, 6 correspondent à une descendance finale inférieure à 2.5 et 7 à une descendance supérieure à 3.0. Sur les 29 types de la typologie construite à partir du recensement de 1982, on en compte 9 dans le premier cas et autant dans le second. Enfin, la nouvelle nomenclature comporte d'autres améliorations précieuses : informations sur le statut public-privé, l'éclatement des retraités selon leur ancienne catégorie professionnelle, la séparation des techniciens et des cadres moyens dans la présentation des données communales...

La typologie des communes construite en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des femmes n'a pas été retenue pour ce travail. La raison en est le poids des inactives, d'une part, et d'autre part l'insuffisance des contrastes de cette typologie, insuffisance qui tient au poids relativement fort des catégories "moyennes" parmi les femmes, des employés aux intermédiaires.

C'est aussi pour ces deux raisons : taux important d'inactivité et concentration des femmes dans les catégories socioprofessionnelles moyennes, que les analyses présentes de la fécondité s'appuient sur la catégorie socioprofessionnelle des hommes, comme indicateur du statut social de la famille.

Plus intéressant aurait été de disposer de données plus récentes. Mais l'intérêt est surtout de pouvoir rechercher des différences entre les types socioprofessionnels de communes en ce qui concerne la baisse de la fécondité. Pour cela il faudra attendre le recensement de 1990 ; c'est seulement à cette époque qu'apparaîtront dans l'enquête famille les femmes ayant une descendance complète et ayant eu leur premier enfant vers 1965 (celles nées en 1945).

Eliminer les facteurs connus liés à la fécondité

Pour analyser l'effet de l' "inscription économique spatiale" sur la fécondité on ne peut se contenter de comparer des descendance finales moyennes par types socioprofessionnels de communes. Des types seraient considérés comme féconds parce que formés, par construction, de la surreprésentation de catégories fécondes (ouvriers non qualifiés, agriculteurs...). Il n'y a pas intérêt à retrouver, à travers la morphologie sociale du territoire les différences de fécondité, connues, entre catégories sociales.

Au contraire la typologie s'avérera discriminante si les différences entre types demeurent pour chacune de ces catégories. Ainsi devrait-on constater des différences de fécondité pour une même catégorie professionnelle, entre les types de la typologie : par exemple des familles réduites chez les ouvriers non qualifiés s'il résident dans un type socioprofessionnel de communes de basse fécondité.

Ainsi est-on amené à essayer de contrôler les principaux facteurs connus de la fécondité ; ce contrôle s'impose d'autant plus que les facteurs en question sont plus étroitement liés à la structure économique de l'espace, donc varient de façon systématique selon les types de communes de notre typologie.

Les analyses doivent ainsi tenir compte de façon impérative de quatre des facteurs connus de la fécondité :

- **La catégorie sociale** : on connaît bien les relations entre la fécondité et l'appartenance sociale, la fameuse courbe en J inversé résumant ces variations : fécondité maximum dans les catégories situées au bas de l'échelle sociale (salariés agricoles, ouvriers non qualifiés), diminution de la descendance lorsqu'on va vers les fractions plus qualifiées, puis vers les catégories tertiaires moyennes (cadres moyens et employés) et enfin remontée vers les catégories supérieures sans toutefois atteindre chez les cadres les niveaux observés chez les ouvriers non qualifiés. Il va de soi que les différences de fécondité moyenne observées entre les types socio-économiques de communes sont largement imputables à leurs différences de structure socioprofessionnelle.
- **L'année de naissance des femmes** : on sait qu'après une tendance séculaire à la diminution de la fécondité, le mouvement s'est inversé. Les femmes nées au début du siècle ont eu davantage d'enfants que leurs aînées. La fécondité des femmes a augmenté entre celles nées vers 1900 et celles nées vers 1930 ; toutefois la descendance finale des femmes nées entre 1920 et 1930 varie moins que celle des femmes nées entre 1900 et 1920.
- **La région** : les différences régionales de fécondité, qui demeurent aujourd'hui étaient particulièrement importantes pour la période qui nous intéresse (on retiendra les femmes nées de 1917 à 1930). Or certains types de la typologie sont très marqués sur le plan régional : l'Ile de France, la région Alpes-Provence-Côte d'Azur, le Nord sont des régions souvent surreprésentées dans certains types.
- **La taille de l'unité urbaine** : ici encore l'hétérogénéité des types de communes est importante. Certains sont entièrement localisés en zone rurale, d'autres dans des zones très denses. Or la différence de fécondité entre ces types d'habitat est considérable.

On entrevoit la difficulté, même avec un échantillon de femmes apparemment important, de contrôler tous ces facteurs avec la précision nécessaire. Il suffit de se reporter à l'annexe 1 de ce chapitre pour avoir une vue rapide du déséquilibre des catégories entre types de communes. Cette annexe présente la descendance finale moyenne des femmes selon leur type socioprofessionnel de commune de résidence et la catégorie professionnelle de leur mari. Nombreuses sont les cases vides, qui correspondent à moins de 40 femmes. Encore ce tableau ne tient-il pas compte de deux facteurs aussi importants : la taille de l'unité urbaine et les différences régionales de fécondité.

II - ORGANISATION DE L'INFORMATION

Rappelons qu'on veut étudier les variations dans les nombres moyens d'enfants selon les types socioprofessionnels de communes en écartant les effets déjà connus de différenciation sociale et de spécificité régionale.

Le champ retenu

A partir de l'échantillon des femmes enquêtées dans l'enquête famille associée au recensement de 1975, on a retenu 65 000 femmes qui répondent à certains critères communs :

- Elles sont nées en France. Les femmes étrangères ont souvent une fécondité bien plus forte, et elles sont localisées surtout dans certains types de communes. Les garder aurait gêné l'interprétation des différences de fécondité selon le profil des communes.
- Elles sont âgées de 45 à 58 ans l'année de l'enquête. Il s'agit bien alors de la descendance finale, les femmes de 45 ans et plus donnant très rarement naissance à des enfants.
- Elles ont toutes été mariées et avaient au plus 40 ans l'année de leur premier mariage (ou éventuellement leur date de mariage est inconnue). Elles sont donc susceptibles d'avoir eu des enfants.
- Elles font partie des ménages ordinaires.
- La catégorie socioprofessionnelle de leur mari est connue. Au cas où ce dernier n'est plus en activité, on se réfère à sa dernière profession.

Quatre grands groupes de départements

Les différences de fécondité sont énormes entre le département le moins fécond et le plus fécond. Dans l'enquête famille (cf. le champ retenu), les deux extrêmes vont de 1,85 enfants pour les femmes des Alpes-Maritimes à 3,46 enfants pour la Haute-Marne.

On a classé les départements en quatre grands groupes, ceux à très forte fécondité, ceux à forte fécondité, ceux à faible fécondité, enfin ceux à très faible fécondité (voir l'annexe 2 de ce chapitre). A partir de ce classement, on a réparti les femmes de chaque type de communes entre les quatre groupes de départements homogènes sur le plan de la fécondité. Quand les effectifs le nécessitaient, on a simplement distingué départements féconds et départements peu féconds.

Neuf catégories sociales analysées

Rappelons que pour éliminer les effets des différences de fécondité par catégorie sociale on va étudier les variations de descendance finale selon les types socioprofessionnels de communes à catégorie sociale équivalente.

Les effectifs de l'enquête famille peuvent sembler importants, puisqu'on a 65 000 femmes sélectionnées pour l'étude de la descendance finale. En fait, certaines catégories sociales vont être écartées car leurs effectifs sont insuffisants pour qu'on les répartisse à la fois par type de communes et par groupe de départements.

Quatre catégories sont écartées, qui représentent moins d'une vingtaine de personnes chacune : les gens de maison, les personnes de ménage, les élèves et étudiants, le clergé.

D'autres catégories, bien que plus nombreuses (au moins 150 ménages), ont dû aussi être abandonnées pour leur faible taille :

- Artistes et patrons pêcheurs ont des effectifs voisins (environ 150). Les artistes ont la fécondité minimum (descendance finale : 1,88 enfants).
- Les marins-pêcheurs sont 290 dans l'échantillon. Leur nombre moyen d'enfants, proche de celui des patrons pêcheurs, est un peu plus fort que la moyenne.
- Les industriels sont près de 400. Leur fécondité est inférieure à la moyenne.
- Les gros commerçants sont 455. On ne peut les regrouper avec les petits commerçants car leur descendance finale est bien plus réduite.
- Les professions libérales sont environ 750. Ils ont un peu plus d'enfants que les cadres supérieurs salariés dont ils sont socialement proches. C'est pourquoi on ne les a pas associés avec eux.
- Les employés de commerce sont environ 1130, ils ont bien moins d'enfants que la moyenne, et moins aussi que les employés de bureau, ce qui dissuade de les associer.
- Les mineurs sont très féconds, ils ont 3,46 enfants en moyenne. Mais ils ne sont que 1332, on ne les a donc pas gardés.
- Les salariés agricoles sont en nombre voisin de celui des mineurs. Leur niveau de fécondité est maximum : ils ont 3,64 enfants en moyenne. C'est bien plus que pour les agriculteurs, à la descendance finale pourtant déjà plus élevée que l'ensemble. On n'a donc pas pu les retenir.
- La catégorie la plus nombreuse que nous avons écartée est celle des policiers et militaires, 2 156 personnes à la fécondité un peu inférieure à la moyenne.

Certaines catégories aux effectifs limités ont pu être gardées car on les a regroupées avec des catégories proches tant socialement que sur le plan de la fécondité. Les trois catégories qui composent le groupe des cadres supérieurs ont une descendance qui varie entre 2,35 et 2,44 enfants en moyenne. Les cadres moyens ont aussi été mis ensemble car instituteurs, services médicaux et sociaux, techniciens et cadres administratifs moyens ont une descendance finale comprise entre 2,16 et 2,25.

Enfin, on a regroupé ouvriers spécialisés et manoeuvres même si ces derniers sont plus féconds que les premiers (les manoeuvres ont 3,48 enfants en moyenne et les ouvriers spécialisés en ont 3,11). Ces deux catégories d'ouvriers non qualifiés sont de toutes façons bien au-dessus des ouvriers qualifiés, et plus encore des contremaîtres, pour ce qui est de la taille de la descendance finale.

Finalement, il reste neuf grandes catégories :

- les agriculteurs,
- les artisans,
- les petits commerçants,
- les cadres supérieurs (professeurs, cadres administratifs supérieurs, ingénieurs)
- les cadres moyens (instituteurs, services médicaux et sociaux, cadres administratifs moyens, techniciens)
- les employés de bureau,
- les contremaîtres,
- les ouvriers qualifiés,
- les ouvriers non qualifiés (ouvriers spécialisés et contremaîtres).

Précisons que le nombre moyen d'enfants tient compte de **tous les enfants nés.**

Les effectifs de toutes les catégories ainsi que leur nombre moyen d'enfants figurent sur le tableau 5.

On a souvent dû regrouper les types de communes d'un même groupe pour raisonner sur des nombres moyens d'enfants construits sur des effectifs suffisants de femmes.

Pour mieux comprendre les résultats de cette étude, il est recommandé de se reporter à la description détaillée de tous les types de communes de la typologie socioprofessionnelle selon le profil des hommes qui figure à l'annexe 3 de ce rapport.

Tableau 5

**Effectifs et descendance finale des femmes
selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs maris
dans l'enquête famille**

Catégorie socioprofessionnelle du mari	Nombre moyen d'enfants	Effectifs
00 agriculteurs exploitants	2.98	7672
10 salariés agricoles	3.64	1338
20 gros commerçants	2.42	455
21 industriels	2.35	397
22 artisans	2.41	2674
23 patrons pêcheurs	2.84	154
27 petits commerçants	2.12	3489
30 professions libérales	2.56	752
32 professeurs, professions littéraires & scientifiques	2.44	666
33 ingénieurs	2.38	1421
34 cadres administratifs sup.	2.35	3804
41 instituteurs, professions intellectuelles diverses	2.25	914
42 services médicaux et sociaux	2.25	173
43 techniciens	2.16	2092
44 cadres administratifs moyens	2.21	3158
51 employés de bureau	2.44	5102
53 employés de commerce	2.17	1133
60 contremaîtres	2.38	3244
61 ouvriers qualifiés	2.75	10984
63 ouvriers spécialisés	3.11	7664
65 mineurs	3.46	1332
66 marins et pêcheurs	2.84	290
68 manoeuvres	3.48	2726
70 gens de maison	2.42	19
71 femmes de ménage	2.00	3
72 autres personnels de service	2.53	1118
80 artistes	1.88	155
81 clergé	4.00	11
82 armée et police	2.45	2156
91 étudiants et élèves	0.40	5

III - RELATION ENTRE LA FECONDITE ET LA STRUCTURE ECONOMIQUE DE L'ESPACE POUR CHAQUE CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Les agriculteurs : une fécondité élevée dans un type "semi-agricole en mutation"

Avec 2.98 enfants en moyenne, les femmes d'agriculteurs ont la fécondité la plus élevée après les femmes d'ouvriers non qualifiés.

Ce n'est pas dans les communes du "*rural profond*" (groupe HA) que les agriculteurs ont la fécondité la plus élevée, mais dans un type semi-agricole en mutation, "*espace agricole en mutation avec main d'oeuvre industrielle qualifiée*" (HB5), type agricole le plus en croissance par la venue de nouveaux habitants qui eux sont peut-être plutôt des salariés qualifiés de l'industrie.

Ce type socioprofessionnel de communes s'est dépeuplé comme tous les types agricoles jusqu'en 1968. En revanche il avait déjà à cette date, un taux de croissance naturelle maximum ; ce qui corrobore le résultat trouvé ici. **Ainsi c'est le type de commune ayant connu la plus forte fécondité au cours de la période 1935-1970 qui se révèle le plus dynamique des types agricoles**, voire même le seul très dynamique, accueillant maintenant des populations nouvelles. C'est aussi, et de loin, le plus ouvrier des types agricoles. Enfin le plus localisé à l'ouest du territoire.

Au second rang du point de vue de la fécondité vient le type "*association artisans-retraités de l'agriculture*" (HB3), qui a en commun avec le type HB5 ci-dessus (mais à un rythme plus faible) un taux de variation positif du solde migratoire, entre les recensements de 1975 et 1982. Ce type est localisé plutôt dans les zones centre-ouest et sud-ouest. Il a d'autres points communs avec le type HB5 : les hommes sont un peu moins fréquemment employés dans l'agriculture que ceux des autres types agricoles. Toutefois, en HB5, ils sont davantage employés dans l'industrie à l'exception du bâtiment mais y compris les industries de pointe. En HB3, on les trouve plus souvent soit dans le bâtiment, soit dans les services marchands et non marchands. Les secteurs publics sont bien représentés en HB3, en comparaison des autres types agricoles.

Ainsi la fécondité élevée des femmes d'agriculteurs correspondrait aux communes où se sont implantés des établissements industriels, ou des entreprises de services, ou des administrations. La fécondité élevée des années passées aurait produit un réservoir de main d'oeuvre beaucoup plus important que dans les autres communes de type agricole, attirant des entreprises d'autres secteurs.

Les communes où les femmes d'agriculteurs ont le moins d'enfants sont, outre les groupes tertiaires : "*indépendants et retraités aisés*" (HP), "*classes moyennes du privé*" (HX), "*salariés qualifiés du public, jeunes, inactifs*" (HY) et "*le plus huppé*" (HZ), les trois types qui comptent le plus de salariés agricoles : le type "*salariés agricoles*" (HB1), le type "*profil moyen du groupe HC avec salariés agricoles*" (HC2) - ce type est d'ailleurs peu agricole -, ainsi que, à moindre titre, le type "*association salariés agricoles-anciens ouvriers ou employés*" (HB6). La présence de salariés agricoles semble indiquer que ces agriculteurs ont des exploitations de grande taille.

Pour conclure, on pourrait schématiser ainsi : on trouve deux situations extrêmes pour les agriculteurs du point de vue de la fécondité passée :

- d'un coté des types à forte fécondité où l'agriculture tend à faire place à d'autres secteurs productifs.
- de l'autre, des types à fécondité plus réduite où une agriculture plus riche demeure, se concentre en exploitations importantes.

Les artisans : une grande différence de fécondité entre les types ruraux et tertiaires

Les femmes d'artisans ont une descendance légèrement en-dessous de la moyenne avec 2,41 enfants contre 2,63 pour l'ensemble des femmes.

Les différences de fécondité entre les types de communes sont atténuées dans les départements à forte fécondité : la descendance varie entre 2,2 et 2,8 selon les types, autour d'une moyenne de 2,6 enfants.

En revanche elles sont de grande amplitude dans les départements à faible fécondité (entre 2 et 3,2). C'est dans les communes du "rural profond" (groupe HA) que la fécondité des femmes d'artisans est maximum (3,2 enfants en moyenne). Elle est un peu plus élevée que la moyenne dans les groupes de communes "semi-agricoles" (HB) et "semi-rurales" (HC), voire dans le groupe "ouvrier" (HO) où elle varie entre 2,3 et 2,6 enfants.

Le groupe "salariés qualifiés du public, jeunes inactifs" (HY) est le seul des types de communes tertiaires où la fécondité est supérieure à la fécondité moyenne des femmes d'artisans.

Pour d'autres catégories socioprofessionnelles, on verra ce groupe HY se distinguer des autres types tertiaires. Avec en particulier une fécondité plus élevée que dans le groupe "classes moyennes du privé" (HX), bien qu'ayant un profil socioprofessionnel plus tertiaire que ce dernier. Le taux de croissance naturelle semble avoir pris le pas dans ce groupe par rapport aux autres, entre les recensements de 1962 et 1968. Précisons que ce groupe HY est, plus souvent que les autres, localisé dans les départements du Nord et de l'Est. Les comparaisons faites ici tiennent compte des différences régionales de la fécondité ; mais il est possible que la partition retenue soit insuffisamment fine pour éliminer cet effet.

On rencontre pour les artisans un autre phénomène commun à beaucoup d'autres catégories socioprofessionnelles : la faible fécondité des femmes du groupe "indépendants et retraités" (HP), y compris lorsque les comparaisons sont faites à l'intérieur des départements les moins féconds. Ce groupe de communes peu fécond est très singulier. Sa croissance par solde naturel est la plus faible de tous les groupes, dès la période 1954-1962. Elle reste faible dans les périodes suivantes, et même négative à partir de 1975. Si ces communes croissent, c'est parce qu'elles attirent des populations nouvelles (entre autres, des personnes âgées). Sa localisation géographique est aussi très intéressante : près de la moitié de sa population est concentrée dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De nombreuses communes touristiques françaises du littoral ou des villes d'eau en font partie. On peut avancer l'hypothèse que les migrations de retraites concernent des couples moins féconds.

Les artisans du groupe "le plus huppé" (HZ) ont une descendance nettement plus réduite que la moyenne. La fécondité des femmes d'artisans est presque aussi basse dans le type "grandes villes associant commerce et services" (HX1) sans qu'on puisse l'imputer à un phénomène de degré d'urbanisation. Mis à part le groupe "indépendants et retraités aisés" (HP), le type HX1 est "le plus agé" des types tertiaires, à croissance naturelle faible, avec peu d'emplois industriels au profit des emplois des services. Ce type a encore une ressemblance avec le type HP : une surreprésentation dans la région Alpes-Provence-Côte-d'Azur ou certaines villes touristiques ou centres traditionnels. Il s'en distingue en revanche par un fort dépeuplement qui n'est pas compensé par la croissance naturelle. Ceci donne à penser que les familles d'artisans peu fécondes de ce type font partie de la population de souche. Les artisans se maintiendraient dans ces types de communes en dépit du déclin tendanciel de cette catégorie, grâce à une fécondité faible.

Le nombre d'enfants des femmes d'artisans dans les communes ouvrières varie peu d'un type à l'autre, ou même à l'intérieur d'un type selon le degré d'urbanisation ou la région. La descendance finale est proche de la moyenne de la catégorie sociale.

On peut donc résumer ainsi les variations de la fécondité des femmes d'artisans. Elle est très sensible à la morphologie sociale des communes, surtout si l'on exclut les départements très féconds. Elle est très élevée dans le rural profond, moyenne ou un peu supérieure à la moyenne dans les groupes semi-agricole, semi-rural et ouvrier, faible dans les types tertiaires. **Autrement dit elle diminue, globalement, avec le degré de tertiarisation de la commune.**

Petits commerçants : fécondité particulièrement faible dans les communes huppées

Les petits commerçants, avec 2,1 enfants en moyenne, sont la catégorie la moins féconde de celles sélectionnées dans cette étude.

Les différences régionales sont importantes : 1,9 enfants dans les départements les moins féconds ; 2,3 enfants dans les départements les plus féconds. Les différences liées la morphologie sociale des communes sont importantes surtout dans les régions moins fécondes.

La fécondité des petits commerçants est minimum dans le groupe "indépendants et retraités aisés" (HP) vu précédemment, du moins dans les départements peu féconds, et dans le groupe "le plus huppé" (HZ).

A l'inverse, leur nombre d'enfants est maximum dans le "rural profond" (HA), mais pas de façon aussi extrême que ce qu'on a observé pour les artisans. Il est élevé dans les communes du groupe "semi-agricole" (HB).

Leur fécondité est moins forte dans le groupe "communes semi-rurales" (HC) et cette différence avec le groupe agricole se maintient quand on ne retient que les communes rurales (au sens classique) dans le groupe HC.

Dans les communes ouvrières, la fécondité des femmes de commerçants se situe au niveau moyen de cette catégorie et ne varie pas sensiblement selon le degré d'urbanisation. Les différences régionales sont plus fortes. En revanche, on voit apparaître une singularité de deux types de communes : "ouvrier moyen" (HO4) et "grandes communes ouvrières avec employés" (HO6), où la fécondité est plus faible que dans les autres

communes ouvrières. On retrouve ceci plus nettement encore chez les employés de bureau, plus loin. Ces deux types sont composés de communes plus grandes et plus tertiaires que les autres communes ouvrières. Mais la faible fécondité est confirmée par le fait que, précisément, elle ne varie pas ici selon le degré d'urbanisation. Il s'agit donc d'un phénomène lié à la composition sociale de l'habitat.

On retrouve, chez les femmes de commerçants, la fécondité plus forte dans le groupe de communes "*salariés qualifiés du public, jeunes inactifs*" (HY) comparé au groupe "*classes moyennes du privé*" (HX) en dépit du caractère un peu plus tertiaire du premier par rapport au second. Cette différence se maintient même quand on compare à taille d'urbanisation identique. Il est probable qu'il ne s'agit pas des mêmes commerçants.

En résumé, la fécondité des femmes de commerçants se différencie surtout entre deux sortes de communes :

- "*le rural profond*" et les types "*semi-agricoles*" où elle est maximum (entre 2,2 et 2,7 enfants),
- les groupes "*indépendants et retraités aisés*" et "*communes les plus huppées*" où elle est minimum (entre 1,6 et 2,2 enfants).

Cadres supérieurs : une fécondité maximum dans les communes très huppées

Un peu inférieure à la moyenne, la fécondité des cadres supérieurs varie peu selon les types de communes. Rappelons que les cadres supérieurs comprennent les professeurs, les ingénieurs et les cadres administratifs supérieurs.

Le groupe "*indépendants et retraités aisés*" (HP) ressort de nouveau comme celui où les femmes ont le moins d'enfants.

A part cela, cette catégorie sociale a un comportement singulier.

Peu nombreuses dans les communes des types "*rural profond*" (HA), "*semi-agricole*" (HB) et "*semi-rural*" (HC), les familles de cadres supérieurs n'y ont pas plus d'enfants que la moyenne de leur catégorie. C'est une singularité que l'on retrouve chez les contremaitres.

En revanche, c'est dans les communes les plus huppées, type "*banlieues chics et quartiers de Paris - communes les plus huppées*" (HZ3) que la fécondité des cadres est maximum. Ce résultat est d'autant plus intéressant qu'il est propre à cette catégorie sociale. On retrouve ici la remontée de la courbe bien connue en J inversé à l'intérieur des catégories supérieures. Il est évident que les cadres du type HZ3, d'ailleurs le plus parisien, appartiennent à des fractions beaucoup plus bourgeoises que les cadres des autres types de communes.

Cadres moyens : une fécondité moyenne dans les communes les plus huppées

Les cadres administratifs moyens, les instituteurs, les cadres médico-sociaux et les techniciens forment ce groupe des cadres moyens.

Cette catégorie est la moins féconde parmi les salariés, avec 2,20 enfants en moyenne. Comme dans le cas des cadres supérieurs la fécondité varie peu entre les types socioprofessionnels des communes, mais les résultats sont différents.

Le seul point commun avec les cadres supérieurs (et avec les autres catégories) est la faible fécondité des femmes de cette catégorie dans le groupe HP "*Indépendants et retraités aisés*".

Sur les trois autres groupes tertiaires, un seul a une fécondité inférieure à la moyenne de cette catégorie sociale, le groupe "*classes moyennes du privé*" (HX). Le groupe "*le plus huppé*" (HZ), a une fécondité moyenne. C'est toujours le groupe plus public "*Salariés qualifiés du public, jeunes inactifs*" (HY) où l'on observe une fécondité plus élevée que la moyenne.

Si les femmes du groupe HZ ont dans l'ensemble moins d'enfants que la moyenne de cette catégorie, cela s'explique entièrement par le comportement de celles qui résident dans l'agglomération parisienne. Les femmes du groupe HZ résidant hors l'agglomération de Paris ont, elles, une descendance finale un peu plus importante que l'ensemble des cadres moyens.

Contrairement aux cadres, c'est dans les communes des groupes "*agricole*" (HA), "*semi-rural*" (HB) et "*ouvrier*" (HC) que les valeurs maxima pour la descendance finale sont atteintes. Si on regroupe tous ces types de communes et qu'on se limite aux départements les plus féconds, on observe que la fécondité est minimum dans les communes de taille moyenne. En effet, elle est plus faible dans les communes appartenant à une unité urbaine de moins de 50 000 habitants, en comparaison de ce qu'on observe, et dans les communes rurales, et dans les unités urbaines plus grandes.

Les employés de bureau : peu de variations de la fécondité

La fécondité des femmes d'employés de bureau est un peu inférieure à la moyenne : 2,4 enfants par femme.

Une fois de plus, le nombre minimum d'enfants se retrouve dans le groupe "*indépendants et retraités aisés*" (HP). Un autre type est assez peu fécond, le type "*grandes villes associant commerces et services*" (HX1).

Les types où les femmes d'employés de bureau sont les plus féconds sont d'une part les types appartenant aux groupes du "*rural profond*" (HA), "*semi-agricole*" (HB) et "*semi-rural*" (HC) et d'autre part certains types du groupe ouvrier, ceux correspondant aux communes de plus petite taille. Au contraire les communes des types "*ouvrier moyen*" (HO4) et "*grandes communes ouvrières avec employés*" (HO6) ont une fécondité plus faible. Mais ceci n'est pas dû à leur plus grande taille, car la différence entre ces deux sous-groupes de communes ouvrières demeure lorsqu'on tient compte de la taille de leur unité urbaine.

Ces deux types ouvriers ont d'autres points communs. Par rapport aux autres types ouvriers, on y observe un poids plus faible des emplois dans les industries traditionnelles et un poids plus forts des emplois de service (services aux particuliers et services non marchands). Les cadres et les intermédiaires d'entreprise y sont un peu plus représentés, de même les employés. Disons que ces deux types de communes HO4 et HO6 ont un "statut" plus tertiaires que les autres.

Les contremaitres : une fécondité plus élevée dans les communes ouvrières

La fécondité des femmes de contremaitres est un peu au dessous du niveau moyen, 2,38 enfants, ce qui les sépare nettement des ouvriers qualifiés et des ouvriers spécialisés et manoeuvres, catégories très fécondes. Ils en diffèrent sur beaucoup d'autres points.

Relevons tout d'abord une singularité : ce n'est pas dans les communes de type "agricole" (HA, HB) ou "semi-rural" (HC) - où les contremaitres sont, il est vrai, peu nombreux - que la fécondité est maximum ; mais c'est dans les communes ouvrières. C'est en particulier dans les deux types qui ont la plus forte proportion d'ouvriers non qualifiés : le type "trace d'agriculture dans un type à qualification ouvrière minimum, industries en déclin" (HO3) et le type "communes les plus ouvrières" (HO5).

A l'intérieur des communes ouvrières, le nombre moyen d'enfants chute notablement entre les communes appartenant à une unité urbaine de moins de 200 000 habitants et les plus grandes.

La fécondité est plus basse dans tous les types de communes tertiaires sans toutefois que les écarts soient importants. On relève, encore une fois des valeurs minima dans le groupe "indépendants et retraités aisés" (HP) mais les effectifs sont faibles. La fécondité est faible dans le groupe "classes moyennes du privé" (HX) et dans le groupe "le plus huppé" (HZ) .

L'écart dans la descendance finale entre les communes ouvrières et les communes tertiaires (on rassemble ici tous les groupes HP HX HY HZ) est particulièrement prononcé hors l'agglomération de Paris. Dans l'agglomération de Paris, il n'y a pas de différence dans les comportements des femmes de contremaitres entre les communes de type ouvrier et les communes de type tertiaire.

Ouvriers qualifiés : une fécondité beaucoup plus élevée dans les communes agricoles

Avec 2,75 enfants en moyenne, les femmes d'ouvriers qualifiés ont une fécondité un peu plus élevée que l'ensemble des femmes. Les écarts de descendance finale sont très marqués d'un type de commune à l'autre.

Les communes du "rural profond" (groupe HA) et "semi-agricoles" (groupe HB) sont de loin les plus fécondes pour ces catégories, avec 3,31 enfants en moyenne par femme dans l'ensemble de ces deux groupes.

Le niveau de fécondité est sensiblement le même, c'est-à-dire un peu au-dessus de la moyenne, tant dans les communes du groupe "semi-rural" (HC) que dans tous les types ouvriers. A l'intérieur des communes ouvrières, on peut opposer d'un côté les communes à urbanisation forte (incluses dans des unités urbaines de 200 000 habitants et plus), où les femmes d'ouvriers qualifiés ont une descendance finale proche de la moyenne de leur catégorie sociale, et de l'autre les communes moins urbanisées où elles ont nettement plus d'enfants, et ceci aussi bien dans les départements féconds que dans les peu féconds.

Dans tous les types tertiaires, le nombre moyen d'enfants des femmes d'ouvriers qualifiés est inférieur à la moyenne de la catégorie. Le groupe "indépendants et retraités aisés" (HP) est de loin celui où la fécondité est la plus basse. Parmi les autres, on relève surtout la fécondité faible dans le type "grandes villes associant commerces et services" (HX1) dont on a parlé à propos des artisans et dans le groupe "le plus huppé" (HZ) où la faible fécondité va de pair avec une localisation très fréquente dans l'agglomération parisienne.

Contrairement à nos hypothèses de départ, on n'observe pas une fécondité plus forte dans les communes ouvrières en déclin. Les types "anciens ouvriers-employés, chômeurs, industries en déclin" (HO2) et "traces d'agriculture dans un type à qualification ouvrière maximum" (HO3) ont une

fécondité nettement plus faible que le type "*communes périphériques à qualification ouvrière maximum*" (H01). D'ailleurs dans celui-ci, le taux de croissance naturelle est maximum comparé à tous les types de la typologie, et ceci depuis 1954, et jusque dans la période récente.

La coupure, du point de vue de la fécondité, sépare nettement les modes de production agricole (fécondité maximum), industrielle (fécondité moyenne) et tertiaire (fécondité minimum). Mais on n'observe pas une coupure, à l'intérieur du mode de production industrielle, une séparation entre ce qui correspondrait à une opposition de type industrie traditionnelle/industrie moderne. On peut même supposer que la délocalisation des établissements ait intéressé des industries de pointe ou à technologie avancée, à moins qu'il ne s'agisse d'industries s'étant modernisées. Le type H01 pourrait alors être un exemple de ce processus : la fécondité passée y a été très forte ; les branches de pointe sont plus représentées ici que dans les autres types ouvriers ; la qualification ouvrière est maximum ; ces communes sont en outre très attractives. Implanté surtout en Haute-Normandie, dans le Nord et dans l'Est, ce type de communes vient en tête pour les industries de production de pétrole, de production et distribution d'électricité, de chimie de base ; il est bien placé pour la construction automobile et aéronavale et pour les transports.

Le type qui vient en seconde position, pour le niveau de fécondité, parmi les types ouvriers, est le type "*communes les plus ouvrières*" (H05), nettement moins dynamique que le précédent, mais qui l'a été jusque vers 1975. C'est le plus industriel des types ouvriers, mais avec une qualification nettement inférieure au précédent. L'implantation est assez semblable : Haute-Normandie, Picardie, mais aussi Lorraine, Alsace, Franche-Comté. Ce type pourrait être un exemple de délocalisation d'industries requérant une main d'oeuvre moins qualifiée que le précédent. Sa spécialisation industrielle concerne la construction automobile, la fonderie, la construction mécanique et la production de minerais.

On pourrait donc parler de fixation d'une main d'oeuvre industrielle. De ce point de vue il est intéressant de revenir aux agriculteurs vus précédemment qui ont une fécondité particulièrement forte dans le type "*espace agricole en mutation avec main d'oeuvre industrielle qualifiée*" (HB5), le plus industriel des types semi-agricoles. Ce type apparaît comme un exemple de fixation par l'industrie, de la main d'oeuvre d'origine agricole.

Ouvriers non qualifiés : moins d'enfants dans les communes aisées

Ce sont les femmes d'ouvriers non qualifiés qui ont le plus d'enfants, soit 3,2 en moyenne.

Le profil des descendance moyennes par type de communes ressemble à celui des femmes d'ouvriers qualifiés avec des écarts entre les grands groupes de communes un peu moins importants, une diminution plus progressive de la fécondité quand on passe des types agricoles aux types tertiaires.

La fécondité est très forte dans le "*rural profond*" (HA) et dans le groupe "*semi-agricole*" (HB). Viennent ensuite les groupes "*semi-rural*" (HC) et "*ouvriers*" (HO) où la fécondité est un peu supérieure à la moyenne. A noter que les femmes du groupe "*semi-rural*" (HC) sont moins fécondes que celles des deux groupes agricoles même si l'on ne retient que les communes rurales, au sens classique, à l'exception des départements très féconds.

Comme d'habitude le minimum est atteint dans le groupe "indépendants et retraités aisés" (HP) mais les effectifs y sont faibles.

La fécondité est nettement inférieure à la moyenne dans le groupe "le plus huppé" (HZ) et dans le type "grandes villes associant commerces et services" (HX1). Dans ces types de communes, la fécondité des femmes d'ouvriers spécialisés est à peine supérieure à celle des autres groupes sociaux. **Il y aurait donc une homogénéité de la fécondité dans les communes les plus aisées, dès les générations de femmes que nous étudions (nées de 1917 à 1930) dans tous les milieux sociaux.**

On n'insistera pas sur le résultat important développé chez les ouvriers qualifiés, et qui se retrouve nettement ici : à l'intérieur du groupe ouvrier, c'est encore dans les types "communes périphériques à qualification ouvrière maximum" (HO1) et "communes les plus ouvrières" (HO5) que la descendance des femmes d'ouvriers spécialisés est la plus grande. C'est particulièrement net dans les départements les plus féconds où ces types sont d'ailleurs bien représentés. On peut donc en tirer les mêmes enseignements que précédemment.

IV - POUR CONCLURE

Résumons les premiers résultats de cette recherche sur les liens entre la fécondité et la structure économique de l'espace. La question peut se poser ainsi : la fécondité des différents groupes sociaux dépend-elle de la morphologie sociale du lieu d'habitat ?

Rappels : La descendance finale est estimée à partir de l'enquête famille associée au recensement de 1975. Elle concerne les femmes nées entre 1917 et 1930 (qui ont eu leurs enfants avant la baisse de la fécondité). la profession est celle de leur mari enregistrée au recensement de 1975. La structure économique du territoire est résumée par la typologie des communes françaises, construite en fonction de la profession-catégorie sociale des hommes à partir du recensement de 1982. Les facteurs classiques de la fécondité sont contrôlés, autant qu'il est possible.

Par hypothèse, on supposait initialement un lien entre la fécondité et l'inégale développement du système productif tel qu'il s'inscrit sur le territoire.

Dans une acception du développement opposant les modes de production traditionnels et modernes, cette hypothèse n'est pas vérifiée. On s'attendait à trouver une fécondité plus forte dans les types socioprofessionnels de communes caractérisés par la faible qualification, l'émigration, une surreprésentation des industries de type traditionnel. C'est presque l'inverse qui se produit, au moins en ce qui concerne les ouvriers et les agriculteurs.

Les femmes d'ouvriers et d'agriculteurs les plus fécondes résident dans les communes ouvrières ou agricoles les plus dynamiques

La fécondité des femmes d'ouvriers (nées de 1917 à 1930), tant en ce qui concerne les ouvriers qualifiés que les ouvriers spécialisés, est nettement plus élevée dans le type le plus qualifié et le plus dynamique des types de communes ouvriers. Tandis que dans les types de communes marquées par la présence de retraités anciens ouvriers, d'industries en déclin, la fécondité passée a été plus faible.

On peut supposer que c'est précisément dans les aires où ont été nombreux les enfants d'ouvriers nés à peu près dans la période 1935-1965, que ce sont implantés des établissements ou des entreprises relativement modernes (ou qui se sont modernisés), requérant une certaine qualification ou contribuant à son acquisition, dans le temps ou par attraction de populations nouvelles (puisque ces types socioprofessionnels de communes croissent aussi très fortement et depuis longtemps par immigration).

On trouve, assez féconds, des types ouvriers un peu moins qualifiés que le précédent, un peu moins dynamiques mais qui l'ont été dans un passé récent, et représentent peut-être un stade antérieur d'implantations d'établissements d'exécution (la spécialisation est surtout la construction automobile, la fonderie, la construction mécanique).

Tandis que les types de communes en déclin, peu qualifiés, se dépeuplant... semblent avoir été, le plus souvent, des types où la fécondité était plus faible.

Mais le phénomène touche aussi les **femmes d'agriculteurs**. Dans cette catégorie sociale la fécondité a été maximum, non dans le "rural profond", mais dans le plus dynamique des types semi-agricoles, comptant une main d'oeuvre industrielle qualifiée. Ces communes ont donc constitué et sont encore, un réservoir de main d'oeuvre motivant la délocalisation des établissements de certaines entreprises. Là encore, il s'agit d'activités impliquant un certain niveau de qualification, sinon dans le passé, au moins actuellement.

Des communes agricoles aux communes tertiaires, les différences de fécondité entre groupes sociaux disparaissent depuis longtemps.

En revanche l'opposition entre les secteurs productifs : agriculture, industrie, secteur tertiaire, telle qu'elle se lit sur le territoire, est associée à des différences régulières de la fécondité. Le secteur agricole s'oppose même assez nettement aux autres : globalement, dans tous les types socioprofessionnels de communes marqués par une surreprésentation de la population agricole, la fécondité est beaucoup plus élevée qu'ailleurs, sauf dans deux catégories professionnelles qui y sont d'ailleurs peu représentées : les cadres supérieurs et les contremaîtres. Les observations antérieures qui avaient conduit à la problématique de cette recherche s'appuyaient en fait sur des différences incorporant l'opposition agriculture/autres secteurs. Dans ce cas il est net que la **fécondité des femmes d'ouvriers est considérablement plus élevée dans les communes de type agricole que dans celle de type ouvriers.**

Ce résultat peut être vu différemment, en revenant à la fameuse courbe en J inversé. De façon classique, il s'agit d'une relation entre la fécondité des couples et leur revenu ou leur statut social. La fécondité des couches populaires est très élevée ; plus on progresse vers les catégories aisées ou instruites, plus se réduit la descendance des couples, du moins jusqu'à un certain niveau. Vers les statuts très élevés, la fécondité remonte à nouveau.

En fait on peut transposer cette relation, à un niveau plus structurel, en remplaçant le "statut" des couples par le "statut" socio-économique de leur type de commune de résidence : **la fécondité, à catégorie socioprofessionnelle des familles égale, décroît au fur et à mesure qu'augmente ce "statut" du type de commune.** Plus précisément elle décroît régulièrement sauf chez les cadres supérieurs. Pour ceux-ci on observe bien la remontée de la fécondité dans les communes les plus huppées. De telle sorte que dans ce type de communes la différence de fécondité entre les classes sociales est peu différente.

Les observations sont particulièrement intéressantes à l'intérieur des catégories non ouvrières. Par exemple, la fécondité des femmes d'employés de bureau des types de communes ouvriers est plus faible pour ceux d'entre eux les plus tertiaires.

Cette relation traduit l'hétérogénéité interne à chaque classe sociale en fonction de sa position dans la structure économique de l'espace. On peut même évaluer ce degré d'hétérogénéité à partir de cette relation. Ainsi les ouvriers qualifiés sont une catégorie très hétérogène dans la mesure où la réduction de la fécondité est plus régulière et assez importante quand augmente le statut du type de commune.

Les migrations de retraites concernent les catégories les moins fécondes

Un ensemble de types de la typologie socioprofessionnelle des communes est très singulier. Ce sont tous les types réunis dans le groupe "*indépendants et retraités aisés, communes touristiques*" (HP). Il comporte peu de communes et représente 4 % de la population. Il se caractérise par la surreprésentation des indépendants, professions libérales, commerçants et artisans et celle des retraités surtout les anciens indépendants, les anciens cadres et professions intermédiaires. Commerces de détail, services aux particuliers et hôtellerie y ont un poids beaucoup plus élevé qu'ailleurs. La population est âgée, le nombre d'enfants par ménage est minimum ; mais l'immigration est très forte. La localisation est caractéristique : des communes touristiques, situées sur le littoral (surtout méditerranéen), dans les Pyrénées ou en Haute Savoie, dans les villes d'eaux...

Or, quelle que soit l'appartenance professionnelle de leur mari, des ouvriers spécialisés aux cadres, la fécondité des femmes habitant ces communes en 1975 et nées entre 1917 et 1930 est minimum. Ceci de façon très nette et très régulière. Etant donné le poids des retraités, on peut penser que beaucoup de ces ménages peu féconds sont arrivés dans ces types de communes après la retraite.

Ce travail mériterait des investigations plus approfondies, à ce stade où il a permis de relever des résultats intéressants. On aimerait par exemple exploiter davantage les relations entre le maintien de l'activité de certaines professions ou secteurs d'activité, qui structurellement diminuent (agriculture, artisanat, commerce) et pourtant se maintienne pour certaines fractions, les moins fécondes. Ce maintien et donc cette diminution de la fécondité, sont probablement liés à des localisations spécifiques du point de vue de l'organisation spatiale du système productif.

Mais beaucoup d'autres voies de recherche s'amorcent dans cette étude : analyser les migrations de retraites en fonction de la descendance finale, les qualifications et l'hétérogénéité des classes sociales en fonction de la structure économique de l'espace, approfondir les relations entre l'inactivité et le chômage des femmes mises en évidence dans la première partie, à la lumière de ces résultats concernant la fécondité....

Annexe 1
Descendance finale des femmes
selon le type socioprofessionnel de communes de résidence (1)
et la catégorie socioprofessionnelle de leur mari

Types socioprofessionnels de communes	nombre de femmes	Ensemble	agriculteurs	sal. agricul.	gros commerc.	industriels	artisans	pts commerc.	prof. libéraux	prof. libérales	ingénieurs	cad. adm. sup.	prof. libérales	techniciens	cad. adm. moy.	emp. bancom.	emp. commerc.	cat. embauch.	O8	O5	non cens.	non cens.	pas de bureau	autres, p.lice
TYPES DÉTAILLÉS :																								
A1 rural profond	1301	3.17	3.05	3.83			3.07												3.97	3.57				
A2 rural agric.	2834	3.00	2.94	3.30			2.88	2.61								3.07			3.25	3.49			3.75	2.15
B1 rural agric.	675	3.27	2.80	4.02															3.63	3.77				
B2 agric. moy. agr.	1535	3.03	3.19	3.44			2.42	2.34							2.73				3.18	3.21			3.43	
B3 artisans artis. ag.	1473	2.94	3.04	3.65			2.40	2.39							2.77				3.22	3.19			3.73	2.47
B4 agric. jeune	2434	3.12	3.13	3.84			2.60	2.60							2.92				3.29	3.49			3.65	2.36
B5 mixte lin.	987	3.27	3.28	3.52															3.24	3.83			3.85	
B6 sal. agr. + anc. O	995	2.94	2.76	3.88			2.52	2.22							3.02				3.32	3.08			3.59	2.22
C1 indép. anc. O	2958	2.81	2.98	3.87			2.53	2.17	2.20			2.34	2.04		2.50	2.60	2.00	2.36	3.06	3.21			3.54	2.55
C2 moyen + sal. ag.	1437	2.89	2.41	3.55			2.57	2.24							2.31	2.86		2.66	3.05	3.37			3.89	2.76
C3 agric. → indép.	1898	2.90	2.91	2.88			2.81	2.13				2.48			2.68	2.80		2.60	3.02	3.30			3.30	2.74
O1 pers. qualif.	1559	2.87	3.02					2.14				2.25		2.17	2.23	2.82		2.70	2.99	3.44	3.69	3.59		
O2 anc. O, chô.	2704	3.14	2.96				2.19	2.21				2.00		2.10	2.78	2.68		2.53	2.97	3.38	3.59	3.76		
O3 qual. min. ded. a.	1934	2.91	3.11				2.58	2.21				2.56		2.15	2.98			2.84	2.95	3.09			3.69	2.53
O4 ouvrier moyen	4548	2.68	3.08	3.81			2.32	2.06			2.15	2.30	2.44	2.20	2.66	2.38	1.90	2.58	2.73	3.09			3.40	2.78
O5 le + ouvrier	1742	3.09	3.13				2.49	2.36				2.40		2.20	3.07	2.77		2.74	3.16	3.54	3.23	3.62		
O6 ouvrier + emp.	2810	2.71					2.39	2.15			2.38	2.34	2.04	2.38	2.46	2.43	2.14	2.56	2.78	3.11	3.06	3.87	2.30	2.80
P1 comm. ext. act.	1029	1.81					1.90	1.67			1.89			1.49	1.53		1.74	1.64	2.37					2.00
P2 commerce	332	1.96						1.67											2.08					
P3 comm. ext. act.	528	2.21					2.25	1.57							2.79				2.41	2.17				
X1 ann. services	5088	2.34	2.48		2.16	2.19	2.11	2.06	2.57	2.57	2.46	2.40	2.14	2.25	2.07	2.16	2.11	2.32	2.43	2.49			2.99	2.21
X2 prof. moy. publ.	2907	2.67					2.55	2.02			2.46	2.32	2.34	2.18	2.30	2.51	2.43	2.31	2.82	3.37			3.65	2.86
X3 le + g. v. lib.	6329	2.32	2.96		2.73		2.07	1.86	2.35	1.84	2.25	2.19	2.28	2.04	1.97	2.22	2.11	2.07	2.49	2.82			2.97	2.25
Y1 stat. élus. jeune	1743	2.44					2.09	2.17	2.22	2.81	2.55	2.42		2.26	2.05	2.55	2.48	2.28	2.49	2.94			3.40	2.26
Y2 cad. int. inactifs	2508	2.69					2.86	2.09		2.35	2.65	2.43	2.58	2.29	2.43	2.34	2.47	2.52	2.91	3.30			4.08	2.60
Y3 moy. public	1009	2.58						2.64				2.28		2.23	2.28	2.70		2.02	2.50	2.92				2.64
Z1 ag. + aut. moy. job.	1370	2.56	2.45				2.39	1.96				2.23		2.41	2.07	2.52		2.85	2.87	2.79			3.04	2.45
Z2 le + prof. techn.	2310	2.33	2.73				1.77	1.99			2.32	2.31	2.16	2.17	2.15	2.32	2.02	2.23	2.49	2.65			2.33	2.28
Z3 le + prof. techn.	5214	2.25	2.98		2.00	2.27	2.01	1.85	2.72	2.43	2.39	2.46	2.15	1.91	2.00	2.12	1.96	2.06	2.25	2.55			2.64	2.34
TYPES REGROUPÉS :																								
A rural profond	4135	3.06	2.98	3.47			2.93	2.59							2.96				3.44	3.51			3.91	2.38
B rural agric.	8099	3.08	3.09	3.78	2.94	2.62	2.52	2.43	2.71			2.65	2.52	2.38	2.39	2.92	2.58	2.43	3.28	3.41	2.72		3.67	2.99
C rural. vend. a.	6293	2.86	2.86	3.50	2.48	2.20	2.60	2.18	2.39		1.89	2.38	2.24	2.45	2.49	2.72	2.34	2.51	3.05	3.28			3.55	2.92
O ouvrier	15297	2.86	3.03	3.92	2.44	2.44	2.38	2.15	2.67	2.78	2.47	2.33	2.28	2.24	2.55	2.58	2.06	2.63	2.87	3.23	3.50		3.63	2.75
P ind. act. a. anc.	1889	1.95					2.02	1.64	2.30		1.98	1.95	1.87	1.59	1.67	1.97	1.33	1.82	1.92	2.22			2.44	1.89
X le + moy. privé	14324	2.40	2.63	3.30	2.38	2.17	2.17	1.98	2.53	2.25	2.34	2.30	2.24	2.12	2.07	2.25	2.16	2.19	2.54	2.87			3.17	2.33
Y rural. qual. public	5260	2.59	2.53				2.55	2.24	2.57	2.56	2.60	2.40	2.47	2.27	2.29	2.48	2.43	2.34	2.71	3.14			3.65	2.66
Z le + prof. techn.	8894	2.32	2.62	3.39	1.98	2.26	2.08	1.90	2.62	2.53	2.36	2.41	2.09	2.04	2.05	2.23	2.07	2.20	2.42	2.64			2.69	2.39
ensemble		2.67	2.98	3.64	2.42	2.35	2.41	2.12	2.56	2.44	2.38	2.35	2.26	2.16	2.21	2.44	2.17	2.38	2.75	3.11	3.46	3.48	2.53	2.45
effectifs	64191		7619	1327	455	397	2671	3488	752	666	1421	3804	913	2090	3158	5095	1133	3244	10975	7658	1330	2726	1116	2153

Sources : enquête famille associée au Recensement de 1975, typologie des communes 82

(1) Il s'agit de la typologie selon la profession-catégorie sociale des hommes. Pour l'intitulé et la description des types, se reporter à l'annexe 2 de ce rapport. Les cases vides correspondent à des effectifs inférieurs à 40 femmes.

Annexe 2

**Les quatre grands groupes de départements classés selon leur niveau de fécondité
(avec la descendance finale moyenne)**

D1 : les départements à très faible fécondité				D2 : les départements à faible fécondité					
04	D1	--	2.36	Alpes-de-Haute-Provence	03	D2	-	2.50	Allier
06	D1	--	1.85	Alpes-Maritimes	18	D2	-	2.64	Cher
09	D1	--	2.16	Ariège	23	D2	-	2.51	Creuse
11	D1	--	2.36	Aude	29	D2	-	2.65	Finistère
13	D1	--	2.10	Bouches-du-Rhône	30	D2	-	2.67	Gard
19	D1	--	2.30	Corrèze	32	D2	-	2.63	Gers
20	D1	--	2.25	Corse	33	D2	-	2.46	Gironde
31	D1	--	2.32	Garonne	34	D2	-	2.58	Hérault
58	D1	--	2.37	Nièvre	37	D2	-	2.69	Indre-et-Loire
69	D1	--	2.38	Rhône	38	D2	-	2.45	Isère
75	D1	--	1.91	Paris	40	D2	-	2.57	Landes
83	D1	--	2.18	Var	46	D2	-	2.61	Lot
87	D1	--	2.33	Haute-Vienne	47	D2	-	2.45	Lot-et-Garonne
91	D1	--	2.30	Essonne	63	D2	-	2.49	Puy-de-Dôme
92	D1	--	2.10	Hauts-de-Seine	64	D2	-	2.56	Pyrénées-Atlantiques
93	D1	--	2.10	Seine-Saint-Denis	65	D2	-	2.49	Hautes-Pyrénées
94	D1	--	2.13	Val-de-Marne	66	D2	-	2.39	Pyrénées-Orientales
95	D1	--	2.24	Val-d'Oise	68	D2	-	2.43	Haut-Rhin
					74	D2	-	2.64	Haute-Savoie
					77	D2	-	2.55	Seine-et-Marne
					78	D2	-	2.44	Yvelines
					81	D2	-	2.56	Tarn
					84	D2	-	2.45	Vaucluse
D3 : les départements à forte fécondité				D4 : les départements à très forte fécondité					
01	D3	+	2.70	Ain	02	D4	++	3.17	Aisne
05	D3	+	2.90	Hautes-Alpes	08	D4	++	3.20	Ardennes
07	D3	+	2.95	Ardèche	14	D4	++	3.29	Calvados
10	D3	+	2.99	Aube	21	D4	++	3.08	Côte-d'Or
12	D3	+	2.86	Aveyron	25	D4	++	3.07	Doubs
15	D3	+	2.71	Cantal	27	D4	++	3.17	Eure
16	D3	+	2.77	Charente	35	D4	++	3.09	Ille-et-Vilaine
17	D3	+	2.82	Charente-Maritime	39	D4	++	3.24	Jura
22	D3	+	2.87	Côtes-du-Nord	48	D4	++	3.45	Lozère
24	D3	+	2.72	Dordogne	49	D4	++	3.37	Maine-et-Loire
26	D3	+	2.71	Drôme	50	D4	++	3.11	Manche
28	D3	+	2.94	Eure-et-Loir	52	D4	++	3.46	Haute-Marne
36	D3	+	2.89	Indre	53	D4	++	3.18	Mayenne
41	D3	+	2.93	Loir-et-Cher	55	D4	++	3.43	Meuse
42	D3	+	2.79	Loire	56	D4	++	3.15	Morbihan
43	D3	+	2.72	Haute-Loire	59	D4	++	3.11	Nord
44	D3	+	2.92	Loire-Atlantique	61	D4	++	3.16	Orne
45	D3	+	2.80	Loiret	62	D4	++	3.19	Pas-de-Calais
51	D3	+	2.75	Marne	70	D4	++	3.09	Saône
54	D3	+	2.79	Meurthe-et-Moselle	72	D4	++	3.04	Sarthe
57	D3	+	2.95	Moselle	79	D4	++	3.19	Deux-Sèvres
60	D3	+	2.95	Oise	80	D4	++	3.14	Somme
67	D3	+	2.71	Bas-Rhin	85	D4	++	3.30	Vendée
71	D3	+	2.95	Saône-et-Loire	88	D4	++	3.35	Vosges
73	D3	+	2.70	Savoie	90	D4	++	3.32	Territoire-de-Belfort
76	D3	+	2.89	Seine					
82	D3	+	2.78	Tarn-et-Garonne					
86	D3	+	2.89	Vienne					
89	D3	+	2.84	Yonne					

Collection
des rapports

Septembre 1988

N° 45



Sont récemment parus

- ▶ Corbeil-Essonnes : Situation d'une commune dans une structure régionale, par Isa Aldeghi, N° 42, Septembre 1988.
- ▶ Hors Collection : L'emploi des femmes dans la dynamique spatiale - Ressemblance et diversité sociale des communes françaises - Annexe 1, par Isa Aldeghi et Nicole Tabard, Juin 1988.
- ▶ Hors Collection : L'emploi des femmes dans la dynamique spatiale - Ressemblance et diversité sociale des quartiers de l'Ile-de-France, Annexe 2, par Isa Aldeghi, Frédéric Chateau, Nicole Tabard, Juin 1988.
- ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Opinions et aspirations en France - 10 années d'observation (1978-1988), Equipe "Aspirations", N° 43, Octobre 1988.
- ▶ Développement social des quartiers : Les sites concernés et leurs caractéristiques socio-économiques par rapport aux autres communes françaises ou aux autres quartiers de l'ILE-DE-FRANCE, par Nicole Tabard, Isa Aldeghi, Frédéric Chateau, Thierry Lambert, N° 44, Avril 1988.



Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
142, rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

Président : Bernard JOUVIN

Directeur : Robert ROCHEFORT